



Benoît Pont et Reto von Arx se livrent un duel impitoyable. Le HCC finira par s'imposer 5-4, au terme d'un match haut en couleur. photo Galley

Hockey sur glace Le HCC en apothéose

p 17 et 18

Sapin de Noël Rouge ou blanc, le vert est de la fête

L'épicéa, ou sapin rouge, a beau être, à l'origine, le véritable sapin de Noël, on lui préfère dans nos régions le sapin blanc, pur produit du terroir. Toutes espèces confondues, il se vend chaque année quelque 60 000 sapins dans le canton. Ils vivront une gloire éphémère avant de partir en fumée, car l'arbre en pot n'a pas grand succès en Roman-

p 3



Aéronautique La naissance d'un géant mondial aux Etats-Unis



McDonnell Douglas - qui produit les FA-18 à Saint-Louis - a annoncé sa fusion avec Boeing. photo Keystone

p 14

Bill Clinton entame officiellement son second mandat aujourd'hui. Les grands électeurs vont le désigner à la présidence des Etats-Unis. Une simple routine. Le locataire de la Maison-Blanche n'a pas attendu cette date pour effectuer quelques remaniements au sein de son équipe.

Opinion Du tempérament à revendre

Les femmes tiennent une place importante dans l'entourage du président. Outre l'engagement continué de son épouse dans le domaine social, deux postes clés sont en mains féminines.

En matière diplomatique, Bill Clinton paraît décidé à étoffer sa politique étrangère. En nommant Madeleine Albright au Département d'Etat à la place du terne, mais travailleur, Warren Christopher, il a choisi une femme de

poigne. Elle s'est forgé une réputation que n'aurait pas reniée Margaret Thatcher. Ambassadrice aux Nations Unies, elle a imposé une image de fermeté. Dans le dossier bosniaque notamment, elle a su imposer ses vues et la nécessité d'une intervention militaire. Elle devra maintenant faire la preuve de ses capacités au plus haut niveau. La tâche ne sera pas aisée. L'élargissement de l'Otan, l'amélioration des relations avec la Chine ou la relance du processus de paix au Proche-Orient sont autant d'embûches sur le chemin de la nouvelle cheffe de la diplomatie américaine.

Pour Janet Reno, le constat est plus amer. Cette femme de 58 ans conserve certes son poste à la tête de la Justice, mais l'avenir ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Bill Clinton souhaitait l'écartier. Janet Reno entendait s'accrocher. Cette dernière a tenu bon.

L'indépendance d'esprit de Janet Reno dérange beaucoup de monde à Washington. Sa popularité et la haute estime qu'en ont les républicains chagrinent certains membres de l'entourage du président. La vague d'affaires - Whitewater, Indogate, accusations de harcèlement - qui secoue les couloirs de la Maison-Blanche n'est pas faite pour rassurer l'administration. Mais les adversaires de Janet Reno ont dû se rendre à l'évidence: elle est devenue indispensable pour assurer la transparence. Elle n'aura toutefois pas la tâche facile. Au moindre dérapage, elle deviendra une cible privilégiée pour les «coupeurs de têtes».

N'empêche! En s'entourant de gens aux compétences reconnues, Bill Clinton fait à nouveau preuve de flair. Tant Madeleine Albright que Janet Reno ne devraient pas le décevoir.

Daniel Droz

Fleurier Le plus jeune conseiller général du canton p 9

Valais Télécabine meurtrière



La chute de trois cabines a provoqué la mort d'un guide à Riederalp. photo Keystone

p 15

Emanuelle delle Piane Entre TPR et «Bigoudi»



La jeune Chaux-de-Fonnière Emanuelle delle Piane est la conceptrice de l'émission «Bigoudi» qui débutera mercredi à la TV romande. photo Leuenberger

p 5

Loue d'amour La pêche des mots

Martine Piccino, écrivain au pays de Courbet, évoque dans «Loue quand tu nous tiens», la magie exercée par la rivière du même nom qui baigne les maisons sur pilotis d'Ornavasso. L'ambiance d'une saison de pêche à la mouche y est restituée avec gourmandise mais l'auteur harponne aussi les piranhas de la Loue.

p 8

Le Locle Une voie pour sortir du chômage

La jeune Locloise Valérie Girardin, intéressée de longue date par les thérapies dites alternatives, n'avait qu'une idée en tête: créer sa propre entreprise. Au chômage, puis employée dans le cadre des mesures de crise, elle a fini par trouver de l'aide auprès de l'Etat. Elle vient d'inaugurer son cabinet.

p 7

Actualité cantonale p 2
 Grand Angle p 3
 Régions p 5-11
 Le Fait du Jour p 13
 Monde p 14
 Suisse p 15
 Réflexion p 16

Sports
 Tribune
 Magazine
 Radio/Télévision
 Mémento
 Carnet
 La Der/Météo

p 17-24
 p 25
 p 26-28
 p 27-29
 p 30
 p 31
 p 32



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Impôts La taxation sera informatisée

Le Service cantonal neuchâtelois des contributions projette une informatisation progressive de la taxation fiscale. Cela ne changera rien à la situation des contribuables. Mais ceux-ci devront remplir dès 1998 une nouvelle formule de déclaration d'impôts.

Le Service neuchâtelois des contributions, confirme son administrateur Hubert Gigon, planche sur un projet de taxation fiscale appuyée par l'informatique. Actuellement, l'ordinateur n'est guère utilisé que pour la perception des impôts.

Mais le dépouillement des déclarations des contribuables, le contrôle des rubriques et les calculs de l'impôt dû se font manuellement. Les opérations mathématiques sont parfois conséquentes, par exemple lors d'une répartition intercommunale ou intercantonale de la matière fiscale en cas de changement de domicile. Le recours à l'informatique pourrait donc représenter de précieux gains de temps.

L'ordinateur fera de précieux calculs

«Notre objectif est de mettre progressivement sur pied une véritable taxation assistée par ordinateur», confie Hubert Gigon. Il s'agit de faciliter techniquement le travail du fisc, mais cela ne changera strictement rien dans le montant ou la perception des impôts, insiste l'administrateur.

L'ordinateur opérera certains calculs et pourra même avancer certaines propositions, que le taxateur devra valider pour qu'elles soient appliquées. Ainsi, en vertu de la situation familiale d'un père de famille, l'ordinateur pourrait afficher automatiquement les déductions sociales auxquelles ce contribuable aurait théoriquement droit. De la même manière, la machine pourrait calculer les frais médicaux déductibles en pourcentage du revenu. Au taxateur de contrôler s'il y a des différences.

Déchiffrer l'écriture manuelle

Les données devront être saisies directement par ordinateur au Service des contributions. Cela impliquera dès 1998 une nouvelle formule de déclaration d'impôts et l'installation d'un lecteur optique sophistiqué capable de déchiffrer l'écriture humaine. En effet, si un tiers environ des contribuables recourt à une fiduciaire ou à un autre mandataire qui remplissent les déclarations au traitement de texte ou à la machine à écrire, les autres particuliers le font à la main. Et ce n'est pas toujours très lisible!

L'an prochain, le Service des contributions continuera de développer les programmes informatiques nécessaires. Et la nouvelle déclaration d'impôts sera testée dans une commune.

Alexandre Bardet

Union cadette Redimensionnement pour un nouveau départ

Elle a réuni, à la belle période, jusqu'à un millier d'adhérents. Aujourd'hui forte de 200 membres environ, l'Union cadette neuchâteloise doit se séparer de son animateur. Faute d'argent. Cette séparation, si elle ne remet en rien en cause le mouvement, implique une nouvelle réflexion.

L'Union cadette neuchâteloise fait partie intégrante des Unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG), présentes dans plus de 80 pays. Ce mouvement, qui réunit quelque 200 membres âgés entre 5 et 30 ans, n'a cessé de promouvoir le développement personnel de l'individu (par le jeu, la réflexion et la spiritualité), tout en se mettant au service du prochain; c'est son credo, il n'a jamais été démenti. Cela même si, explique le président du comité central, Yves Dothaux, «au fil des ans, le mouvement s'est fortement déchristianisé».

Un mouvement par essence philanthropique ne peut survivre sans un coup de pouce, quand bien même il est formé de bénévoles. Régulièrement, l'UCJG a pu compter sur le soutien des donateurs. Cette aide est avant tout nécessaire à financer un poste d'animateur et, partant, à promouvoir la formation des responsables de groupes. Mais la réalité financière a obligé l'Union cadette à supprimer pareil poste.

Susciter des vocations

L'animateur «souvent issu du mouvement lui-même»,



L'Union cadette neuchâteloise compte 200 membres environ dans le canton. photo

avait certes pour rôle d'appuyer les différentes sections, cela dans la mise sur pied de manifestations d'envergure; voire dans l'accompagnement du comité central; et encore de faire connaître et reconnaître le mouvement. Mais, surtout, il avait pour tâche de susciter des vocations de responsables; partant, de soutenir, en partie au moins, ces derniers.

Ce mandat était également celui de Nicolas Pfister, le der-

nier animateur en place. Engagé à mi-temps il y a un an et demi environ, son contrat a pris fin en octobre dernier. «Nicolas Pfister a mené largement à bien son mandat». Tellement bien, si l'on ose dire, que les équipes de responsables sont devenues autonomes; bref, qu'elles sont aujourd'hui à même de fonctionner sans... animateur.

Opération réussie? «Cette séparation, ne l'oublions pas,

est avant tout due à des problèmes financiers». Mais le besoin de deniers n'en disparaît pas moins... A témoin, l'UCJG travaille à un «Projet formation» pour les responsables. Car ceux-ci n'en devront pas moins continuer de se former, d'être formés. «Pour cela, nous devrons aussi faire appel à des gens de l'extérieur», remarque Yves Dothaux.

SSP

DIVERS

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET MEILLEURS VŒUX POUR 1997



«Comment je vois mon avenir? Mais avec la VAUDOISE, mon partenaire romand qui m'offre une palette complète d'assurances!»

Depuis plus de 100 ans, nous poursuivons notre chemin avec succès. Bien implantés dans le pays entier, réalisant la moitié de notre chiffre d'affaires en Suisse alémanique et au Tessin, nous sommes cependant d'authentiques romands.

Vous avez dit contradictoire? Nous avons opté pour l'indépendance. Pour que les assurés aient le choix de la différence. Ecouter, conseiller, simplifier: le service est notre métier.

Rue de la Serre 66
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/912 55 60
Jacques Etzensperger
Agent général

VAUDOISE ASSURANCES
assure le bien-être

118-706897/ROC

IMMOBILIER



Chambre suisse d'experts en estimations immobilières (CEI)

Les experts de l'immobilier

Estimer la valeur d'un bien immobilier, c'est à quoi s'engagent plus de 150 professionnels, oeuvrant sous l'égide de la Chambre suisse d'experts en estimations immobilières (CEI)

Des villas aux immeubles commerciaux et industriels en passant par les appartements, les vignes, les terrains à bâtir ou encore les droits de superficie, le champ d'activité de l'expert en estimations immobilières est vaste.

Fondée par l'Union suisse des professionnels de l'immobilier, la Chambre suisse d'experts en estimations immobilières (CEI) regroupe plus de 150 experts.

Leur travail consiste à élaborer des rapports très

détaillés indépendants (valeur vénale et du marché, valeur de rendement, valeur en vue d'une succession ou d'une réévaluation de biens, taxation, etc.). Il demande une connaissance approfondie du marché immobilier.

Tous font appel aux services de ces experts: notaires, avocats, fiduciaires, investisseurs, établissements de crédit, tribunaux, organismes administratifs, banques et les particuliers.

Un sigle synonyme de
Compétence
Ethique
Indépendance



Vos experts dans le canton de Neuchâtel:

Messieurs
Charles Berset (Chaux-de-Fonds) tél. 032/913.78.33
André Bolliger (Chaux-de-Fonds) tél. 032/911.90.80
Raymond Lanfranchi (Chaux-de-Fonds) tél. 032/913.26.55
Xavier-Fr. Pinco (Neuchâtel) tél. 032/724.34.88
François Thorens (Saint-Blaise) tél. 032/753.27.57

Secrétariat: Chambre suisse d'experts en estimations immobilières (CEI)
67, rue de Saint-Jean, case postale 5278, 1211 Genève 11
tél. 022/715.34.23, fax 022/731.22.09

18-365179

FINANCE

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24

☎ 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

Votre crédit privé BPS

Appellez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 032/720 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-

frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr.: _____
Mensualités env. fr.: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00371

Banque Populaire Suisse
144-750800/ROC

Noël Epicéa et sapin blanc portent haut les couleurs de la fête

Vert flamboyant ou subtilement argenté, le sapin porte toujours fidèlement les couleurs de Noël. Dans le canton, il s'en vend chaque année environ 60 000 en décembre. Avec une préférence dans nos régions pour le sapin blanc, pur produit du terroir et véritable emblème du Val-de-Travers.

Pascale Béguin
Blaise Nussbaum

Qui chantera «Mon bel épicea» durant la veillée du 24 décembre? Pour les puristes, ce serait pourtant la bonne version, car le véritable sapin de Noël, c'est l'épicéa, originaire des pays nordiques où est née la tradition. Quelle différence?, rétorquera le profane. Voilà de quoi éclairer sa bougie.

Principal arbre forestier de Scandinavie, l'épicéa se reconnaît entre autres à ses aiguilles pointues, vertes sur les quatre faces et disposées tout autour du rameau. L'épicéa est peut-être poisseux, mais il a bon caractère et, bien que montagnard, il se laisse facilement planter en plaine; «trop facilement peut-être», relève l'inspecteur cantonal des forêts Léonard Farron.

Un arbre de chez nous

Il est vrai qu'en Suisse, l'épicéa a largement fait sa place au soleil, lui qui apprécie assez la lumière, au détriment de son frère de résine. Dans le canton en revanche,



«Et la lumière fut», telle pourrait être la devise du sapin en cette période de Noël.

photo a

le rapport de forces est plus équilibré, et le sapin blanc, bien qu'un peu en retrait, n'a pas à rougir de son implantation, en particulier au Val-de-

Travers «dont il est l'emblème», affirme Léonard Farron.

Essence d'ombre, le sapin blanc est originaire des mon-

tagnes d'Europe centrale et méridionale. C'est donc un arbre de chez nous qui tire son nom des deux bandes blanches visibles sous les ai-

guilles. Ces dernières poussent horizontalement sur les rameaux, comme les dents d'un peigne, d'où son autre nom de «sapin pectiné».

PBE

Mon beau sapin... en pot

Il y a quelques années est apparue la mode des cultures de sapins de Noël en pots. Par souci écologique, puisque des âmes sensibles s'étaient émues devant le massacre de jeunes plants voués à la cheminée de salon ou moins noblement à l'usine d'incinération des ordures. D'où l'idée de planter des sapins en pot afin de pouvoir les repiquer dans son jardin, la belle saison revenue.

Mais, jardiniers amateurs, prenez garde! L'opération est plus délicate qu'il n'y paraît. Le sapin en pot est en effet exposé à des variations thermiques qui peuvent lui être fatales. Installez-le donc dans une pièce pas trop chaude. Ménagez ses branches au moment de le décorer de guirlandes et veillez surtout à ne pas brûler ses aiguilles en allumant les bougies. Afin de lui éviter le choc du retour au froid hivernal, il faut ensuite l'entreposer

dans un local frais mais qui doit être impérativement bien exposé à la lumière. Enfin, vers la fin de février ou au début de mars, vous pourrez dépoter votre sapin et le transplanter dans votre jardin.

Artificiel

Mais ne croyez pas que la réussite soit assurée. Selon un représentant des Serres de la ville de Neuchâtel, sur le Site des métiers de la terre à Cernier, il y a malheureusement un taux élevé d'échecs. Néanmoins, il arrive que les jardiniers amateurs à la «main verte» parviennent à un tel exploit. A noter que c'est surtout en Suisse alémanique que l'on cultive les sapins en pot, sans doute en raison de la fibre écologique de nos Confédérés d'outre-Sarine, et que l'on en trouve relativement peu sur le marché romand.

D'aucuns pensent avoir

trouvé l'œuf de Colomb en achetant un sapin de Noël synthétique. Avantage, vous ne l'achetez qu'une seule fois et vous le ressortez chaque année de votre grenier. Certes les marchands de sapins affirment que les sapins synthétiques perdent de leur brillant d'une année à l'autre et que rien ne remplacera jamais un pur produit de la forêt. Mais il est non moins vrai que votre sapin artificiel ne perdra pas ses aiguilles, ce qui limitera d'autant les nettoyages, une fois l'ivresse des bombances évanouie.

Une ultime solution mettra peut-être tout le monde d'accord: la décoration d'authentiques sapins dans les jardins ou en pleine nature. Le coup d'œil sur un arbre illuminé dans la nuit hivernale est pur enchantement.

BLN

Sauvé par une coïncidence

La tradition du sapin de Noël remonte à la nuit des temps. C'est le cas de le dire, puisqu'elle a pris racine au cœur des longues nuits de l'hi-

ver scandinave. Dans les pays nordiques, les religions primitives pleuraient la mort du soleil le 23 décembre, dédié à l'if. Le 24, on fêtait sa renaiss-

sance en illuminant l'épicéa, symbole de permanence et de renouveau.

L'Eglise condamna tout d'abord la tradition. Mais la coïncidence avec la fête de Noël a eu raison des réticences et, dès le XVIIe, les lumières du sapin ont illuminé l'Allemagne, et de là l'Europe entière, pour se généraliser à la fin du XIXe siècle.

La coutume de placer des arbres de Noël sur les places publiques est encore plus récente et nous vient, elle, des Etats-Unis. Elle est née en 1912 à Boston et a atteint l'Europe après la Première Guerre mondiale.

PBE

Sources: Jean Marie Pelt, «Fleurs, fêtes et saisons», Fayard.

Fonction sociale de la forêt

Si dans certains cantons, comme Fribourg, on peut trouver en Suisse une véritable petite industrie du sapin de Noël, la culture en pépinière reste à l'état d'artisanat dans les cantons de Neuchâtel et du Jura.

En période de fêtes, la grande majorité des sapins proposés provient donc d'importation, de Suisse et de l'étranger, principalement des ex-pays de l'Est. Commerçants indépendants ou grandes surfaces proposent un choix haut en couleurs: sapin blanc, sapin rouge (nom commun de l'épicéa) ou légèrement bleuté, comme l'est le nordman, très semblable au sapin blanc, peu cultivé dans la région.

Tradition bien enracinée en terre neuchâteloise, presque toutes les communes mettent chaque année en vente leur propre production: «C'est une excellente coutume qui représente une fonction sociale de la forêt», note l'inspecteur des forêts. Dans le canton du Jura, ce sont les bourgeoisies qui proposent les sapins de leurs domaines.

Pas un self-service

Les coupes sont effectuées dans les règles de l'écologie et correspondent généralement à un éclaircissement nécessaire de la forêt. Souvent aussi, les sapins sont plantés sous les lignes électriques, où il faut de toute façon tronçonner les arbres avant qu'ils n'atteignent une hauteur dangereuse.

La forêt donc regorge de sapins. Mais, faut-il vraiment le rappeler, ce n'est pas un self-service pour autant... Les maraudeurs risquent une amende entre 150 et 500 francs «que nous demandons le plus souvent de verser à une œuvre de bienfaisance».

PBE



Chaque année, quelque 60 000 sapins sont vendus dans le canton.

photo Treuthardt

PUBLICITÉ



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques calendriers

1997

En vente à la réception de L'Impartial: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds - Rue du Pont 8, 2400 Le Locle
Ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse



Le sapin illuminé est primitivement symbole de permanence et de renouveau.

photo a

Lundi 16 décembre 1996, dès 14h au restaurant

MANORA RESTAURANT

Le Père Noël avec ses aides lapons arrivent de Finlande.

Distribution de cadeaux aux enfants...

Séance de photo gratuite.

Vente de CD à Fr. 20.-- montant remis à la Chaîne du Bonheur.



La Placette soutient la Chaîne du Bonheur

PLACETTE
La Chaux-de-Fonds



PLACETTE

132-799382

En beauté pour les fêtes avec

132-799493

Jamais un produit n'a été aussi loin pour estomper les rides,

raffermir les traits, prolonger la jeunesse du visage...

Double Sérum 38 est le premier et seul traitement complet du vieillissement. Une double formule dans un double flacon, 38 principes actifs tous naturels, une pompe doseuse unique, une texture exquise.

Dès 25 ans en cure ou régulièrement vers 40 ans, vous obtiendrez des résultats rapides et visibles.



A essayer de suite auprès de votre parfumeur qui vous en réserve une dose d'essai*.

*dans la limite des stocks disponibles.

CLARINS
P.A.R.I.S

cadeau de fin d'année
INSTITUT DE BEAUTÉ



Av. Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 73 37 Fax 032/913 14 26
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

DIVERS

NATEL C + D
Toutes marques
Batteries - programmation
Montage - réparations
SON'AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

Déménagements
Garde-meubles
Transport de piano
Cartons à disposition
Grezet-Monnier
☎ 077/37 88 57
077/37 86 94
28-44658

L'annonce, reflet vivant du marché

FINANCE

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45
22-46605

SPECTACLES - LOISIRS

La Revue
de Cuche et
Barbezat



LOCATION: TICKET CORNER

CASINO-THÉÂTRE LE LOCLE
20 DÉCEMBRE 96 - 26 JANVIER 97

L'Impartial

Feu: 118

AUTOS - MOTOS - VELOS

«DÈS FR. 19.300.-
JE FAIS REDÉMARRER
L'ÉCONOMIE.»

ESCORT TREND



Equipement de série:
☑ Moteur 1.6 i Zetec 16V de 88 ch
ou 1.8 i turbo-diesel de 70 ch
☑ Airbag conducteur
☑ Protections latérales antichocs
☑ Antidémarrage électronique
☑ Verrouillage central
☑ Direction assistée
Paquet d'options:
☐ Paquet Sécurité avec ABS et airbag passager pour Fr. 1000.-
seulement au lieu de Fr. 2200.-

Offre de fin d'année
«CADEAU DE NOËL»
Demandez-nous une offre!



GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
032/926 81 81
Le Locle
032/931 24 31
Neuchâtel
032/721 21 11

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le Diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch

132-793752

Publicité intensive, Publicité par annonces

Solis • MIX • BONECO
NOVAMATIC • TopAir

Humidificateurs
purificateurs d'air
et radiateurs!

Immense choix!

Garantie du prix le plus bas*

* (Remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas).

Dans toutes les succursales **FEST**

05-371443/4x4

AVIS OFFICIEL

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Mardi 17 décembre 1996
à 17 h 15 au grand auditorio
de l'Institut de physique
(rue Breguet 1)

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Jacques Farine, diplômé en physique expérimentale de l'ETH, Zurich

Nouvelles techniques
bas-bruit pour expériences
neutrino à basse énergie.
Premiers résultats.

Le doyen: R. Dändliker

28-67599

Publicitas

Nettoyages

Au propre et au figuré

NETTOYAGES
Brianza
& Fils

Shampooing de tapis
Lessivage complet
Nettoyage de fin de chantier
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 60 68 ou 032/968 21 98
132-790887



Entreprise de nettoyages en tous genres

2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 31 89
132-791022

CONCIERGE SERVICE

Nettoyages, conciergeries, fin de chantier

Tél. 032/926 00 50 Fax 032/926 03 50

La Chaux-de-Fonds
132-792211



la propreté assurée

N-netteco-nettoyage
La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 25 24
132-781357

Conciergerie d'usines
Entretien de grandes surfaces
Travaux spéciaux
Fin de chantier

Une fois au bout du monde, allez un peu plus loin.



Première mondiale - «Le Modulor» en acier inoxydable.
Chronographe automatique avec certificat de chronomètre.
Garantie internationale de 5 ans.

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

57. Avenue Leopold-Robert

132-798623

Emanuelle delle Piane Entre «Bigoudi» et Noël au TPR

Avec son élégance sûre, son allure décidée, Emanuelle delle Piane est une personnalité pour le moins affirmée. Elle a l'air d'un top model qui se mettrait à parler et tiendrait des propos dignes d'un symposium sur la communication interactive. La jeune Chaux-de-Fonnière s'est solidement installée dans le domaine de l'écriture. En attendant «Bigoudi», sitcom dont elle est la conceptrice et qui débutera mercredi à la TV romande, elle a frappé fort, samedi au TPR, avec «Il y a des fois...» des histoires pour rêver, que le Théâtre des enfants a somptueusement mises en scène pour la fête de Noël.

Née à La Chaux-de-Fonds, bac à Neuchâtel, fac en

sciences économiques puis en lettres, Emanuelle delle Piane a vécu en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis, en Angleterre, avant de choisir Paris comme base de sa vie professionnelle. Sa carrière est un patchwork de genres et d'univers. Ses débuts ont été révélateurs puisqu'elle a commencé dans le métier par réaliser, avec Alain Margot de Mellina films, les courts métrages qui lui ont valu d'être lauréate - unique Suisse - de la bourse «Jeunes talents audio-visuels», décernée par l'Académie Carat de Paris. Un tremplin qui a conduit la jeune femme de stages en stages: aux Etats-Unis où elle a abordé les techniques de la série, la «sitcom», le téléfilm. Puis, en Angleterre, elle a collaboré avec la BBC - dans le contexte de European script

fund -, à la réalisation d'une série.

- Et de là, vous avez proposé «Bigoudi» à la TV romande?

- Je rentrais des Etats-Unis la tête pleine de projets. En Suisse, la «sitcom», comédie de situations avec personnages récurrents, en était à ses débuts. Alain Bloch de la TV romande proposait un concours. J'ai présenté «Bigoudi», en jargon du métier «la bible», c'est-à-dire les personnages, leur psychologie, les enjeux, tensions, les développements possibles, décors... le projet a été accepté. Il avait été question, à l'origine, que la direction artistique de cette série, me soit confiée. Entre-temps, je suis repartie à Paris. Après trois ans de gestation, «Bigoudi» arrive à l'antenne. Al-leluia!



Emanuelle delle Piane, conceptrice de «Bigoudi», sitcom qui débutera mercredi à la TV romande, photographiée, samedi, lors de son passage au TPR. photo Leuenberger

- Satisfaite?

- Je dirais que la série a été quelque peu helvétisée, ainsi le chat s'appelle Blocher... Le personnage de la grand-mère n'est plus celui que j'avais caractérisé. Cela n'est pas dû à la comédienne qui joue ce rôle.

La TV romande a passé commande d'une dizaine de

nouveaux épisodes de «Bigoudi» à la jeune Chaux-de-Fonnière. Ils seront tournés au printemps prochain. Emanuelle delle Piane collaborera depuis Paris, où elle a développé, à la Sorbonne, un atelier audio-visuel. De plus elle écrit pour le cinéma, la radio, la TV et le théâtre. La pièce «Le tiroir suivi de l'armoire» a

été retenue par le Parloir romand. Une autre pièce «Le mâcheur de papier», dont un rôle sera confié à un comédien suisse, sera créée à Paris en automne prochain. Tandis que le roman qu'elle a en travail, lui vaut une promesse d'édition chez Flammarion.

Denise de Ceuninck

Les enfants sur les planches

Rassemblés, samedi à Beau-Site, dans leurs plus beaux atours, les élèves des différents niveaux du Théâtre des enfants du TPR, ont invité à la fête.

Dans un décor des «Mille et une nuits», en présence de l'auteur, les spectateurs, très nombreux, cheminant au gré des images caressantes, ou cruelles, de «Il y a des fois...»

d'Emanuelle delle Piane, prix de poésie 1996 de la ville de Bergerac. «Il y a des fois...»? les mots semblent tomber tout naturellement les uns derrière les autres, mais à y regarder de plus près...

Les élèves ont appris les règles de la scène, de la diction. Au fil du spectacle, indépendamment de la magie

de la mise en scène, des costumes et de la musique, on réalise combien l'école de théâtre peut être efficace dans l'éducation d'un enfant. Quels progrès, quelle présence, quelle sûreté! Magnifique. On a retrouvé là la patte des directrices: Jacqueline Payelle et Claire Flohr.

DDC

Home Le Foyer à La Sagne Quand solidarité rime avec amitié

Au home Le Foyer à La Sagne, les fêtes de Noël se suivent sans jamais se ressembler. Hier, quelque 220 convives ont pris part, dès midi, aux festivités.

Synonyme de familles, de joie, de reconnaissance et surtout de partage, la fête de Noël du home fut également celle de la solidarité. De mémoire de Sagnards et pour la première fois, le bénéfice réalisé lors de cette journée - qui en d'autres temps est versé sur le compte des pensionnaires -, va être entièrement mis à la disposition des services sociaux de la Sagne.

Versée avant Noël, la somme récoltée va permettre d'apporter soleil et joie dans le cœur des enfants de familles sagnardes qui traversent des difficultés financières. Spontané, ce geste a reçu l'aval des résidents et

de tout le personnel du home.

Outre la partie officielle durant laquelle le directeur du home André Crivelli, le pasteur Phil Baker et le pré-

sident de la Fondation Willy Aubry ont exprimé leurs vœux, c'est au Père Noël que sont sans doute revenus tous les suffrages.

CHM



Animée par les cinq musiciens de l'orchestre Old and New Things, la fête n'a pas manqué d'ambiance. photo Leuenberger

Il Papa Natale Belle fête de Noël de la communauté italienne



Le spectacle a été fort bien mené par les gosses de l'école italienne. photo Leuenberger

Comme chaque année depuis plus de 15 ans, la fête de Noël organisée par le Comité des parents de l'école italienne a fait le plein d'émotions.

Plus de 60 gosses, sur les 200 qui fréquentent l'école italienne, ont animé un spectacle dont le thème «Trovi-moci insieme» - retrouvons-nous ensemble - a remporté tous les suffrages. Pour preuve, hier à la Maison du Peuple, c'est devant une salle comble que le Papa Natale a fait une entrée particulièrement réussie. Le consul d'Italie Luigi Esposito, le directeur didactique de l'état Italien, Oronzo Balestra, et le président du comité Andrea Serva ont exprimé leurs vœux.

CHM

Trio Sabeth Dans les tons impressionnistes

Le sixième concert de l'abonnement, vendredi à la Salle de musique, a mis à l'honneur le trio Sabeth, harpe, flûte traversière et alto, des instruments rarement associés en trio. Ce qui explique les limites du répertoire, qui cherche avant tout à séduire et reste assez superficiel.

Composée, à l'origine, pour flûte, violon et basse, la «Cassation» de Joseph Haydn, jouée en ouverture de soirée, n'ajoutera rien à la renommée de Haydn. Les «Quanterströmungen», bien écrites dans le style des années 1970, par le compositeur suisse René Wohlhauser, auraient davantage de conviction, interprétées par un ensemble plus étoffé. Présentée par des instruments solistes, la relation avec

la physique, souhaitée par l'auteur - mise à part la tension sur la corde de la harpe qui a sauté - apparaît vétilleux.

Le «Trio» de Pierre Vellones, qui fait très Casino d'Interlaken, a constitué l'entrée en matière de la deuxième partie de la soirée. Ce long exergue pour situer le ton, incontestablement convaincant, des pièces françaises. La Sonatine de Ravel, transcrite pour le Trio Sabeth par Carlos Salzedo et Markus Wieser, sied parfaitement à l'ensemble. Les «Pastorales de Noël» d'André Jolivet, interprétées tout en finesse, étaient autant de délicates images de circonstance. La Sonate de Debussy, sublimée par les sonorités en présence, retrouvait sa dimension poétique.

DDC

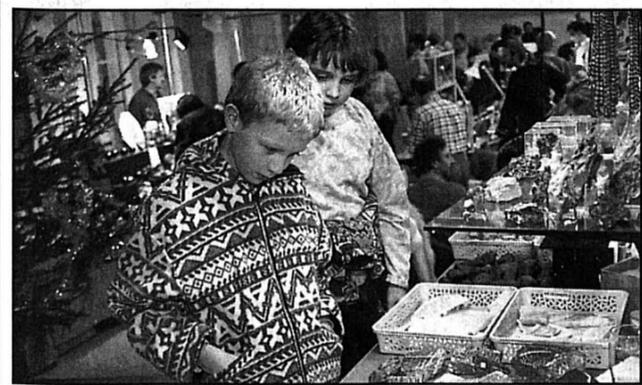
BRÈVES

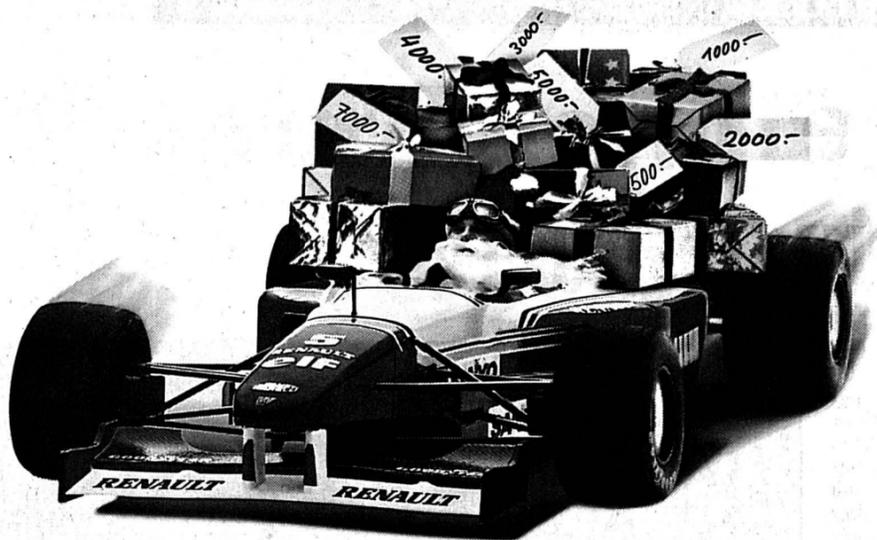
Hockey amateur Les gagnants du championnat

Le Championnat de hockey amateur des Montagnes neuchâteloises se poursuit et tourne bien. Lors de la dernière ronde en date, les Sabres ont battu les Golden Pommes par 3 à 2; les Fines Lames se sont défaits des Siberians par 7 buts à 3; Gussabobs a pris le meilleur sur Le Hameau, 6 - 3; Les Convers ont battu Les Canacks, 8 - 5; La suite des résultats est la suivante: Sombaille - Fleur de Lys, 6 - 4; PTT - Fines lames, 7 - 5; Sagne - Mont-Cornu, 8 - 2; Yankees - Siberians, 5 - 3; Nesty Boys - Puck, 8 - 2; Big Ben - Rubis, 8 - 1. /réd.

Ambulanciers Un certifié de plus

Dans la nouvelle volée d'ambulanciers qui ont reçu leur certificat le 6 décembre, nous avons oublié de citer le nom de Thierry Billieux, de la police locale de La Chaux-de-Fonds, qui a obtenu au terme de trois ans de formation le certificat d'ambulancier professionnel de l'Interassociation suisse de sauvetage. /réd.





CHEZ RENAULT, VOUS RECEVEZ VOS CADEAUX DE NOËL AVANT TOUT LE MONDE. DU 2 AU 24 DÉCEMBRE.

La période de Noël, c'est vraiment le moment des bonnes affaires dans le réseau Renault: des réductions pouvant aller jusqu'à fr. 7000.- sur les prix des voitures neuves. Ainsi que d'autres conditions très attractives. Après un essai routier, chaque visiteur se verra offrir un CD avec les plus beaux chants de Noël. Et à la Boutique Renault, vous trouverez plein d'idées de cadeaux pour toute la famille, pour tous les goûts et pour toutes les bourses.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage de l'Esplanade · P. Ruckstuhl SA · La Chaux-de-Fonds

Rue F.-Courvoisier 54 · 032 967 77 77

Garage Cuenot · Le Locle Rue Marais 3 · 032 931 12 30

144-757591

IMMOBILIER

MAGASIN À LOUER

110 m², 3 grandes vitrines, rez-de-chaussée. Place du Bois. Idéal pour jardin d'enfants ou commerce. Libre dès avril 1997.
Prix: Fr. 1100.- plus charges.
☎ 032/968 67 24

132-798998

A louer **cti**

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. 032/724 20 07

À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier

Pour le 1er avril 1997

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

Cuisines agencées, cheminées de salon, tout confort.

Dès Fr. 810.- + charges

UNPI

28-066207

UNION NEUCHÂTELLOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER

132-798793

Bois-Noir 15 à 23

Appartements de 2 pièces à loyers modérés

Dès Fr. 402.- + charges

Vue sur la ville

Ascenseur

Magasin d'alimentation au bas de l'immeuble

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

SOL
HEIMO & FILS SA

132-780118

Tapis

Parquets

Plastiques

Entretien

Stores

Tél. 032/968 16 24
Rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

Eric Fragnière S.A.

Location d'échafaudages

remercie son aimable clientèle pour la confiance témoignée et lui souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année

Vacances du 23 décembre 1996 au 3 janvier 1997

2400 Le Locle
Tél. 032/931 89 71

132-798694

IMMOBILIER

À LOUER

132-798808

Eclair 8b

Appartements de 3 pièces

Balcon avec vue sur la ville
Quartier calme
Arrêt de bus et collège à proximité
Pour visiter: ☎ 926 10 91, M. Serodio
Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

Saint-Imier
Champs de la Pelle 22

A louer dès le 1er mai 1997

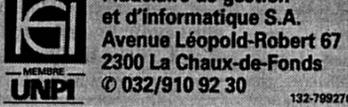
Appartement de 3 pièces

cuisine agencée, 2e étage

Fr. 532.- + Fr. 100.- de charges

Pour tous renseignements complémentaires

veuillez vous adresser à:



Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 032/910 92 30

132-799276

À LOUER

132-798812

Balance 12

Locaux de 70 m²

Convientraient parfaitement pour bureaux, atelier, salle de cours ou de réunion

Libres de suite ou à convenir

Liste des locaux vacants à disposition



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07



GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 33
Fax 032/913 77 42

À LOUER PETITE MAISON

Rue des Crétets
La Chaux-de-Fonds



132-798618

L'annonce, reflet vivant du marché



Semaine 50

HYPERMARCHÉ ET BRICO-BÂTI-CENTRE

OUVERTURES SPÉCIALES PENDANT LES FÊTES:

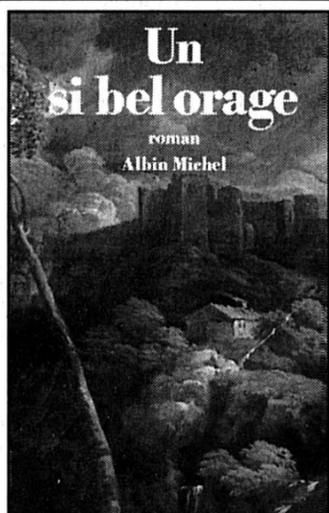
LUNDI 16.12.96, OUVERT DE 09h00 À 18h30

JEUDI 19.12.96, OUVERT DE 09h00 À 22h00

LUNDI 23.12.96, OUVERT DE 09h00 À 22h00

LUNDI 30.12.96, OUVERT DE 09h00 À 18h30

2-787280



Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Si l'on aimait un être, inutile d'y penser, de le savoir, de comprendre pourquoi. Si on le méprisait ou le détestait, il n'était pas nécessaire d'aligner des raisonnements et des mots pour traduire ce dédain ou cette haine. Dans les deux cas, il convenait d'obéir au sentiment, tacitement si possible.

Junon, tenue par Fabret, l'attendait dans la cour, bouchonnée à souhait, luisante comme une porcelaine. Il eut plaisir à retrouver sous la selle son corps chaleureux, à le presser doucement entre les genoux: «En route, ma beauté!» dit-il. Au passage de la porte de Bellegarde, il se rappela les trois mots que Claire avait prononcés six mois auparavant, alors qu'ils ne s'étaient pas revus depuis leur première rencontre et qu'obsédé par le souvenir de cette soirée, il était venu

rôder en pleine nuit sous les fenêtres du château de Lharmas, que la plus haute s'était ouverte et que l'ombre de Claire, cheveux dénoués, avait fait son apparition dans le cadre. Il avait chuchoté: «Bonsoir!» en se collant contre le mur et elle avait répondu: «Je vous attendais.» Trois mots inimaginables à l'époque: «Avec elle, tout se transforme, tout change: les paroles, les conventions et les hommes», songea-t-il en flattant du plat de la main l'encolure de Junon.

Quand il franchit le portail de La Tuilière, Antoine, assis torse nu dans la cour, lui faisait face, exposant au soleil sa blessure mal cicatrisée. Leur rencontre fut si soudaine, si directe que ni l'un ni l'autre n'eut le temps de s'y préparer et leur regard échangé à distance les surprit tous deux par son éclat d'amitié involontaire.

Antoine s'empressa sur-le-champ d'adopter une attitude sévère pour donner le change, mais Renaud n'y prit garde et, fort de sa première impression, pressentit que tout se passerait bien. Antoine, attentif à se montrer réservé; sinon hostile, attendit qu'il mît pied à terre pour se lever, le rejoindre, prendre la bride de Junon et la donner à Cyprien, le tout, sans mot dire. Loin d'exciter son amertume, la brûlure du soleil sur son épaule meurtrie l'inclinait au stoïcisme: «Cette cuisson me fait du bien et va me permettre de tenir l'épée» et lorsque Renaud s'enquit de sa santé, il répondit sans le narguer: «J'espère que tu n'es pas venu pour ça. - En effet!» répliqua Renaud.

Sortir du chômage Une jeune Locloise inaugure son entreprise

La jeune Locloise Valérie Girardin avait une idée bien en tête: créer sa propre entreprise. Au chômage, puis employée dans le cadre des mesures de crise, elle finit par trouver de l'aide auprès du Département de l'économie publique. Elle vient d'ouvrir un cabinet de réflexologie et de massages au Col-des-Roches. Non sans avoir livré une chaude bataille.

Claire-Lise Droz

Elle était rayonnante, Valérie Girardin, en inaugurant son entreprise, dans les anciennes caves Picard. Ses amis étaient là, les gens qui l'ont aidée aussi. Mais pour y arriver, elle a dû se bagarrer.

Elle aurait pu s'assurer un avenir confortable. Première employée à entrer chez Medos, elle y travaille pendant neuf ans, monte en grade, jusqu'à avoir une trentaine de personnes sous sa responsabilité. Elle avoue avoir fait «l'école en touriste», ce qui ne l'empêche pas d'aller et venir entre Le Locle et les Etats-Unis, la première fois sans savoir un mot d'anglais! Il est vrai que c'est une jeune personne du genre décidé et débrouillard, sans être petit caporal pour un sou, son chaleureux sourire en témoigne.

Stresser, déstresser

Mais à Medos, les méthodes de travail changent avec l'entrée de nouveaux responsables.

Un jour, Valérie se demande «s'il y a moyen de voir autre chose que des gens stressés». Elle démissionne.

Son but, c'est précisément de... destresser les gens. Intéressée depuis longtemps par les thérapies dites alternatives, elle commence à donner des cours de réflexologie, à faire des massages.

Le hic, c'est qu'elle est au chômage. Ces gains accessoires lui sont reprochés. Bien qu'elle n'ait pas épuisé ses indemnités, elle est placée en mesures de crise chez Job Eco, à faire de la récupération de bobines de cuivre. «Je coûtai trop cher, ou bien on m'a dénoncée». Elle ne comprend toujours pas cette attitude «alors que justement, j'essayais d'entreprendre quelque chose, de ne pas trop pomper le chômage». Et puis à Job Eco, la caisse de chômage compense le manque à gagner. Donc, «il fallait que je continue à faire des offres d'emploi, en plus de mon boulot de mas-seuse».

Elle n'a qu'une envie, réaliser son rêve, se mettre à son compte pour pratiquer des thérapies naturelles. Mais à qui s'adresser? Elle ne sait sur quelle aide compter, de quel côté se tourner. A l'entendre, on la découragerait plutôt...

Un dossier en ordre

Enfin, elle tombe sur quelqu'un de bon conseil, qui lui indique la marche à suivre. Valérie envoie au Département de l'économie publique un dossier expliquant son projet, avec ses

motivations et son curriculum vitae. Dossier qui doit être convaincant, puisqu'elle est convoquée à Neuchâtel par Pierre Thévenaz, du Département de l'économie publique. Seulement, comme elle n'a pas de diplôme ad hoc, elle doit suivre pendant dix jours, chez MES Gestion, société mandatée par l'Etat, un cours de comptabilité, de droit, communication, marketing, enfin «ce qu'il faut savoir à la base quand on se lance dans son petit rêve!»

Pour pouvoir suivre ce cours, Valérie doit envoyer une lettre de démission à Job Eco, avec le risque d'être pénalisée si jamais elle échouait.

«Je joue gros»

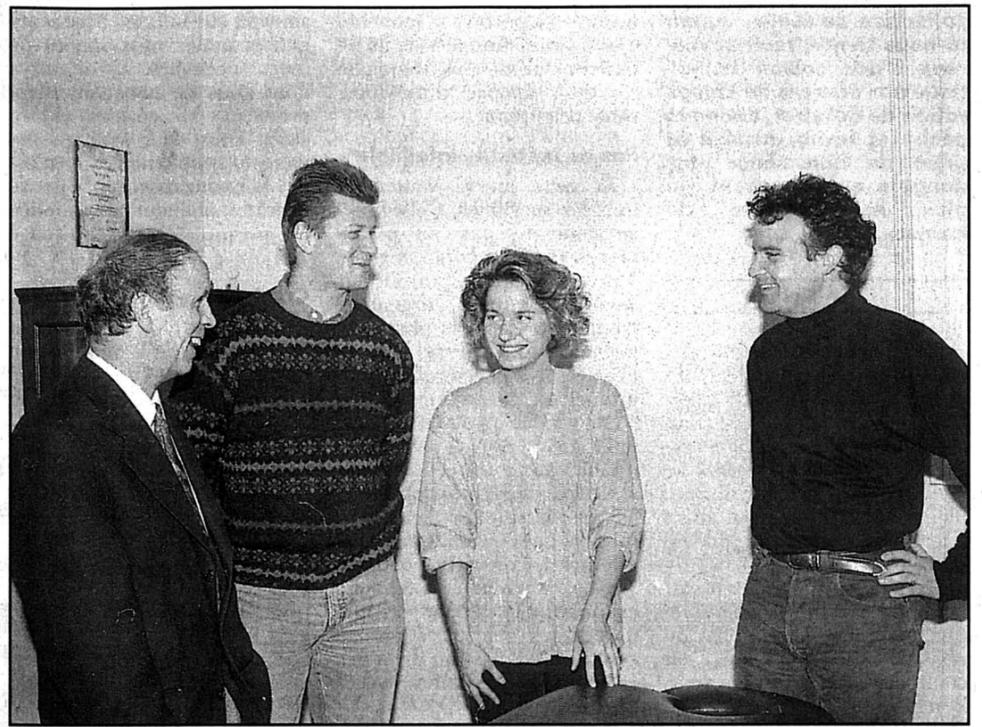
Enfin bref, pour Valérie, l'exercice est réussi. Le Département accepte de l'aider. C'est-à-dire, de lui octroyer trois mois d'indemnités, le temps qu'elle installe son entreprise. «Je joue gros. J'ai la chance de pouvoir compter sur une famille, si jamais. Les gens plus âgés prennent leur caisse de retraite pour se lancer. C'est le gros drame, si cela ne marche pas.»

Pour l'instant, elle n'a pas l'air de se plaindre, Valérie. Cela fait deux mois qu'elle a touché cette aide cantonale, et à peine inauguré, son cabinet voit déjà défiler jusqu'à 23 personnes par semaine. Ses fidèles clients l'ont suivie. «Mais mon entreprise est très simple», précise-t-elle, «de produit de base, c'est moi!»

Répondre à toutes les questions

Valérie garde tout de même une certaine amertume de ses mésaventures administratives. «Si vous voulez vous lancer, il ne faut pas avoir peur de vous exprimer. Ce n'est pas parce qu'on vous met au rancart que vous êtes un moins que rien. Il ne faut pas se laisser démolir. Ce n'est pas nous qui sommes nuls, c'est le système qui est mal fait.»

Surtout, elle aimerait que les informations soient plus simples et plus accessibles! Ce qu'elle trouverait bien, c'est «qu'il existe un groupe de quatre ou cinq personnes aptes à répondre à toutes les questions. Des gens qui connaissent le problème, qui sont passés par le chômage»...



Valérie Girardin enfin chez elle, entourée de gauche à droite par Heinz Reber, Pierre Thévenaz et Frédéric Noirjean. photo Droz

Comment faire?

Un chômeur désirant devenir indépendant peut bénéficier d'indemnités spécifiques, indique Pierre Thévenaz, rattaché au secrétariat général du Département de l'économie publique. Soit 60 jours ouvrables au maximum, où le chômeur, disons, Louis, est libéré de ses obligations, à condition que son dossier ait été accepté au préalable.

Ces 60 jours doivent permettre à Louis d'élaborer son projet. S'il échoue, des vérifications sont faites, et il risque une suspension du chômage en cas d'abus.

D'un autre côté, Louis dispose d'un délai cadre de quatre ans pour se réinscrire au chômage, alors qu'en règle générale, un indépendant n'a pas droit à de telles prestations.

A l'échéance de ces 60 jours, Louis peut encore éventuellement bénéficier d'une aide cantonale de 10 000 fr. au maximum. Sous certaines conditions

strictes. Notamment: ne pas être aux poursuites, ne pas avoir d'acte de défaut de biens, être capable d'investir une certaine somme...

Cette aide au démarrage n'est pas remboursable si Louis ne se réinscrit pas au chômage dans un délai de deux ans. Mais l'octroi de cette aide est conditionnée par certains critères. Le projet, notamment, doit être jugé fiable.

Cette année, plus de 200 demandes ont été traitées, «c'est énorme!», contre 83 l'année dernière. Pierre Thévenaz s'occupe de ce secteur depuis 1995 et a constaté depuis cette date que 60 à 70% des dossiers étaient toujours viables, 10 à 20% étaient en sursis, et 10% avaient échoué.

Les candidats indépendants sont aussi tenus, s'ils n'ont pas de formation ad hoc, de suivre un cours de dix jours (gestion, droit, comptabilité, etc), payé par la caisse de chômage et dis-

pensé par MES Gestion. Il donne droit à une attestation et se conclut par l'établissement d'un «business-plan».

MES Gestion est une jeune entreprise formée d'une dizaine de collaborateurs, indique son administrateur, Frédéric Noirjean. Elle est mandatée depuis 1993 par le Département de l'économie publique pour proposer des cours «apprenant à piloter une entreprise dans la vie de tous les jours, sans trop théoriser».

Plus de 200 personnes les ont déjà suivis, de tous les milieux possibles, du tuteur au docteur en biologie, et de 22 à 58 ans. Certains dossiers ne sont pas réalisables tels quels, mais les «élèves» le voient d'eux-mêmes puisque les outils qu'on leur inculque sont directement appliqués à leur projet. Certains retravaillent leur projet, d'autres en changeant carrément en cours de route.

CLD

Association de thérapeutes

Valérie Girardin est membre de l'Association romande des thérapeutes (ART), créée en 1993. Elle regroupe quelque 130 membres, des simples intéressés aux diplômés, avec diverses branches, de la nutrition à la réflexologie, en passant par les massages ou le Reiki. Ces thérapies sont complémentaires et non concurrentes de la médecine classique, précise le président de l'association, Heinz Reber, en insistant par contre sur leur rôle de prévention. Le but de l'ART, outre celui de faire recon-

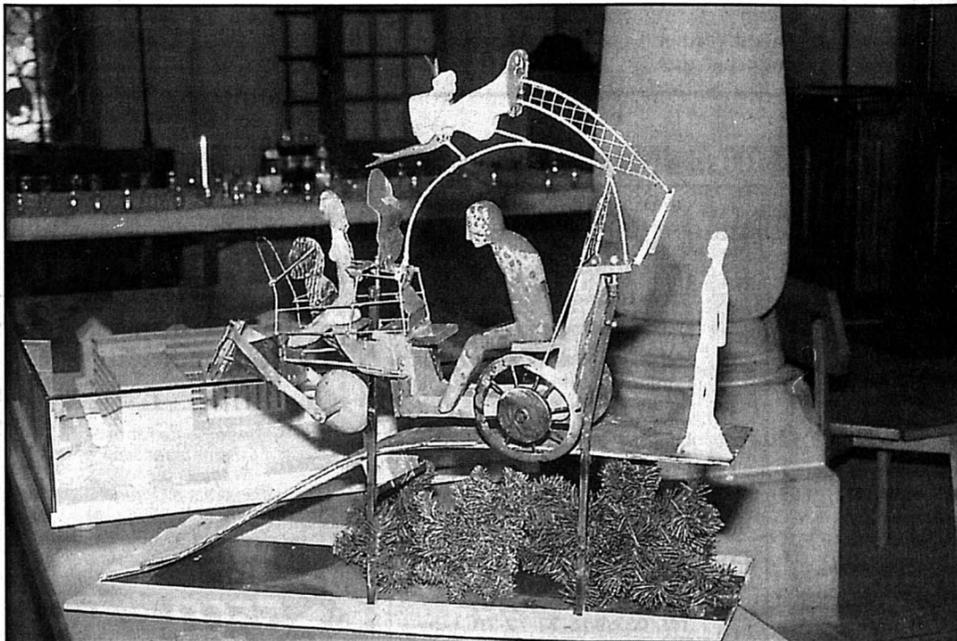
naître ses prestations par les caisses-maladie, est aussi de permettre à ses membres de suivre une formation continue.

Elle établit des critères internes. Par exemple, un thérapeute-membre doit s'engager à suivre 25 heures de perfectionnement chaque année «pour rester constamment à l'écoute de ce qui se passe». L'ART a déjà ouvert un centre thérapeutique à Neuchâtel et a acquis un bâtiment aux Bayards qu'elle aménagera par étapes pour y créer un centre de formation.

CLD

CLD

Future ETMN Présentation de l'œuvre d'art de la nouvelle école



Un des détails de l'œuvre de Pagni sélectionnée par le jury.

photo Perrin

Présentation publique, samedi dernier dans le hall de l'Hôtel de ville du Locle, des cinq projets retenus, en ultime phase, lors du concours d'arts plastiques pour la nouvelle Ecole technique de Montagnes neuchâteloises (ETMN). L'œuvre d'art finalement choisie est signée par Riccardo Pagni, un créateur qui n'est de loin pas un inconnu dans nos contrées. Lors de la même cérémonie, les invités ont aussi découvert la nouvelle signalétique de cette vaste bâtisse. L'idée retenue est le fruit du travail d'un groupe d'étudiants de l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises (EAMN).

Face à un large parterre de conseillers généraux des deux villes du Haut, d'un représentant de l'Etat, des directeurs du Cifom et de l'ETMN, la présidente de la ville du Locle, Josiane Nicolet, s'est réjouie que, par le jeu du pour cent culturel - auquel l'Etat participe à 50% - permette à cette future école de

s'enrichir d'une œuvre d'art. «Cet apport culturel est un bol d'air frais, en ces temps où les termes d'efficacité de rentabilité, de rigueur, de délocalisation envahissent de plus en plus notre langage».

«C'était un pari fou, mais aussi un acte de foi en l'avenir», a pour sa part déclaré le président du jury, Pierre-André Delachaux. Celui-ci a d'abord expliqué la formation de ce collège d'experts, pour ensuite rappeler son mode de fonctionnement. Il a ensuite indiqué que 28 artistes et créateurs neuchâtelois, ou demeurant dans l'espace Mittelland, se sont inscrits pour le premier degré de ce concours d'arts plastiques pour qui en comptait deux. Il aurait souhaité qu'il y en eût davantage.

Pour la phase finale, cinq projets ont été retenus et présentés sous la forme de maquettes. Ils avaient été imaginés par Jean-Jacques Hofstetter, de Fribourg, Samir Chennit, de Neuchâtel,

Pierre-Alain Cottard, de La Chaux-de-Fonds, Claude Frossard de Sauges, et Riccardo Pagni, de Gland. Ce fut l'idée sortie de l'imagination de ce dernier qui a séduit les jurés.

Pierre-André Delachaux l'a décrite comme «ludique, colorée, intelligente». De surcroît, sans être envahissante, cette œuvre occupera magnifiquement et traversera diagonalement la cour en proposant un cheminement allant dès le portique de l'école à la cafétéria. Son aspect aérien lui confère une forme de rêve dans ce temple de la technique. Comme toute œuvre d'art, celle-ci suscitera des critiques, des passions, des débats. Ce qui est le propre de toutes créations. Le président se réjouit de voir sa concrétisation en grandeur réelle. A ses yeux, «ne se prenant pas trop au sérieux, elle sera une forme de pied-de-nez à ce que notre siècle fournit de plus performant».

JCP

Edition «Loue, quand tu nous tiens», un nouveau recueil

La lecture de «Loue, quand tu nous tiens», récit savoureux d'une saison halieutique aux sources de l'inspiration de Courbet, donne la pêche et invite aussi à la prise de conscience des dangers qui menacent «la plus belle rivière de France».

Alain Prêtre

Ce livre signé Martine Piccino est avant tout un coup de cœur, une déclaration d'amour enflammée. Son auteur réside à Chenecey-Buillon, à un jet de pierres de la Loue, rivière mythique, pleine de sensualité qui attirera longtemps l'empereur du Japon Hirohito.

Fascination, envoûtement, la Loue a un pouvoir de séduction auquel il est difficile de résister. «Pêcher la Loue, c'est comme si vous disiez j'ai vu le Bon Dieu», assure Martine Piccino.

Au fil des 195 pages de son ouvrage joliment illustré des dessins originaux d'Antoine Flexas, Martine Piccino nous immerge dans l'insondable mystère de cette rivière qui «rend un peu fou et très dépendant», mais nous fait partager la vie des «grands hommes verts» (les pêcheurs) qui tentent de l'apprivoiser. C'est que la pêche à la mouche, la seule qui trouve grâce à ses yeux, fait appel à tout un cérémonial.

La pêche à la mouche est une affaire sérieuse, un acte de foi au sens religieux du

terme. «La pêche à la mouche, c'est comme une messe, ils ne parlent que de ça», témoigne Martine, épouse d'un incurable pratiquant.

Pas de méthode infaillible

Et cette messe vaut bien tous les sacrifices. Celle-là ne se contente pas de pièces jaunes mais en coûte, signale Martine, jusqu'à 2500 FF par week-end. «Aussi, l'argent ne compte pas, seul le plaisir de pêcher a une valeur», ajoute l'écrivain. La récompense suprême est la capture de la truite rebelle qu'on harcèle depuis deux mois. «Et lorsqu'elle est engamée (prise), c'est les portes du paradis», assure Martine. Seulement, le miracle ne se produit pas sans une bonne conscience de la rivière. «La pêche à la mouche est un art. On sait par exemple que si les oiseaux commencent à voler, c'est qu'il y a des mouches dans l'air», avertit Martine.

Il n'y a toutefois pas de méthode infaillible, et c'est ce qui fait aussi le charme de la Loue dont le tempérament est versatile, imprévisible. «Les pêcheurs à la mouche aiment aussi la Loue car elle les vexent. Ils n'arrivent pas à lui piquer toutes ses truites car un jour il y a du brouillard, le lendemain une crue», poursuit Martine Piccino.

La pêche à la mouche sur la Loue est un sacerdoce qui justifie tous les sacrifices y compris l'abandon de sa légitimité mais pas le renoncement aux petits à-côtés légers. «Les pêcheurs à la mouche viennent

souvent sur la Loue avec leurs petites amies passionnées de leurs pêcheurs et d'autres dont nous ne nous entretenons pas ici, ce n'est pas le sujet. Il est bien vrai que ce danger supplémentaire n'est pas fait pour rassurer l'épouse légitime, abandonnée, oubliée et presque «reniée» (page 105).

Comité créé

La pêche à la mouche est donc autant un monde qu'un temps à part. La crainte de Martine, abordée dans le der-

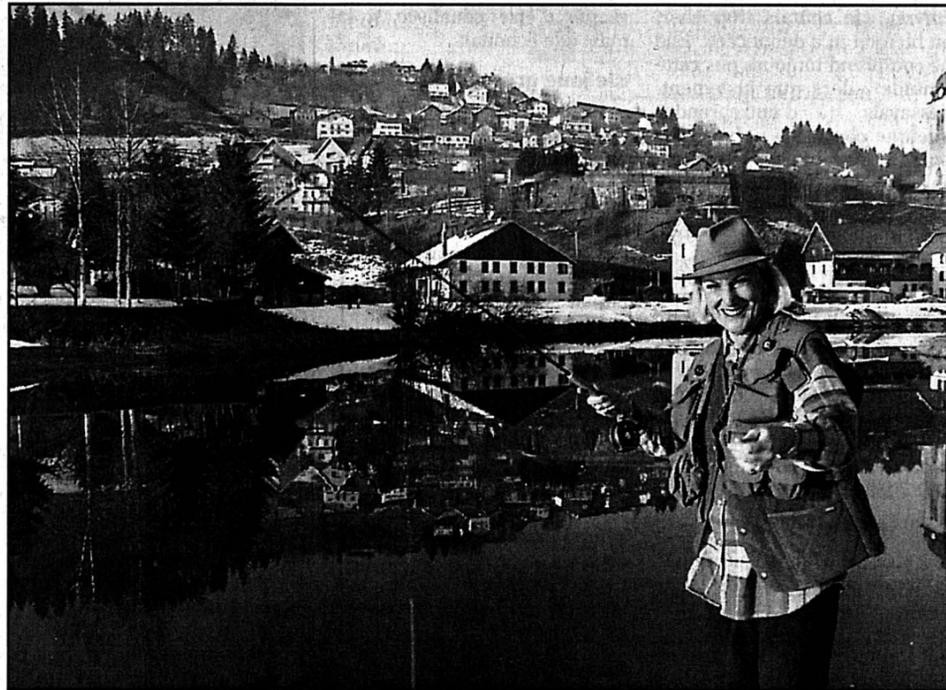
nier chapitre, est que cette ambiance si particulière n'ait plus l'éternité pour pouvoir continuer à exister.

Les «bracos» qui n'ont pas fait leur la devise des nouveaux pêcheurs à la mouche, à savoir «nos mouches sont nos cartouches mais elles n'entraînent pas la mort» (un moucheur digne de ce nom remet son poisson à l'eau), sont égratignés par Martine. Le cormoran a droit aussi à un coup de bec acéré. Mais la plus grosse crainte de Martine vient de la dégradation de la Loue. «Elle

se réchauffe, il y a de moins en moins d'éclosions. C'est mon souci primordial, et moi qui ait vécu au Mali, au Niger, je connais la valeur de l'eau», s'alarme Martine qui avec des amis vient de constituer un comité dénonçant le propriétaire d'une microcentrale hydro-électrique qui assèche la moyenne Loue.

PRA

«Loue, quand tu nous tiens» est disponible chez Martine Piccino, chemin du Moulin, 25 440 Chenecey-Buillon.



Martine Piccino porte un regard tendre et amusé sur les pêcheurs mais sévère sur les fossoyeurs de la Loue. photo Prêtre

Tourisme Saison maussade pour les campings

La fréquentation estivale des campings franc-comtois a reflué pour la deuxième année consécutive, observe l'Insee attribuant ce mauvais résultat à la forte baisse de la clientèle hollandaise.

La perte de nuitées l'été dernier s'est élevée à 10 pour cent. Le décompte des clients donne 307 000, soit une baisse de fréquentation de 6% par rapport à l'été 1995. Moins nombreux les campeurs sont restés aussi moins longtemps: 0,2 jour de moins en moyenne que l'année passée.

Plus d'Allemands

Qualifiée de «maussade» par l'Insee la saison aurait surtout souffert de la défection des Hollandais de loin les premiers clients étrangers des campings franc-comtois. Cet été 17% d'entre eux manquaient à l'appel après un recul de 15% en 1995. La fréquentation de la clientèle française a participé aussi aux mauvais résultats avec 13 pour cent.

Par contre, note l'Insee, «les Allemands ont été plus nombreux à s'arrêter dans la région de même que les Belges et les Luxembourgeois». Les Britanniques, eux, sont venus en moins grand nombre, mais ont prolongé leur séjour d'une demi-journée en moyenne par rapport à l'été 1995.

Mauvais temps en cause

La baisse de fréquentation des campings a touché les quatre départements franc-comtois mais en premier lieu le Doubs. Les campings 2 étoiles de ce département ont vendu 110 000 nuitées de moins qu'en 1995, soit une chute de 20 pour cent. La diminution est de même ampleur pour les 3 étoiles. En revanche, souligne l'Insee, les campings 4 étoiles ont réalisé une meilleure saison qu'en 1995, avec environ 980 000 nuitées supplémentaires (+ 25%).

Sur l'ensemble de la saison d'été 1996, de mai à septembre, le taux d'occupation des campings n'est que de 27% en moyenne, contre 36% en 1995. Il ne dépasse 50% qu'au mois de juillet. Cet été les campings franc-comtois ont été particulièrement boudés en août, conclut l'Insee. Le mauvais temps y a sans doute été pour quelque chose.

PRA

LOTO

Premier tirage:
2 - 11 - 22 - 30 - 44 - 45
Numéro complémentaire:
39.
Deuxième tirage:
1 - 5 - 11 - 19 - 25 - 29.
Numéro complémentaire:
35.

Gendarmerie Le départ regretté du major Tournier pour Pontarlier



Hommage appuyé et général au major Tournier, porté au commandement de la Compagnie de gendarmerie de Pontarlier. photo Prêtre

Le major Bernard Tournier quitte Morteau pour prendre le commandement de la Compagnie de gendarmerie de Pontarlier. Christian Magrin, adjudant, assure l'intérim en attendant l'affectation d'un nouveau patron à la tête de la Brigade de la capitale du Haut-Doubs horloger.

Le capitaine Doublier a ouvert, jeudi soir à Morteau, la cérémonie d'adieux et de remerciements à Bernard Tournier qui était en poste à Morteau depuis le 1er mai 1992. «Le major Tournier a fait preuve de toutes les qualités, de rigueur, de dynamisme et de disponibilité requises», a souligné son supérieur hiérarchique.

Si le capitaine se réjouit de voir arriver cet élément de va-

leur à Pontarlier, Jean-Marie Binétruy, maire de Morteau, exprime son «inquiétude de le voir partir». Jean-Marie Binétruy évoque «le climat de complexité et de confiance qui s'est installé dans le cas d'un certain nombre d'affaires avec le major Tournier». Des regrets partagés par une large partie de la population à en juger par les nombreux chefs d'entreprises, élus locaux, responsables d'associations, simples citoyens présents à cette réception.

Toutefois, Bernard Tournier ne dit pas adieu à Morteau mais au revoir seulement, car dans le cadre de ses nouvelles fonctions il aura toujours compétence pour intervenir dans le val.

Le conseiller général Vermot considère en tout cas que

«cette promotion est justifiée, récompensant un homme de devoir, d'honneur, qui sait commander et qui connaît son terrain». Bernard Tournier, touché par tant d'éloges, a tenu à se féliciter des «excellents rapports développés avec les élus, les chefs d'entreprises, les douanes suisse et française», associant à ses remerciements les éléments de la brigade de Morteau qualifiés de «solides et d'humains».

Le major a réservé un merci très appuyé aux maires successifs de Morteau, Pierre Cheval et Jean-Marie Binétruy, pour la rénovation de la brigade «jugée la plus belle et la plus fonctionnelle du département». Morteau regrettera aussi Sylvie, la charmante et prévenante épouse de Bernard Tournier.

PRA

IMMOBILIER

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 341 1930

28-064886/4x4



À VENDRE au nord-est du Locle PETIT IMMEUBLE

Dans quartier tranquille et ensoleillé.

Comprenant: trois appartements de 3 pièces et quatre appartements de 2 pièces. Balcons au sud.

Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 78 33. Fax 032/913 77 42

132-798517



À LOUER AU LOCLE Rue des Primevères

Appartements 1½ et 3 pièces

tranquilles et ensoleillés, tout confort, cuisine agencée.

Loyers réadaptés: dès Fr. 650.- + charges pour les 3 pièces.

Pour visiter:

Mme Bosset, tél. 931 83 10

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

132-797457

À VENDRE

Dans un immeuble de 9 appartements situé au nord-ouest de la ville

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 PIÈCES AVEC CACHET

Comprenant: hall d'entrée, magnifique cuisine agencée semi-ouverte sur salle à manger boisée, salon avec balcon, 3 chambres à coucher, salle de bains-WC.

Prix non spéculatif. Visite sur rendez-vous.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

132-798483



À LOUER Jardinière 107

Magnifiques appartements de 4 et 5 pièces

Appartements rénovés Cuisine agencée Grandes pièces Parquets d'origine

Parking collectif au rez

Libres dès le 1.1.97 ou à convenir

Notices à disposition à nos bureaux

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

UNEP

Dombresson Les services publics pensent s'offrir un nouveau bâtiment

Le Conseil communal de Dombresson se lance à l'eau! Constatant que le collège est suroccupé et que les locaux publics sont disséminés dans la localité, il proposera jeudi soir au Conseil général de voter un crédit de 2,1 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif. Avec le bureau communal, une salle de réunion, le hangar des pompes et de la voirie et des locaux pour le corps de Protection civile, la commune veut regrouper ses services publics.

Investir en période de crise n'est pas chose aisée, mais le Conseil communal de Dombresson est déterminé à combler les carences en locaux publics dans le village. La localité se développe, malgré un grand

nombre d'appartements vides, et le collège ne peut plus offrir assez de locaux scolaires pour les enfants en âge de scolarité. De même, l'équipement de la voirie et de la défense contre l'incendie est disséminé dans le village, dans des bâtiments vétustes.

En ce début de législature, l'exécutif a choisi de lancer formellement le projet de nouveau bâtiment administratif communal qu'il promet depuis de longs mois. Il présente jeudi prochain un crédit de 2,1 millions pour cette nouvelle construction, qui se situera à côté du collège. Ce dernier pourrait ainsi remplir uniquement sa fonction, avec ses six classes primaires actuelles. En août prochain, le nombre d'élèves prévus obligera certainement les autorités à ouvrir une septième classe, et cette

éventualité motive l'exécutif d'autant plus à regrouper, sous un même toit, les services administratifs communaux et de voirie et de défense contre le feu. La Protection civile pourrait y entreposer aussi son matériel, libérant par là des locaux dans l'abri public.

Exécutif confiant

Le point chaud de ce projet, peu combattu dans sa substance, reste son financement. Mais l'exécutif se déclare confiant. Le crédit demandé de 2,1 millions n'est cependant guère modifiable. Toutefois, le Conseil communal a sollicité le Fonds des communes qui lui garantit une somme à fonds perdus de 300 000 francs, et la région Val-de-Ruz laisse entrevoir l'octroi d'un prêt sans intérêts de 200 000 francs. L'emprunt s'impose pour le solde,

sans pour autant être chiffré actuellement.

L'exécutif entend ne pas mettre à contribution le compte-courant de la commune et tenter de mettre en place une politique financière

à long terme. Il possède déjà quelques atouts pour cela: un faible endettement, de bons résultats comptables, un équilibre budgétaire sans complaisance (lire l'encadré) et des perspectives démogra-

phiques encourageantes. De quoi doter Dombresson d'une infrastructure publique adaptée aux besoins de la population et du village dans son ensemble.

Philippe Chopard

Un équilibre sans complaisance

Présenter un budget équilibré est une chose rare, mais le Conseil communal de Dombresson, qui arrive à un bénéfice de 605 fr. pour un total de recettes de 4,6 millions, assure qu'il n'a pas fait preuve de complaisance. Ce résultat, qui sera soumis jeudi soir au Conseil général, tient compte des tradi-

tionnelles contingences comptables imposées par l'Etat, mais aussi de quelques bonnes surprises. Une personne morale du village se verra davantage taxée l'an prochain et la commune encaissera notamment le produit de la vente de son télé-réseau à Vidéol 2000.

Au chapitre des investissements, le Conseil communal prévoit bien évidemment la construction du nouveau bâtiment pour les services publics et deux réfections de chemins. Soit un montant de près d'un million de francs à engager l'année prochaine.

PHC



L'actuel collège de Dombresson est suroccupé.

photo a

Fleurier Un jeune conseiller général particulièrement dynamique

Sven Schwab a été élu au Conseil général fleurisien en mai dernier alors qu'il avait en main sa carte de citoyen depuis deux mois seulement. A moins de 19 ans, il est le plus jeune conseiller général du Val-de-Travers, voire même de tout le canton. Rencontre avec un jeune homme sain de corps et d'esprit.

Philippe Racine

Au soir du dimanche 5 mai dernier, Sven Schwab s'est endormi dans la peau d'un conseiller général, alors que le matin même il n'était encore qu'un citoyen tout frais, au sens civique du terme,

puisque'il venait de fêter ses 18 ans un mois plus tôt. Sportif dans l'âme et dans le corps, il siège désormais à Fleurier. Malgré ce que d'aucuns pourraient penser, Sven Schwab ne restera pas silencieux à l'écoute de ses aînés. Si sur une patinoire il joue des épaules pour faire sa place, c'est à coup d'idées et d'engagement qu'il travaille pour sa cause. Celle des jeunes.

Tombé dans la marmite orange du groupe Forum par la grâce d'une maman qui fut conseillère générale, Sven Schwab s'est porté candidat aux dernières élections communales. Mais plus qu'un quelconque virus politique, c'est la personnalité même du

jeune homme qui l'a poussé à s'investir pour son village. Il fallait bien que cela arrive un jour car Sven Schwab brûle de l'énergie pour la collectivité depuis longtemps déjà.

«La lutte entre partis ne sert à rien»

Hockeyeur jusqu'au bout des orteils, skieur invétéré, dorénavant footballeur au sein du «champion cantonal des cantines», le FC Môtiers, Sven Schwab a vraiment mouillé son maillot pour la cause du sport. Avec ses copains du gymnase vallonnier, il s'était effectivement engagé à fond dans la bataille du référendum contre le Centre sportif. Il garde d'ailleurs un souvenir très marqué de sa campagne de soutien au projet. A tel point d'ailleurs qu'il pense que «le déclic politique s'est produit à ce moment-là».

La politique communale, parlons-en justement. S'il a presque tout à apprendre en la matière, Sven Schwab a tout de même une idée bien précise à ce sujet: «La lutte de partis est ridicule à notre niveau. Elle ne sert plus à rien. Je ne suis pas contre le système, car il est bon que toutes les tendances s'expriment. Mais c'est la manière dont cela se passe qui me déplaît.»

Il pense d'abord à ses contemporains

Ces propos ne tombe pas gratuitement, ni à la légère. Doté d'un esprit porté sur le collectif, le jeune élu ne supporte pas non plus l'égoïsme qui prévaut parfois dans les rangs des conseils généraux du Vallon et d'ailleurs: «Dans la vie, on ne peut rien faire tout seul. On a toujours besoin des autres. Pour une collectivité, c'est dorénavant pareil. Un village ne peut plus rien entreprendre dans son coin.»

Membre assidu du groupe Jeunessexpress (Jex), Sven Schwab trempe donc aussi dans diverses organisations de manifestations, notamment pour ses contemporains. Dès lors, il est évident que la cause première qu'il souhaite défendre «politiquement» est celle des jeunes: «La grande difficulté est de trouver un juste milieu entre ce qui leur est proposé et leur capacité à se débrouiller. Il s'agit d'éviter que les jeunes se sentent sous le joug d'une espèce de dictature.»

Son ambition? Faire de son mieux

Il est un sujet qui touche particulièrement Sven Schwab: la prévention en matière d'usage de stupéfiants. Un combat que l'élu considère comme mal engagé: «Je me souviens d'une visite que nous avions faite avec le gymnase dans un centre d'accueil pour toxicomanes. Discuter avec les pensionnaires valait tous les discours. A mon sens, ce sont ces gens-là qu'on devrait inviter à s'exprimer devant une classe. Leur vécu touche bien plus au but que les paroles de politiciens, voire de spécialistes comme, par exemple, les médecins.»

Etudiant en droit, le Fleurisien n'a pas, on le voit bien, sa langue dans la poche. Et c'est très souvent à bon escient qu'il distille son avis. Un avis qu'il n'a pas sur tout car il connaît ses limites. Ce qui fait de lui tout sauf un ambitieux: «Cet adjectif est ambigu. Il a un côté péjoratif. Mon ambition se résume à peu de chose. Il s'agit pour moi simplement de faire de mon mieux à chaque fois que je m'engage.»

PHR

Espace Val-de-Ruz Succès financier pour le Chat botté

Espace Val-de-Ruz peut être fier du résultat financier du spectacle qu'il a monté à Cernier en août dernier. Le Chat botté a attiré 4637 spectateurs et dégagé un bénéfice qui sera versé aux professionnels engagés. L'association de promotion «civile» de la région poursuit par ailleurs une activité débordante, dans plusieurs domaines.

Réunis récemment à Malvilliers, les membres de l'association Espace Val-de-Ruz ont pris connaissance du dernier bilan financier du Chat botté, ce grand spectacle donné cet été en plein sur le site de Cernier. Le président Bernard Soguel a eu tout loisir de déclarer que la satisfaction était de mise après cette grande aventure, même s'il a émis un petit regret. Les professionnels engagés pour ce spectacle (metteurs en scène, décorateur, etc.) ne pourront en effet pas toucher le cachet maximal prévu dans le budget initial.

Les organisateurs ont en effet dès le début adopté un système de rétribution avec une fourchette entre un plancher et un plafond, pour permettre, si le succès était au rendez-vous, d'améliorer le traitement des professionnels engagés. Avec 4637 spectateurs, le Chat botté a dégagé un bénéfice de 8000 francs pour 162 000 francs de recettes. Un très beau résultat qui ne récompense cependant pas, financièrement parlant, le travail des professionnels. Mais ceux-ci n'en avaient pas fait une opération lucrative...

Le Conseil communal de Cernier a décidé à ce sujet de

réduire de moitié la taxe sur les spectacles, ce qui améliorera encore le bilan financier du Chat botté. Espace Val-de-Ruz s'en est donc tiré financièrement, non sans avoir pris pas mal de risques. La météo maussade du mois d'août dernier n'a heureusement pas eu d'influence négative sur le nombre d'entrée, puisque le taux d'occupation des places disponibles s'élève à 83 pour cent.

Forces recherchées

L'assemblée a également passé en revue l'activité des différents groupes de l'association durant l'année écoulée. Animer-créal a besoin de quelques nouvelles forces pour poursuivre son programme intensif. La brochure Vivre la région Val-de-Ruz est sortie de presse cet automne, le Salon commercial a bien marché et le budget pour 1997 n'a pas amené de commentaires particuliers, même si Espace Val-de-Ruz prévoit une diminution du nombre de cotisants. L'association n'est par ailleurs pas favorable à prendre des parts dans la société anonyme du buffet de la gare des Hauts-Geneveys, même si elle est disposée à organiser des manifestations ponctuelles dans cet établissement. En fin d'assemblée, l'association a reçu Francis Matthey, président du comité stratégique d'Expo 2001. L'orateur a décrit ce grand événement et vivement encouragé le Val-de-Ruz à réfléchir aussi à l'animation de ce grand rendez-vous des Suisses avec leur identité. Message reçu par Bernard Soguel et son comité.

Philippe Chopard



Sven Schwab a été élu au Conseil général deux mois après avoir fêté ses 18 ans. photo Galley

Réforme judiciaire L'Erguël lie son destin à la Prévôté

Ils avaient décidé de prendre de la hauteur pour enterrer leur antique institution. Samedi, les acteurs impliqués, ou qui l'ont été, dans le fonctionnement du tribunal de district de Courtelary, se sont retrouvés à Mont-Soleil, pour partager leur traditionnel repas en commun. Une certaine émotion était perceptible. Pensez, ils avaient à ponctuer 165 ans d'histoire.

L'époque est impitoyable. Au nom d'impératifs économiques et de rentabilité, elle parvient à faire déchoir de leur socle, les institutions les mieux établies. D'ici à une quinzaine de jours, la vie des tribunaux de district, sur l'ensemble du canton de Berne, se relatera au passé. Partout, la justice sera appliquée de manière différente.

Une tête tombée

Depuis le 31 juillet 1831, année où le canton de Berne adopte sa première constitution libérale, le tribunal du district de Courtelary a rendu, on peut s'en douter, des milliers de jugements. Invité à retracer les grandes heures de cette institution, le président de tribunal Philippe Beuchat avait choisi d'en dépoussiérer un particulièrement saignant.

Le 11 juin 1835, François Fête, le mal nommé, n'était pas vraiment à la noce. Reconnu coupable de meurtre, il était guillotiné dans le cheflieu. Le district de Courtelary clôt, alors, la liste de ses exécutions capitales.

Mort en bonne santé

Aujourd'hui son tribunal s'apprête à transférer à Moutier l'ensemble de ses dossiers. Commentant cette évolution, Philippe Beuchat parodiait un humoriste français pour dire à un auditoire com-

posé du préfet, du maire de Saint-Imier, de juges actifs et retraités, d'avocats et de notaires: «Notre institution meurt en bonne santé à l'âge biblique de 165 ans.» Les tribunaux de district ont donc vécu. Dans le Jura bernois, ils s'effacent aujourd'hui pour faire place au tribunal d'arrondissement judiciaire I, Courtelary-Moutier-La Neuveville, dont le siège est à Moutier.

Fonctions similaires

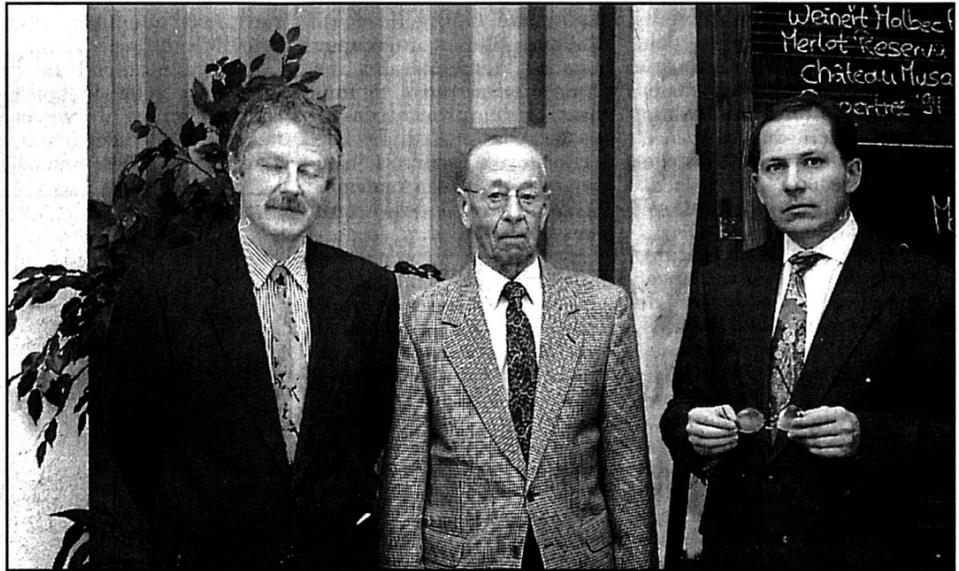
Jusqu'ici actifs à Courtelary, les présidents de tribunal Philippe Beuchat et Jean Mario Gfeller assumeront des fonctions similaires en Prévôté à l'image, d'ailleurs, de leur collègue neuchâtelois Gabriel Zürcher. Par contre, la trajectoire des juges siégeant jusqu'ici à Moutier diffère. Le mandat de Ronald Lerch échoit à la fin de l'année. François Tallat rejoindra Berne pour fonctionner comme juge d'instruction cantonal.

Dans ce nouvel organisme, Jean Mario Gfeller traitera plus spécifiquement des affaires relevant de la justice pénale, alors que Philippe Beuchat devra s'habituer à l'absence de juge laïcs - cette suppression est une des nouveautés importantes de cette réforme judiciaire - dans des affaires relevant du droit civil. Gabriel Zürcher passera lui, d'un domaine à l'autre.

Emplois préservés

Fait réjouissant: cette restructuration n'a fait perdre sa place à aucun des neuf collaborateurs employés jusqu'ici au tribunal de Courtelary. Cinq vont poursuivre leur activité à Moutier, trois rejoignent le tribunal d'arrondissement Bienne - Nidau et une secrétaire officiera désormais dans le privé.

Quant aux salles d'audience



Jacques Bosshart, doyen des présidents du tribunal du district de Courtelary, est ici entouré de ses successeurs Philippe Beuchat, à gauche, et Jean Mario Gfeller.

photo Chiesa

des préfectures de La Neuveville et de Courtelary, elles ne devraient plus servir qu'épisodiquement.

Proximité perdue

A Mont-Soleil samedi, personne ne voulait préjuger des ré-

sultats de cette centralisation. Tout le monde s'accordait pourtant à dire que cette réforme entraînera la fin d'une justice dite de proximité. Elle avait pour avantage de déboucher sur des verdicts rendus en toute connaissance de cause.

La nouvelle formule préservera-t-elle cette chance pour le justiciable? La réponse à cette question tombera une fois que le tribunal d'arrondissement aura trouvé son rythme de croisière.

Nicolas Chiesa

La fenêtre pour issue

En ce temps là, les maires de Courtelary et de Saint-Imier ne s'appelaient ni Walliser ni Zumstein. Ils se nommaient Béguelin et Monnin et partageaient l'indignation de leurs concitoyens quant à la manière qu'avait, le bailli de l'époque, le Tramelot Mestret, d'appliquer la justice. Le 29 septembre 1733, un cortège se mit en branle avec pour

intention de prendre d'assaut le château de Courtelary. Par la fenêtre, le bailli prit la fuite pour aller se réfugier à Porrentruy auprès du prince-évêque.

Deux cent soixante-trois ans après cet épisode, l'histoire a bégayé, à la différence près qu'aucun responsable d'exécutif n'a assisté à la prouesse d'Antoine Bigler. Tramelot, comme Sieur Mes-

trezat, il a lui aussi dû se résoudre à quitter la préfecture par une fenêtre. Son ancêtre avait eu un réflexe de peur. Lui était tenaillé par la faim. Midi passé depuis longtemps, parce qu'il avait été ou distrait ou trop concentré sur ses dossiers, il butait sur des portes closes. Il ne lui restait plus qu'à s'évader.

NIC

Distinctions Comédiens et sportifs se partagent les mérites tramelots



Les mérites tramelots 96 ont été attribués à la Théâtrale et aux sportifs Séverine Bourqui et David Germiquet.

photo Chiesa

Sur proposition de la Commission «sport culture tourisme», le Conseil municipal a arrêté le palmarès de l'édition 1996 des mérites tramelots. Samedi soir, les lauréats ont reçu félicitations et enveloppes.

L'an dernier déjà, l'exécutif tramelot avait demandé à la cavalière Sandrine Kohli et à l'athlète Alain Vuilleumier de se répartir les 1000 francs contenus dans l'enveloppe du prix sportif. Samedi, la patineuse Séverine Bourqui et l'haltérophile David Germiquet ont été priés de répéter l'exercice.

Classés ex-aequo, ces deux sportifs sont, à juste titre, considérés comme des espoirs

dans leur discipline de prédilection.

L'hiver dernier, Séverine Bourqui a multiplié les performances de choix. Dans la catégorie cadets, elle s'est notamment classée deuxième des championnats suisses. Cette saison, les satisfactions sont plus rares. Victime d'une croissance osseuse au talon, la Tramelote n'a pratiquement pas évolué sur la glace. Fort heureusement, cette blessure n'affecte pas sa motivation.

L'haltérophile Daniel Germiquet, est lui en pleine possession de ses moyens. Récemment encore, ce jeune homme de 19 ans parvenait à soulever 90 kg à l'arraché et 112 kg à l'épaulé-jeté. Auréolé de son titre de champion

suisse junior, cet athlète de 19 ans s'est fixé, pour prochain but, d'attendre les résultats qui lui permettraient de participer aux championnats suisse élite.

Au niveau de la distinction culturelle, l'exécutif tramelot a rendu un verdict clair pour succéder à Claudine Houriet. Les 1000 francs ont été attribués à la Théâtrale. Samedi, les conseillers ont pu se persuader de la justesse de leur choix. C'est avec une étonnante maîtrise que les comédiens ont transformé l'auditorium du CIP en véritable «Palace», du nom de la pièce que la troupe joue pour signer son retour sur scène après une éclipse de deux ans.

NIC

BREVES

Université Choix exclusivement féminin

Le gouvernement bernois a choisi trois femmes pour pourvoir deux chaires vacantes à l'Université de Berne. Les juristes Jolanta Kren Kostiewicz et Claire Huguenin Jacobsans se partageront une chaire à la faculté de droit et des sciences économiques. La théologienne Silvia Schroer sera quant à elle, professeur spécialisée de l'Ancien testament. Même si elles occuperont chacune la chaire à mi-temps, les deux nouveaux professeurs de droit mettront l'accent sur

des domaines différents de la recherche et de l'enseignement. Claire Huguenin Jacobs, exerce actuellement la fonction de conseillère scientifique à l'Institut européen de Zurich. C'est une spécialiste du droit privé et du droit commercial. Sa collègue Jolanta Kren Kostiewicz excelle dans le droit privé international. La théologienne Silvia Schroer travaille, pour l'heure, à titre principal sur un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique. /réd-oid

Noël Générosité de Saint-Imier

Les conseillers généraux imériens ont joué au Père Noël un vendredi 13. Aujourd'hui, la société d'équitation du valon de Saint-Imier, le club de tennis de table, les jeunes du Mont-Soleil Open air et les membres des «Marnés de la Coudre», savent que ce jour-là porte bonheur. Ces sociétés et organisateurs ont été choisis pour être les heureux bénéficiaires de quatre enveloppes contenant 500 francs chacune. Ces dons doivent les inciter à développer leurs activités.

NIC

Saint-Imier Une pluie de nominations

Aucune des nominations de sa dernière séance de l'année ne sera parvenue à diviser le Conseil général imérien. Comme c'est souvent le cas en décembre, ils a tout d'abord fallu procéder au remplacement de membres démissionnaires des commissions municipales. Patrick Zihlmann représentait Alliance jurassienne à l'école primaire et à la commission des installations sportives. Micheline Bueche et Daniel Golay se répartiront ce double mandat. Au sein de la commission du Service de défense, Francis

Wenger a été nommé pour remplacer le socialiste Michel Tharin. Par ailleurs, les conseillers généraux ont désigné la délégation appelée à représenter Saint-Imier, pour les quatre prochaines années, au sein du Syndicat de l'hôpital du district de Courtelary. Ils ont porté leur choix sur Gérald Aechlimann, Jean-Rodolf Küng, Rodolf Liechi, Marcelle Roulet, Thérèse Rossini, Christian Tschan et Roland Donzé. Jean-Claude Lehmann siègera, lui, en tant que représentant du Conseil municipal.

NIC

Sonvilier Retour en grâce des anciens

Il est plus motivant de se choisir un maire que d'attribuer deux postes vacants au Conseil municipal. Hier à Sonvilier, 38% des électeurs seulement se sont déplacés aux urnes. Les anciens conseillers municipaux Charles Voser et Stéphane Schwendimann sortent vainqueurs de ce scrutin.

Au soir de l'élection à la mairie, les habitants de Sonvilier pouvaient légitimement croire que leur exécutif serait composé d'une majorité de béotiens.

Se retrouvait placé à la tête de cette organe, le maire radical Jean-Pierre Rérat. L'agriculteur Gilbert Jeanneret était alors le seul conseiller municipal en place à obtenir la majorité absolue. Ses collègues de parti Pierre-Yves Vuilleumier et Lisette Roth franchissaient également cet obstacle. Président des assemblées communales, Jean Bachmann avec son élection atténuait la déception d'Intérêts et avenir de Sonvilier, formation battue non seulement à la mairie mais qui voyait en plus ses deux municipaux sortants ballottés.

Depuis hier, ce groupe a retrouvé des couleurs. Ses représentants Charles-André Voser et Stéphane Schwendimann ont terminé leur pénitence. Leurs élections ne se discutent pas, puisqu'ils obtiennent respectivement 184 et 158 voix Les agrariens Samuel Flückiger, seul ancien à se représenter à être finalement écarté, et Jean-Frédéric Schwendimann sont les battus de ce match à quatre. Les scores honorables qu'ils obtiennent, 120 et 79 suffrages, les aideront à se consoler. Ainsi donc, la commune de Sonvilier a achevé hier le renouvellement de ses autorités. Dès le 1er janvier et pour quatre ans, elle testera la formule d'un Conseil municipal de 6 membres seulement appelés à encadrer le maire.

NIC

Courtelary Valse politique à trois temps

Les habitants de Courtelary auront pris leur temps pour nommer leurs autorités. Si le maire Michel Walliser et le président des assemblées Jean-Pierre Bessire ont été reconduits tacitement dans leur fonction, deux élections ont été nécessaires pour désigner les acteurs d'un exécutif, désormais réduit de deux unités.

Lors du scrutin vieux de quinze jours, les anciens conseillers municipaux avaient eu les faveurs des électeurs. Un trio de politiciens confirmés composé du socialiste Paul Rohrbach, du radical Werner Dornbierer et de l'agriculteur Frédy Tschan était complété par de l'apport du radical Bernard Bühler, seul nouveau à se jouer de l'obstacle de la majorité absolue.

Trois candidats espéraient, hier que le deuxième tour leur serait favorable. Quarante et un pour cent de l'électorat a participé au jeu de la chaise musicale adapté à la vie politique du cheflieu. Le verdict des urnes débouche sur l'élection de l'agriculteur Nicolas Oppiger et du socialiste Philippe Hauri. Ils sont invités à rejoindre le Conseil municipal avec respectivement 206 et 166 voix. Le radical Paul Wyssbrod, n'a pas à rougir de sa défaite. Les 141 voix obtenues l'inciteront peut-être à tenter à nouveau sa chance lors d'un futur renouvellement des autorités. Désormais, le parti radical avec trois élus, dont le maire est le mieux représenté au sein de l'organe exécutif.

NIC

Les Bois - Ocnita Des chômeurs jurassiens pour la Roumanie

Voilà sept ans que l'équipe de «Coup d'Pouce» des Bois tisse des liens d'amitié avec Ocnita en Roumanie. Avec à la clef la réalisation d'un moulin qui tourne à plein rendement, la construction d'une boulangerie et d'un dispensaire, l'envoi de vélos.... Aujourd'hui, cette coopération prend deux nouveaux visages. Une fondation créée sur place va permettre aux Roumains de prendre en mains leur destinée. D'un autre côté, l'envoi de chômeurs jurassiens pour des mandats précis est en voie de concrétisation...

Michel Gogniat

Il y a eu passablement de jumelages entre les villages jurassiens et roumains à l'époque. Combien sont encore actifs aujourd'hui? Bien peu. Pourtant, plus que jamais, la Roumanie, qui a grand mal à sortir la tête de l'eau, a besoin du coup de pouce européen.

Aux Bois, autour de Daniel Hubleur, une équipe soudée et imaginative pour

suit cette coopération. Cela se traduit par d'intenses moments de bonheur comme ce mariage roumano-jurassien noué l'automne dernier à Ocnita. Comme l'inauguration de l'électrification de ce hameau réalisée grâce à l'appui des «Gremauds». On ne parlera pas du moulin qui tourne 24 heures sur 24, broyant sept tonnes de blé quotidiennement.

On vient de 100 kilomètres à la ronde y amener ses céréales. On ne parlera pas non plus de la boulangerie qui, en deux équipes, produit entre 700 et 900 kilos de pain par jour, des pains de 1,3 kilos qui sont vendus un franc suisse. Sans parler du dispensaire à l'organisation un peu chaotique, de l'école dépourvue du nécessaire... Alors que l'action «vélo», soutenue par la vente de cartes postales, se poursuit.

Deux axes

Ce week-end, l'équipe de «Coup d'Pouce» a pris une décision historique en votant la création d'une fondation en Roumanie. Cette fondation s'appellera «Jurroc» c'est-à-dire «bonne chance» en roumain. Elle va

reprandre les projets en cours et les chapeauter. L'équipe des Bois dispose d'une voix au conseil de fondation et d'un droit de veto sur les décisions.

Le but est double. D'une part, cette fondation permet un passage plus aisé aux frontières. Le plus important est de voir les Roumains prendre en mains leurs affaires ce qui n'est pas toujours évident quand on a vécu 50 ans sous l'aile de l'Etat. En projet bien avancé aussi, l'envoi de chômeurs jurassiens dans ce coin de pays. Patron des arts et métiers, Gérard Cattin s'est rendu sur place.

Le concept l'a convaincu. Ces chômeurs auraient des mandats précis: gestion et comptabilité du moulin, amélioration de la qualité du pain à la boulangerie, maintenance des machines, étude de l'infrastructure communale pour aménager une step, des canalisations.... À relever enfin un don de 25 000 francs de Fréquence Jura à «Coup d'Pouce», une somme qui pourrait peut-être servir à électrifier le hameau de la... vallée des loups, un hameau complètement isolé.

MGO



Les habitants d'un hameau proche d'Ocnita ont réservé une fête à l'équipe des Bois lors du lancement de l'électrification de leur hameau réalisée grâce à l'aide des Jurassiens.

photo Gogniat

Les Breuleux Du ski attelé à gogo



Du côté du Plat des Chaux Une coordination parfois mouvementée entre les skieurs et les cavaliers...

photo Gogniat

La bonne humeur, l'amour des chevaux et du ski ont eu raison samedi d'une méchante brume et d'une neige lourde et profonde. Mis sur pied par la société de développement et d'embellissement du lieu, le ski attelé des Breuleux a révélé des graines de champions, sur lattes comme sur monture...

Pour les chevaux, répartis en deux catégories (Franches-Montagnes et demi-sang), les conditions étaient plutôt pénibles. Ils devaient brasser une neige lourde sur un sol spongieux.

Même à ski de fond!

Si les montures soufflaient épais, les skieurs

eux, accrochés au bout d'une corde de quatre à cinq mètres, dégustaient. En effet, à l'arrivée, leurs visières étaient complètement crépées de boue. Impossible d'y voir à deux mètres. Malgré ces conditions, une trentaine de champions se sont élancés.

Gilles Grandjean, des Breuleux s'est imposé devant Lucie Cattin. Chez les chevaux, «Farceuse» d'Adrien Cattin, des Bois, a réalisé le meilleur chrono en race Franches-Montagnes.

Elle précède Elvira de la Fondation du Roselet. En demi-sang, Colombo (Brigitte Isler, du Cerneux-Veusil) prend le dessus sur Boulo de Pierre Boillat, des

Breuleux. A relever l'organisation parfaite de l'équipe de Sébastien Christ avec, au micro, un speaker de haute tenue en la personne de Marcel Cuenin.

Pour le plus grand bonheur des enfants, l'attelage d'Ursula Müller Studer et ses chevaux géants (de race anglaise Shire) étaient de la partie pour une balade. Du spectacle enfin avec un tour de piste effectué par Martine Oppliger du Cerneux-Veusil qui montait debout deux de ses juments favorites, un tour de voltige audacieux. Alors que le facteur du lieu, Mutcho Boillat, tenait le pari de faire le tour de piste attelé en... ski de fond.

MGO

BRÈVES

Courfaivre Plus personne!

Vendredi dernier en fin de journée (17h30), un accident de la circulation s'est produit à Courfaivre à la hauteur du restaurant de la Gare. Un cyclomotoriste qui circulait en direction de Delémont a été renversé par une voiture venant en sens inverse. Malgré le choc, le conducteur fautif a poursuivi sa route en direction de Bassecourt. Le cyclomotoriste a quant à lui été pris en charge par un automobiliste inconnu qui l'a déposé à Delémont. Au vu de ces éléments, la police jurassienne lance un appel à témoin pour qui aurait vu l'automobiliste fautif (voiture blanche) et qui aurait pris en charge le cyclomotoriste (appel au 421 53 53).

MGO

Les Bois Comptoir à succès

Sous la houlette de Micheline et de Louis-Georges Lecerf, le premier comptoir artisanal des Bois a connu un beau succès cette fin de semaine. Durant trois jours, un nombreux public a visité cette exposition qui réunissait une vingtaine d'artisans francs-montagnards mais aussi neuchâtelois. Il faut relever que ce Comptoir était superbement

présenté avec des stands agui-chants. Entre la peinture sur soie, les jouets en bois, les bougies et bijoux, la valse des sorcières et les peluches, il y avait véritablement le choix pour dénicher son cadeau de Noël. Au vu de cette première expérience positive, la bijoutière des Bois pense répéter l'opération l'an prochain.

MGO



Micheline Lecerf, une première à succès. photo Gogniat

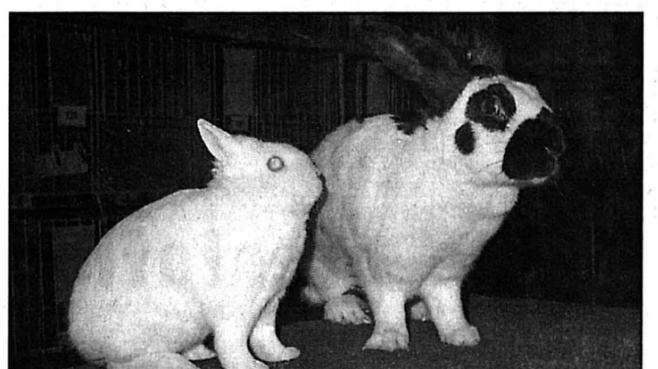
Lajoux Mille longues oreilles au pays des Coqs

Cinq cent lapins se sont frottés les oreilles ce week-end à Lajoux à l'occasion du 38e concours de beauté mis sur pied par la société ornithologique du lieu. Une sorte de mise en jambe avant la 17e exposition nationale qui réunira 5000 Jeannots mâles à fin janvier à Delémont...

Comme d'habitude, l'équipe du président Lorenzo Pallaoro avait bien fait les choses pour cette 38e cuvée, ponctuée, comme il se doit, par la traditionnelle assiette de tripes.

Epreuves nationales

Les éleveurs ont le regard fixé sur le championnat suisse qui se déroulera pour la première fois dans le Jura à fin janvier. A Lajoux, nous avons retrouvé les noms de plusieurs passionnés. En voici quelques-uns, sans pouvoir être exhaustifs: Céline Willemin, de Lajoux (nain de couleur), Raymond Amstur, de Tramelan



Ce week-end à Lajoux, du plus petit au plus grand.

photo Gogniat

(Hermelin), Henri Droz, de Tramelan (russe), Pallaoro Lorenzo, André Pivvin, de Tramelan et Gérard Affolter, de Lajoux (Petit gris suisse), Chantal De Biasio, de Saint-Brais et Thierry Nater, de Courtelary (Alaska), André Meyer, de Courroux (feu), J-D Droz, de Tramelan (Marte), Roland Linder et Rénald

Boillat, de Tramelan (chinchilla), Michel Froidevaux, de Tramelan (rex), Lydia Rohrbach, de Tramelan (Bleu de Vienne), Raymond Beuret de Saint-Brais (fauve de Bourgogne), Pierre Montavon, de Glovelier (Argenté de champagne) ou encore Gérard Lachat, de Saint-Brais et ses géants blancs.

MGO

Canton du Jura

Michel Gogniat
Case postale 232
2350 Saignelégier
Tél. (032) 951 20 51
Fax: (032) 951 24 85

← ACTION →

Cartes de visite

Profitez jusqu'au 31 décembre 1996 !

NOUVEAU



CHANGEMENT

Faites imprimer **vos cartes de visite**
avec votre **nouveau** numéro de **téléphone**.

NOUVEAU



CHANGEMENT

Jean Trensène
Comédien

Av. Léopold-Robert 95 Tél. 032/923 45 56
2300 La Chaux-de-Fonds Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 1

Pierre-André EXEMPLE
Menuisier-ébéniste

Rue des Fleurs 15 Tél. 032/923 45 56
2400 Le Locle Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 2

Marie-Christine Essai
Artiste

Alexis-Marie-Piaget 21
2400 Le Locle
Tél. 032/923 45 56
Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 3

Thomas Essai
Technicien de surface

Chapeau-Râblé 42 Tél. 032/923 45 56
2616 Renan Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 4

Henri Exemple
Micromécanicien

Tél. 032/923 45 56 Daniel-Jeanrichard 32
Fax 032/932 45 67 2300 La Chaux-de-Fonds

Disposition et caractère No 5

Claude Essai
Photographe

Av. Léopold-Robert 95
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/923 45 56
Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 6

Ces six dispositions **ne sont pas modifiables** et **aucun logo** n'est accepté dans cette action. Impression en noir, papier 180 g blanc. Format carte de crédit.

Néanmoins, notre département imprimerie est à votre disposition pour toutes **demandes particulières**.

Deux fourres plastiques sont fournies par 100 exemplaires

CHOIX DE CARACTÈRES:

- No 1 - Univers Regular
- No 2 - Garamond Light
- No 3 - Futura Book
- No 4 - Present Script
- No 5 - Avant Garde Book
- No 6 - Souvenir Light

Prix de vente spécial (TVA incluse)

100 ex. Fr. 39.- 300 ex. Fr. 49.- 500 ex. Fr. 59.-
200 ex. Fr. 44.- 400 ex. Fr. 54.- 1000 ex. Fr. 78.-

... Les cartes de visite se paient au comptant! Merci d'avance

Une prestation de

L'Impartial

IMPRIMERIE

Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 30 - Fax 032/911 23 61

Bulletin de commande à remplir en lettres **majuscules** en indiquant les **accents**

Je commande _____ exemplaires du modèle de disposition No _____ avec le caractère No _____

Nom, prénom _____

Raison sociale ou profession _____

Rue _____ No _____ NPA _____ Localité _____

Nouveau tél. _____ Nouveau fax _____ Signature _____

Coupon à retourner à: Journal L'Impartial SA, département Imprimerie, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Birmanie Une adhésion à l'Asean en 1997 qui a de quoi faire jaser

Rangoon n'en demandait certainement pas tant après les appels au boycottage de l'année du tourisme en Birmanie lancés par l'opposition et les pays occidentaux. Mais voilà qu'on lui offre presque sur un plateau pour l'année prochaine son adhésion à l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean). Un «cadeau» qui a valeur de symbole pour la Birmanie et ses militaires qui règnent sur le pays sans partage depuis 35 ans. Une adhésion attendue pour 1998 ou 1999 au plus tôt, accélérée sous pression de la Malaisie, rejointe par l'Indonésie et le Vietnam, mais qui est plus que discutable en raison des droits de l'homme qui continuent d'être systématiquement bafoués par la junte.

Jacky Nussbaum

Le fait que les dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) aient annoncé que la Birmanie pourrait être admise dès juillet prochain au sein de l'organisation a procuré à la junte des militaires au pouvoir à Rangoon une bouffée d'air bienvenue. Les généraux, qui règnent avec une main de fer sur le pays depuis 35 ans,

étaient confrontés à une nouvelle crise: des agents dépêchés par eux avaient agressé le 9 novembre dernier la dissidente Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix en 1991, ce qui avait suscité l'ire des Etats-Unis et la réprobation du Japon. De plus, ils avaient fait interpellé dans la capitale quelque 300 étudiants qui manifestaient en chantant l'hymne national.

Dix Etats sous le même parapluie

Et voilà que, réunis à Djakarta à l'occasion d'un sommet informel, les dirigeants de l'Asean (qui regroupe les principaux partenaires de la Birmanie à l'exception, notoire il est vrai, de la Chine) ont annoncé que la Birmanie, le Laos et le Cambodge seraient admis au sein de l'Association «simultanément». Or, comme l'intégration du Laos et du Cambodge est prévue pour juillet 1997, à l'occasion du 30e anniversaire de la fondation de l'association, il ne fait pratiquement plus de doute que Rangoon rejoindra aussi l'Asean à cette date.

Cette adhésion avant la fin du siècle n'a pratiquement jamais été remise en cause. Cependant, des réserves émises ces derniers mois par les Philippines, la Thaïlande et Singapour semblaient indiquer

qu'elle serait repoussée d'un ou deux ans. Seule la Malaisie s'était prononcée pour une adhésion rapide. L'Indonésie et le Vietnam lui ont donné un coup de pouce.

A moins de bouleversements toujours possibles, quoique hautement improbables en Birmanie, l'Asean pourrait donc célébrer l'an prochain ses trente ans en réunissant les dix Etats et le demi-milliard d'habitants du Sud-Est asiatique.

Prudence et patience

Le fait que la Birmanie puisse désormais occuper à l'Asean un siège à part entière est plus que discutable et continuera d'envenimer la polémique. Les militaires, après avoir massacré en 1988 dix mille manifestants pacifiques qui ne revendiquaient rien d'autre que la démocratie après 27 ans de joug, se sont accrochés au pouvoir en 1990 à la suite d'élections générales remportées par l'opposition démocratique. La gagnante, la fille du père de l'indépendance birmane, Aung San Suu Kyi, avait été arrêtée avec ses partisans. Relâchée en juillet 1995, la frêle opposante, Prix Nobel de la paix en 1991, vit depuis en résidence surveillée.

Depuis plus d'une année, elle avait pris l'habitude de

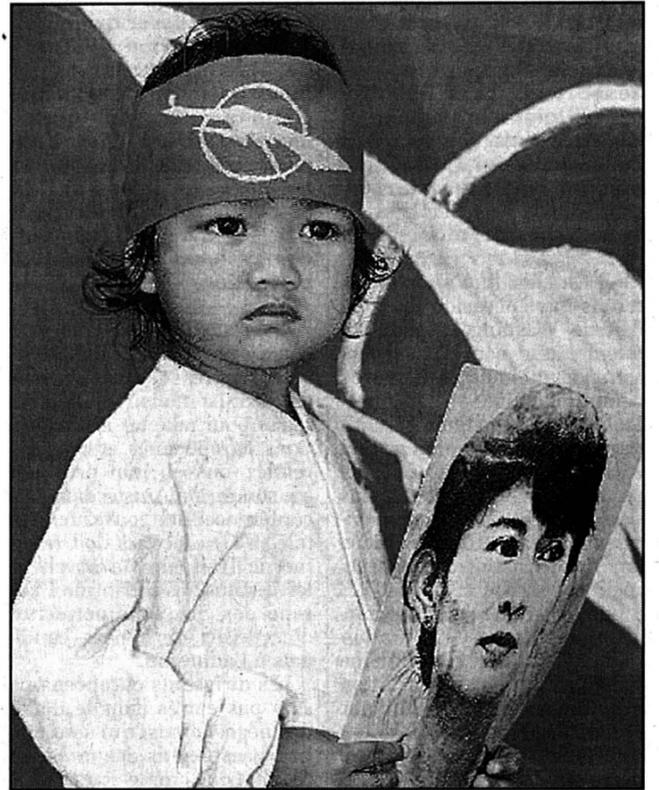
s'adresser chaque fin de semaine à une petite foule venue l'écouter devant les grilles de sa résidence, avenue de l'Université à Rangoon. Mais, depuis fin septembre, preuve qu'ils redoutaient ô combien ces rendez-vous devenus traditionnels, les militaires avaient fait fermer cette artère. Le 2 novembre, Aung San Suu Kyi était sortie une première fois de chez elle pour recommander à ses fidèles «prudence et patience» devant l'inanité de ses efforts pour l'établissement d'une amorce de dialogue constructif avec la junte.

Le 9 novembre, comme l'accès à sa résidence avait été bloqué par des barricades érigées par les services de sécurité, Aung San Suu Kyi est sortie de son domicile (puisque elle est libre de le faire) pour aller brièvement saluer ses partisans, regroupés plus loin que le week-end précédent. L'affaire tourna au vinaigre.

Sur le chemin du retour, des éléments favorables à la junte au pouvoir ont attaqué à coups de pierres les deux voitures dans lesquelles l'opposante et ses collaborateurs se trouvaient. Les Etats-Unis se sont déclarés «indignés» par cet incident, qui a été qualifié «d'extrêmement regrettable» par le Japon.

Le tourisme, enjeu majeur

Mais il en fallait plus pour faire renoncer la «mère courage», comme on la surnomme là-bas. Le 18 novembre, les mi-



Cette jeune Birmane au front ceint d'un bandeau aux armes de l'opposition démocratique a été photographiée lors d'une manifestation devant l'ambassade de Birmanie à Bangkok. photo Keystone

litaires birmanis, qui ont rebaptisé leur pays Myanmar, avaient à peine donné le coup d'envoi officiel à l'année du tourisme en Birmanie, que la dirigeante de l'opposition démocratique

lançait un appel au boycottage international. Un argument largement repris en Occident, notamment par les militants d'associations de défense des droits de l'homme. Mais qui a été diversement écouté et suivi...

Car quand bien même les généraux dictateurs n'ont pas mis une sourdine à leur intimidation musclée (interpellation le 3 décembre à Rangoon de quelque 300 étudiants qui manifestaient en déployant des banderoles réclamant le respect des droits de l'homme et un gouvernement «juste», canons à eau contre de nouveaux manifestants et embarquement sans ménagement de 120 jeunes gens le 7 décembre, etc.), trop nombreux sont encore ceux qui s'apprentent à boucler leurs valises pour aller à la découverte des anciens palais royaux, des pagodes dorées, des temples historiques et de l'immense forêt tropicale.

JNU



Une rue de Rangoon.

photo a-Geisser

Prostitution favorisée

«Cette année du tourisme n'apportera rien à la population birmane, ni au mouvement démocratique. Au contraire», estime l'Association Suisse-Birmanie dans une déclaration recueillie par l'agence InfoSud, «elle risque d'encourager la prostitution dans un pays qui n'a pris aucune mesure sérieuse contre le sida. D'ailleurs, des milliers de Birmanes vendues sur le marché du tourisme sexuel en Thaïlande ont été liquidées à leur retour parce qu'elles étaient séropositives.»

JNU

En Europe et aux Etats-Unis, on a publié des guides alternatifs pour dissuader les voyageurs de séjourner dans un pays qui méprise les droits de l'homme.

Mais comment lutter contre ceux qui ont pris la décision de se rendre en Birmanie et qui achètent un billet d'avion pour... Bangkok? D'où c'est un jeu d'enfant de changer d'appareil et de trouver une liaison pour Rangoon...

Quand le pouvoir recrute des bagnards

Le boycottage de l'Afrique du Sud a permis de tordre le cou à l'apartheid. Pourquoi la rupture des relations commerciales internationales ne parviendrait-elle pas à restaurer la démocratie en Birmanie? Encore faudrait-il que tout le monde joue le jeu, ce qui est loin d'être le cas (lire l'encadré «Marché florissant, mais répugnant»).

Car il faut savoir qu'en Birmanie, faute de pouvoir s'acquiescer de leur dû envers l'Etat, des milliers de travailleurs sont enrôlés de force et affectés aux innombrables chantiers de construction, puisque pratiquement toute l'infrastructure de base fait défaut.

Villages déplacés

Le «recrutement» est simple: un chef militaire débarque dans un village, décide du nombre de forçats et les embarque. Non seulement ils devront travailler douze heures par jour en moyenne, mais ils ne seront pas payés et devront se dé-

brouiller pour trouver à se loger sur place! Rien qu'en 1992, 57 villages ont été déplacés parce que les militaires avaient besoin de main-d'œuvre sur un site éloigné.

«Notre pays est beau, mais ne vous y rendez pas: c'est un vaste camp de travail forcé», déclare Thuang Htun, un proche d'Aung San Suu Kyi, représentant à l'étranger du gouvernement en exil.

Epais dossier

Il n'est pas le seul à dénoncer la tyrannie des militaires: la Confédération internationale des syndicats libres et la Confédération des syndicats européens ont établi un document de 1500 pages pour rendre publiques de telles violations de la dignité humaine.

Quant à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, elle a dénoncé elle aussi des déplacements massifs de population par l'armée. Apparemment sans effet jusqu'ici.

JNU

Marché florissant, mais répugnant

On dit qu'au niveau mondial, la campagne de boycottage de la Birmanie porte ses fruits et que les généraux ont dû revoir leurs objectifs touristiques (500.000 visiteurs) à la baisse. Du côté des investissements, c'est aux Etats-Unis que le désengagement est le plus fort.

Sous la pression de la gent estudiantine, Pepsi a fait ses bagages, imité par le fabricant de jeans Levi's. Les brasseries hollandaise et suédoise Heineken et Carlsberg ont aussi retiré leurs billes. Mais que dire des autres?

Les compagnies Shell et Exxon ne sont pas près d'abandonner le terrain. Surtout depuis que Total (France) a ouvert en octobre dernier un gigantesque chantier pour la construction d'un gazoduc long de 645 kilomètres et qui doit relier en 1998 un gisement offshore à une usine d'électricité qui sera construite sur le golfe de Thaïlande. Les enjeux sont colossaux: des milliards de dollars. Total est l'opérateur principal de l'investisse-

ment à hauteur de 31,24%. Le reste est partagé entre l'américain Unocal (28,26%), le pétrolier thaïlandais PTT (25,5%) et la compagnie d'Etat birmane MOGE (15%).

Le Japon et la Malaisie ne sont pas en reste: ils ont décroché des contrats plus que juteux pour la construction de routes, de barrages et l'agrandissement de l'aéroport Mandalay de Rangoon. Quant aux capitaux provenant de Singapour et de Bangkok, ils ont permis à eux seuls la construction de 18 hôtels en Birmanie. La firme japonaise Sakua a signé un contrat de plusieurs dizaines de millions de dollars pour la construction d'appartements de luxe dans la capitale birmane.

Dans ces colonnes, le 9 octobre 1995, nous dénoncions déjà les agissements de ces investisseurs peu scrupuleux. Il est temps aujourd'hui de dévoiler les dessous de cette chronique d'un marché florissant, mais répugnant.

JNU

Les rois de l'opium inquiètent les USA

Première minorité ethnique birmane à avoir signé en début d'année un cessez-le-feu avec la junte de Rangoon, les Wa ont étendu leur emprise sur la production et le trafic d'opium et d'héroïne dans le «Triangle d'or».

L'an dernier encore, l'Armée de l'Etat Wa Uni (AEWU) était considérée comme le premier trafiquant de drogue d'une zone dont la production alimente les deux tiers du marché américain.

La «retraite» de Khun Sa, le plus connu des trafiquants de drogue de la région, n'a eu qu'une incidence limitée sur une production annuelle d'opium évaluée à 2500 tonnes. Washington a donc promis une récompense de deux millions de dollars pour toute information qui permettra d'arrêter Khun Sa, qui fait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt international. Les Américains se méfient en effet d'un accord secret qui permettrait à l'armée birmane de circuler librement dans la zone contrôlée par Khun Sa, moyennant quoi ce dernier pourrait continuer ses trafics.

C'est aux termes de tels contrats que Rangoon a mis fin, en six ans, à une douzaine d'insurrections ethniques. Dans le même laps de temps, la production d'opium a doublé.

En dépit de l'absence d'un traité d'extradition entre la Birmanie et les Etats-Unis, Washington a demandé à Rangoon de fermer les raffineries d'héroïne contrôlées par Khun Sa et de lui remettre le trafiquant réclamé vainement par la justice américaine depuis 1989.

Le 4 décembre dernier, au cours d'une conférence de presse suivant la nuit de contestation estudiantine à Rangoon, le colonel Kyaw Win, directeur adjoint du puissant service des renseignements militaires a répondu aux reproches américains. Il a nié que son pays ne lutte pas contre la drogue et qu'il soit un centre de blanchiment d'argent sale pour les narcotrafiquants, tout en reconnaissant comme un «fait indéniable» que la Birmanie est un «producteur majeur d'opium».

JNU

Europe-USA Rencontre au sommet à Washington

Le sommet transatlantique aujourd'hui à Washington abordera des sujets comme le Proche-Orient et la crise des Grands Lacs qui divisent l'Union européenne et les Etats-Unis. Il sera aussi l'occasion pour l'UE de demander une nouvelle suspension de l'application de la loi Helms-Burton.

«Il est clair que nous ne raterons pas l'occasion du sommet de Washington pour demander une nouvelle suspension», a-t-on indiqué de source communautaire à Bruxelles. La loi Helms-Burton signée en mars permet notamment aux sociétés et citoyens américains de poursuivre en justice les personnes ou firmes qui auraient tiré profit des biens américains nationalisés par le régime castriste à Cuba. L'UE a porté plainte contre cette législation devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En juillet, Bill Clinton avait imposé un moratoire sur ces dispositions qui devaient directement frapper les Européens, moins sévères à l'égard de La Havane que ne le souhaitait Washington.

Depuis lors, les Quinze ont adopté début décembre une position commune plus ferme en liant la coopération avec Cuba au respect des droits de l'homme et à la libération des prisonniers politiques. «Les Américains nous ont fait savoir que cette position commune leur plaît beaucoup», a souligné un porte-parole de la Commission européenne. Le moratoire, expire le 16 janvier.

Divergences politiques

Ce sommet semestriel devrait également permettre d'aborder la question de l'élargissement de l'UE et notamment de l'adhésion des candidats baltes. L'UE a rejeté récemment la demande américaine d'accélérer l'adhésion des pays baltes à l'Union. Washington estimait que cela aurait pu les consoler de ne pas faire partie du premier train des pays d'Europe de l'Est admis au sein de l'Otan. Bruxelles précise que l'adhésion à l'UE ne peut pas remplacer l'admission à l'Otan.

Le tour d'horizon international traditionnel donnera lieu à des échanges de vues sur la situation au Proche-Orient et dans la région des Grands Lacs en Afrique, deux points sur lesquels les deux parties ne partagent pas les mêmes vues./afp

UE Les institutions moins choyées que la monnaie

Les dirigeants européens se sont engagés samedi à Dublin à achever avant juin 1997 la réforme du Traité de Maastricht. Ils veulent ainsi permettre les négociations sur l'élargissement de l'UE à l'Est. L'objectif est aussi ambitieux qu'incertain, même si l'UE a démontré qu'elle peut parvenir à du concret, comme le pacte de stabilité budgétaire.

A l'issue de leur sommet de deux jours dans la capitale irlandaise, les Quinze se sont donné six mois supplémentaires pour adapter les institutions européennes et ont pris rendez-vous en juin prochain au sommet d'Amsterdam. La conférence intergouvernementale (CIG) en cours doit réformer le Traité de Maastricht et les institutions datant de l'Europe des Six pour permettre d'accueillir onze pays candidats à l'adhésion.

Les dirigeants européens ne sont pas entrés dans le détail des négociations, qui sont embourbées depuis des mois. Le résultat du sommet sur le volet institutionnel est donc bien mince, voire nul aux yeux de certains observateurs. Les dirigeants ont surtout consacré leur énergie à mettre définitivement sur les rails le projet

de monnaie unique en scellant un pacte de stabilité budgétaire pour l'euro, qui opposait encore l'Allemagne et ses partenaires européens.

Des progrès ont été réalisés dans le domaine de la coopération entre les polices et les justices afin d'unir les efforts pour combattre le crime organisé, le terrorisme et le trafic de drogue. Mais cette avancée masque mal l'embourbement des discussions sur la création d'une véritable Politique étrangère et de sécurité commune (Pesc) ou les réformes institutionnelles, qui opposent essentiellement les petits et les grands pays. Si des pays comme l'Allemagne et la France veulent une Commission européenne plus compacte et une nouvelle pondération des voix au Conseil des ministres, les pays de taille réduite craignent de perdre leur influence dans la nouvelle Union.

Pas de cadeau à la Suisse

En marge du sommet de Dublin, le chancelier autrichien Franz Vranitzky a discuté du dossier des transports avec les Allemands et les Italiens. Il a souligné que la Suisse ne devait pas obtenir de meilleures conditions que l'Autriche. Ses interlocuteurs l'ont approuvé./afp-reuter-ap



Quand il sort couvert, Helmut Kohl affiche ses convictions européennes. photo ap

Aéronautique McDonnell Douglas et Boeing unissent leurs destins

Les deux plus grands constructeurs aéronautiques américains Boeing et McDonnell Douglas ont annoncé hier leur fusion. La nouvelle entreprise, qui emploiera 200 000 personnes, portera le nom de The Boeing Co. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 48 milliards de dollars l'an prochain.

Le nouveau groupe contrôlera près des trois quarts du marché mondial des avions civils. Le carnet de commandes des deux constructeurs totalise actuellement 100 milliards de dollars (130 milliards de francs). La fusion se fera sur la base d'un échange d'actions (0,65 action Boeing pour une action McDonnell Douglas), soit une opération d'environ 13,3 milliards de dollars.

Qualifiant cette annonce de «moment historique», le di-

recteur général de Boeing Phil Condit a estimé que le nouveau groupe serait «équilibré et efficace». Cette opération «profitera aux clients et aux actionnaires» des deux firmes, a-t-il ajouté.

Phil Condit sera directeur général et chairman de la nouvelle entreprise tandis que Harry Stonecipher, actuellement chairman et président-directeur général de McDonnell Douglas, en sera le président et directeur d'exploitation.

Le siège du futur groupe sera à Seattle. La gamme des appareils civils de McDonnell Douglas continuera d'être produite. Au cours des neuf premiers mois de 1996, Boeing a vendu 316 appareils contre 255 pour Airbus et 25 seulement pour McDonnell.

Les capacités excédentaires de McDonnell avaient déjà incité les deux compagnies américaines à unir leurs efforts. Elles avaient signé début dé-

cembre un accord par lequel McDonnell devenait un sous-traitant de Boeing et participait au développement de la version allongée du Boeing 747.

McDonnell tire l'essentiel de ses revenus des commandes militaires, qui ont représenté 1,9 milliard de dollars pour les neuf premiers mois de 1996, soit 57,5% du total. Son carnet de commandes fermes se montait au 30 septembre dernier à 22,27 milliards de dollars et ses effectifs à 64.644 salariés.

Principal fournisseur du Pentagone, la firme a encore plusieurs commandes militaires dans ses tiroirs. Mais au-delà de ces programmes, c'est-à-dire d'ici à une dizaine d'années, elle n'a plus de gros contrat militaire en vue. Sa branche aéronautique civile, en net déclin depuis une dizaine d'années, a encore été affaiblie par la décision fin oc-

tobre de renoncer à un projet de nouvel avion gros porteur et long courrier, le MD-XX.

Fin des années noires

Boeing, par contre, peut compter sur le redressement du secteur civil après les années noires de 1990-94, malgré la concurrence de plus en plus forte d'Airbus. Boeing vient de négocier un accord de fournisseur exclusif de la compagnie American Airlines, avec à la clef une commande de 630 appareils.

Le numéro un mondial a aussi adopté une stratégie prudente, se contentant pour l'instant d'allonger le rayon d'action de ses B757, B767 et B777 et de moderniser à moindre coût son moyen-courrier B737. Boeing évalue le marché mondial de ces moyen-courriers à 45 milliards de dollars pour les 20 prochaines années et espère en prendre les deux tiers./ats-afp-reuter

Le sommet de Dublin a administré deux leçons qui ne sont pas une surprise. La première, congénitale à l'Europe, tient à son dynamisme lorsque la construction européenne s'appuie sur un projet structuré et daté, ce qui est le cas de l'Union monétaire, comme ce fut le cas, dans le passé, du charbon et de l'acier, puis du Marché commun. L'Europe progresse sur des ambitions concrètes et non sur des discours incantatoires. Et c'est bien le cas du projet de monnaie unique, avec le règlement qui vient d'intervenir à Dublin sur le pacte de stabilité de l'euro. La dynamique, attestée par la présentation des futurs billets libellés en euro, a balayé les réticences et provoqué d'ores et déjà un exceptionnel mouvement d'émulation: les Etats latins - Italie et Espagne - souvent les moins bien placés au regard des critères de convergence, veulent en être et ont adopté des mesures de rigueur, inimaginables en dehors de ce projet.

Eclairage Géométrie variable?

Un contenu, une dynamique, un échéancier, autant de principes confirmés à Dublin: qualification des Etats au printemps 1998, blocage des parités en 1999, mise en circulation des nouveaux signes monétaires en 2002. La construction européenne progresse sur des objectifs structurés et datés. Mais, et c'est là la seconde leçon de Dublin, elle avance selon le principe du rythme propre. Le sommet a confirmé et amplifié la marche à l'euro parce que les Quinze ne seront pas au rendez-vous de 1998. Il y aura ceux qui peuvent en être et il n'y aura pas ceux qui ne veulent pas en être, comme la Grande-Bretagne. Mais le mouvement sera tel que, très vite, s'imposera l'absolue cohérence du grand marché et de la monnaie unique pour ceux qui n'auront pas été qualifiés en 1998.

En revanche, Dublin confirme la difficulté de marcher du même pas à quinze. Et c'est la leçon de la Conférence intergouvernementale qui, depuis mars, tente de sauver le bon fonctionnement de l'UE, dans la perspective d'un élargissement à 20 ou 25 membres. Et dans ce domaine, Dublin n'a pas imposé de synthèse miracle.

L'UE reste divisée en chapelles, avec des visions très différentes de l'avenir européen, prime à une marche différenciée, sans doute, mais qui hypothèque, à long terme, la formation d'une véritable Europe fédérale.

Pierre Lajoux

BRÈVES

Livre Douleur transition hongroise

Correspondant à Budapest du «Journal de Genève», Laurent Nagy connaît bien la Hongrie. En observateur professionnel et en intime du pays, il nous livre un essai à la fois documenté et alerte sur la période 1990-96, du premier gouvernement librement élu, dirigé par Jozsef Antall, conservateur intègre mais entouré d'une équipe inexpérimentée, au retour des ex-communistes réformateurs.* Ou comment l'ancien cadre du parti Gyula Horn (photo) s'est converti à une économie libérale aux accents thatchériens, une audace qui aujourd'hui pèse lourdement sur une population désorientée et parfois

privée du minimum vital. Exemples et témoignages à l'appui, Laurent Nagy dresse un bilan nuancé de cette transition douloureuse et problématique. GCM

* Laurent Nagy: «La transition hongroise», Georg éditeur, 1996.



Espagne Opposition au Traité de Maastricht

Quelque 10.000 personnes, selon les organisateurs, ont manifesté hier à Madrid contre le Traité de Maastricht. Il s'agit de la première mobilisation nationale convoquée en Espagne contre le processus d'intégration européenne.

D'autres rassemblements ont eu lieu en province cette fin de semaine. Ils répondaient à l'appel de la «Plateforme contre l'Europe de Maastricht et la globalisation économique». Celle-ci regroupe 35 groupes et collectifs dans les domaines politiques, syndicaux, pacifistes ou écologistes./afp

Somalie Combats meurtriers

Plus de 80 morts, des dizaines de blessés, tel était selon des témoins le bilan de nouveaux combats qui ont opposé hier les factions somaliennes à Mogadiscio. Trois obus de mortier qui sont tombés sur le marché Bakara dans le sud de la capitale occupée par les forces d'Hussein Aidid ont fait à eux seuls au moins 42 morts. En outre, 150 blessés ont été hospitalisés. Le pillage faisait suite à une attaque des forces de Hussein Aidid contre leurs principaux ennemis, les forces d'Ali Mahdi Mohamed.

La Somalie n'a plus de gouvernement opérationnel depuis 1991/ap

Serbie Le vent tourne

Près de 250.000 personnes ont manifesté hier à Belgrade contre le régime du président serbe Slobodan Milosevic, soumis depuis près d'un mois à une contestation sans précédent.

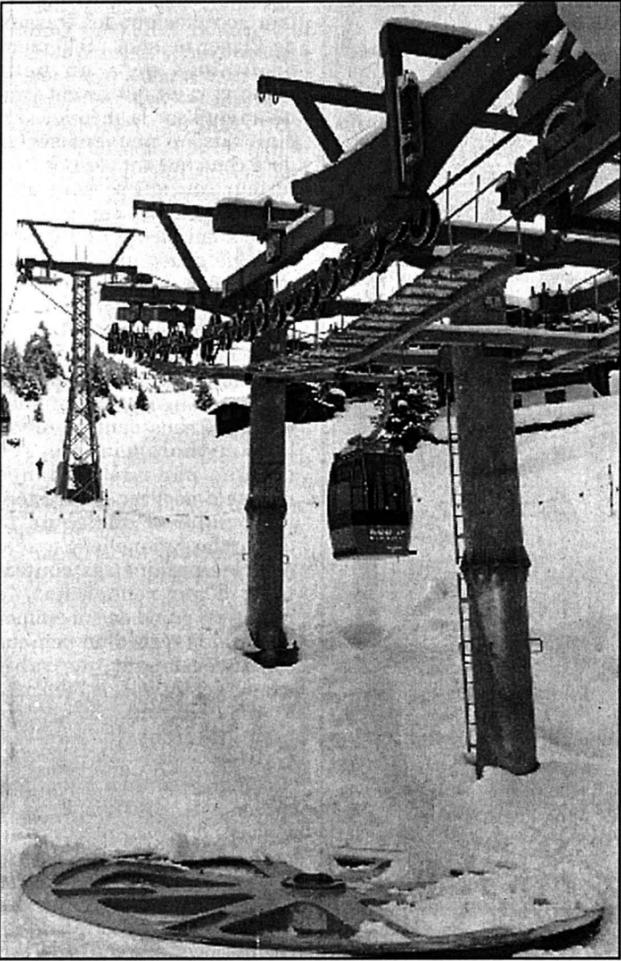
Pour la première fois depuis le début du mouvement, la justice serbe a accepté des plaintes de l'opposition concernant les élections municipales.

Par ailleurs à Genève, l'émissaire américain John Kornblum a rencontré pendant plus de deux heures l'opposant serbe Vuk Draskovic, chef de file du Mouvement du renouveau serbe. Il a apporté «tout son soutien» au processus démocratique en Serbie./reuter-afp

Dutroux Nouvelle mobilisation

L'affaire Marc Dutroux a une nouvelle fois mobilisé la Belgique. Près de 2000 personnes ont participé hier à des marches pour les enfants disparus. Parallèlement, des recherches se sont poursuivies à Jumez pour retrouver des caches où le pédophile a pu séquestrer ses victimes, en vain pour le moment. Signe de l'émoi continu de la population face au phénomène de la pédophilie, Pol Marchal, le père d'une des victimes de Dutroux, a annoncé à un quotidien allemand qu'il envisageait de fonder un parti politique pour lutter contre le fléau. Une idée critiquée par le premier ministre belge./ats-afp

Télécabine Un guide tué dans le canton du Valais



Un guide de montagne et professeur de ski de 36 ans a été tué samedi dans la chute de trois cabines à Riederalp (VS). L'accident a fait 18 blessés, deux sont dans un état grave mais leur vie n'est pour l'heure pas menacée, a communiqué hier la police valaisanne.

Les blessés sont pour la plupart des touristes suisses qui participaient à un cours de l'école de ski Forum Alpin d'Arthur Furrer, l'inventeur du ski acrobatique. Ils étaient accompagnés d'un professeur qui a perdu la vie dans l'accident. Quatre victimes ont été transportées à l'hôpital de Viège, quatre autres à Brigue et les deux plus gravement touchées à l'hôpital de l'île de Berne.

Un des blessés hospitalisés en Valais a pu quitter l'hôpital hier, a précisé la police cantonale. L'état des deux blessés graves s'est un peu amélioré depuis samedi. Leur vie n'est pour le moment pas menacée, mais ils ne sont pas encore totalement hors de danger, les médecins ne pouvant exclure une aggravation. Les huit autres blessés hospitalisés ont été plus légèrement touchés et ont quitté l'hôpital samedi dans la journée.

Quinze cabines sur le câble

Quinze cabines de douze places circulaient sur le câble de la télécabine Riederalp - Moosfluh au moment de l'accident. La moitié descendaient et étaient vides. Dans les cabines montantes, environ 35 personnes avaient pris place. L'accident est dû à une défectuosité du système de tension

du câble. Celui-ci s'est brusquement détendu. Dans la chute, trois des cabines montantes ont percuté le sol, sans toutefois se décrocher du câble.

Une enquête a été ouverte par le juge d'instruction à laquelle participe l'Office fédéral des transports. Pour l'heure les causes de la défectuosité sont inconnues, a indiqué la police. Les responsables des remontées mécaniques Riederalp-Bahnen AG ne s'expliquent pas comment ni pourquoi le système de tension a pu lâcher. La télécabine a été mise en fonction il y a une année. Elle répond aux dernières exigences techniques et a été élaborée selon les technologies les plus récentes. La direction de l'entreprise écarte, momentanément du moins, l'hypothèse de l'erreur humaine./ats

La route fait quatre morts

Au moins quatre personnes ont perdu la vie ce week-end sur les routes. Un homme de 22 ans s'est tué samedi en fin d'après-midi à l'entrée de Siviriez, près de Romont (FR). Son véhicule a quitté la route à droite et heurté violemment un arbre. Le même jour dans le canton de St-Gall, un auto-

mobile de 31 ans circulait en direction d'Oberbüren lorsqu'il a, pour des motifs indéterminés, heurté la glissière de sécurité et s'est retrouvé sur l'autre voie. Il est alors entré en collision frontale avec un véhicule arrivant en sens inverse. Trois personnes se trouvaient à bord de cette voiture. L'un

des passagers et le conducteur du véhicule fautif ont été tués.

Un automobiliste a par ailleurs été retrouvé sans vie dans sa voiture repêchée hier après-midi dans le lac Majeur, à San Nazzaro (TI). La police avait été avertie le matin qu'un véhicule était tombé dans le lac./ats

Genève Retranché dans une église

Un avocat bâlois de 52 ans, retranché samedi soir dans l'Eglise Notre-Dame à Genève après avoir blessé par balles un curé et un sacristain, a tenu la police en haleine durant six heures. Il s'est rendu hier vers 1 h 30, après avoir parlementé longuement avec le chef de la police cantonale. L'homme, paraissant dépressif, n'a pas retenu d'otages.

A l'issue d'un office vers 18 h 30 samedi, l'homme avait demandé à téléphoner de la sacristie de l'Eglise Notre-Dame. Trois quarts d'heure plus tard, les religieux lui ont demandé de mettre fin à sa conversation. C'est alors que l'homme a sorti son pistolet et a tiré trois coups de feu dans les jambes du curé et d'un sacristain. Puis, il s'est enfermé dans une pièce de la sacristie. Les blessés ont été conduits à l'hôpital. Le Bâlois, major à l'armée, était armé d'un pistolet, a précisé la police.

Ne pouvant, selon ses dires, établir de contacts «sérieux» avec la police, le forcené a téléphoné vers 20 h 40 à la rédaction du «Sonntagsblick». Le journal alémanique a ensuite transmis aux autorités genevoises l'exigence de l'avocat: parler avec le commandant de la police cantonale, Laurent Walpen.

Problèmes

De longues discussions se sont alors engagées entre M. Walpen et l'homme, ancien haut-bâtonnier de Bâle-Ville, avant que celui-ci n'accepte de rendre son arme. Le forcené souffre de «troubles psychiques momentanés», a indiqué la police. L'homme est en instance de divorce et un état dépressif a débouché sur les ruptures de travail avec son associé bâlois./ats

PS Credo européen

Le comité central du PSS, réuni samedi à Berne, a affirmé une nouvelle fois qu'il tenait à la conclusion des négociations bilatérales avec l'Union européenne. Il existe de bonnes perspectives, selon un communiqué du PSS, dans le domaine de la libre circulation des personnes tout comme dans les possibilités de traduire dans les faits l'initiative des Alpes. Le président du parti, Peter Bodenmann, a réaffirmé que le retrait de la demande suisse d'adhésion à l'Union européenne, demandé par la droite, était rejeté par le PSS. Les délégués ont par ailleurs confirmé trois secrétaires dans leurs fonctions, Heidi Deneys, Barbar Geiser et Jean-François Steiert./ap

Algérie Armes achetées en Suisse

Des armes livrées en Algérie au Front islamiste du salut (FIS) ont été achetées en Suisse. Le Ministère public de la Confédération possède des «preuves solides» concernant ce trafic, a déclaré le procureur général adjoint Felix Bänziger dans une interview au journal «SonntagsZeitung».

Ce matériel de guerre est passé de Suisse en Algérie, caché dans des voitures d'occasion. «L'enquête a montré que des armes trouvées en Algérie ont été achetées en Suisse», poursuit M. Bänziger. Il s'agit de pistolets et armes de petit calibre mais pas d'armes de gros calibre. Le procureur général adjoint estime leur nombre «très important», même s'il ne donne aucun chiffre. Comme d'autres pays, la Suisse sert parfois de base logistique et de propagande aux islamistes algériens. «Mais nous n'avons pour le moment pas de preuve concrète que des actions sont planifiées en Suisse», ajouté à M. Bänziger/ats

Fribourg Un dimanche perturbé pour l'ouverture des magasins

Près de 300 personnes ont manifesté hier à Fribourg pour dire leur opposition à l'ouverture des commerces. Un rempart humain d'une centaine de personnes a bloqué dès 9 h 15 l'accès au magasin de La Placette qui aurait dû ouvrir à 10 heures. Peu avant 12 h 30, la police a levé sans heurt ce blocus.

Le «Comité des citoyennes et citoyens en colère» a pris pour cible de son action le magasin de La Placette avant l'ouverture du matin. Tambours, sifflets, cloches, klaxons et pétards rythmaient les slogans des manifestants. «La démocratie, c'est les citoyens», disait au mégaphone un syndicaliste. Selon lui, les autorités n'auraient pas dû accorder cette autorisation d'ouverture, car les citoyens fribourgeois ont rejeté en juin dernier la loi cantonale sur les commerces à plus de 78%.

Levée pacifique

Les heures s'égrainant, il n'est resté plus qu'un noyau de manifestants. Peu avant 12 h 30, la police a levé le

siège sans heurt en encerclant les derniers manifestants où se trouvaient un député socialiste et un septuagénaire qui continuaient à taper sur des tonneaux d'essence vides.

Du côté du passage souterrain de ce magasin, quelques consommateurs ont fait leurs emplettes dans la matinée, mais ils ont été copieusement sifflés par les manifestants. Des syndicalistes ont enduit la rampe d'accès de savon, rendant périlleuse toute approche.

Au centre de la ville de Fribourg, un tiers des magasins avaient l'intention de travailler hier. Une bonne partie des gérants et des commerçants n'ont toutefois pas pu ouvrir leurs boutiques, car les serrures ont été bloquées au moyen de colle. Un serrurier était à pied d'oeuvre en fin de matinée pour ouvrir et changer les cylindres de certaines portes. Des commerçants ont indiqué que des plaintes seraient déposées.

Après le rejet vendredi par le conseiller d'Etat Michel Pitet du recours des syndicats fribourgeois, ceux-ci ont de-

mandé au Tribunal administratif l'effet suspensif. Le TA a rejeté samedi matin le recours, mais sans se prononcer sur le fond. Cette décision est

prise «au regard de la situation d'urgence. Elle est dictée par des circonstances exceptionnelles», ont annoncé les juges./ats



Un rempart humain a bloqué l'accès de La Placette.

photo Keystone-Cantini

BRÈVES

Lucerne Nouveau pont sur le lac

La ville de Lucerne a inauguré samedi le nouveau pont «Janus». Ce troisième pont à enjamber le lac à Lucerne depuis 1870 est appelé à durer plus longtemps que ses prédécesseurs: un siècle. La gestation de ce pont a été longue et difficile, a rappelé le directeur des travaux publics de la ville de Lucerne. Il devrait être traversé quotidiennement par quelque 42.000 véhicules./ats

Soleure 27 ans sans permis

Un automobiliste soleurois a roulé pendant 27 ans et parcouru plus de plusieurs centaines de milliers de kilomètres sans posséder le moindre permis. C'est ce qu'a découvert vendredi dernier (un vendredi 13) la police soleuroise en procédant à un constat d'accident, à Schoenenwerd (SO) - un accident sans gravité dont l'automobiliste était responsable./ap

Olten Léger séisme

La terre a tremblé hier à 5 h 49 à Wangen bei Olten (SO). Les premiers calculs ont établi pour l'épicentre de la secousse une amplitude de 2,9 sur l'échelle de Richter, a indiqué le service sismologique suisse de l'EPFZ dans un communiqué. Aucun dégât n'a été signalé. La secousse, d'une profondeur de 23 kilomètres, a été ressentie et entendue jusqu'à 15 kilomètres à la ronde./ats

Jeunes PDC Président élu

Le Zurichois Andreas Dreisiedner a été élu samedi à Berne à la présidence des Jeunes démocrates-chrétiens suisses (JDC). Il succède à Jérôme Oeuvray, qui occupait ce poste ad intérim depuis le retrait avec effet immédiat du Saint-Gallois Boris Tschirky. Le nouveau président a obtenu la majorité absolue au premier tour, ont annoncé les JDC. Trois candidats étaient en lice./ats

Béjart Première d'un ballet

Avec son nouveau ballet, Maurice Béjart érige un monument aux morts. Sur des musiques de Queen et de Mozart, «Le presbytère n'a rien perdu de son charme ni le jardin de son éclat» touche par sa puissance. L'oeuvre honore la mémoire de Freddie Mercury et de Jorge Donn. Cette chorégraphie sur le thème de la mort, médicalisée ou ritualisée, se déroule sur une scène quasiment libre de décor./ats

Valais Monthey au PDC

Le Parti radical a perdu hier la présidence de la ville de Monthey au profit du PDC. Fernand Mariétan a obtenu 2066 voix, 310 de plus que son concurrent Philippe Boisart. L'élection s'est déroulée dans une ambiance tendue avec en toile de fond le succès remporté par le parti de l'«Entente pour Monthey», nouveau venu sur la scène. Ce parti avait renoncé à lancer un candidat au deuxième tour./ats

Du savant au mythe Pour en terminer avec l'année Piaget

On pourrait penser que la science, parce qu'elle véhicule l'idée d'«objectivité», a moins besoin de héros légendaires que d'autres disciplines. Il n'en est rien, comme chacun a pu le constater au cours de l'année 1996 consacrée à honorer la mémoire de Jean Piaget. Les scientifiques ont eux aussi besoin de leurs figures mythiques et de leurs Histoires canoniques préservées de la critique.

Thomas Sandoz*

Mille neuf cent nonante-six a marqué le centième anniversaire de la naissance de l'illustre savant Jean Piaget. Aussi les médias ne se sont-ils pas privés de rappeler au plus grand nombre quelques-unes des prouesses intellectuelles de ce théoricien de la connaissance¹.

Une question (parmi d'autres) se pose cependant. Pourquoi vénérer la personne de Piaget et réduire au minimum l'examen attentif de ses travaux ? Du point de vue de la sociologie des sciences, on peut tenter plusieurs réponses.

Dans la culture occidentale, l'image du «savant génial», un peu isolé, se passionnant pour des choses incompréhensibles, est encore fort présente. Pour le commun des mor-

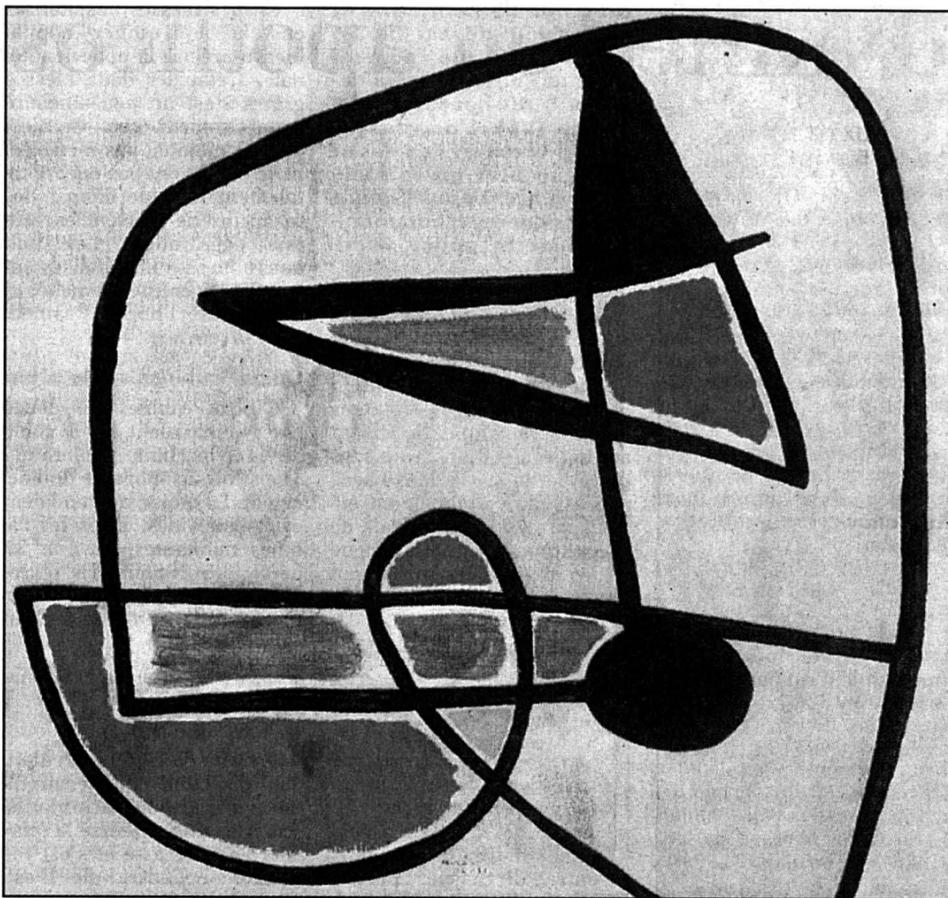
tels, la science reste une activité mystérieuse et les scientifiques des êtres étranges.

La communauté scientifique ne dédaigne pas cette image. Au contraire, elle en fait un usage intéressé. Pas moins qu'une autre, la communauté scientifique ne peut se passer d'une Histoire construite autour d'événements clefs, réels ou non, et d'«idoles» exemplaires.

Des figures comme Darwin ou Einstein cristallisent par leur nom le mouvement d'une discipline en étapes explicites auxquelles chacun peut se référer. Piaget semble remplir un rôle comparable dans les sciences dites humaines.

Célébrer Piaget revient aussi à opérer une distinction culturelle, autrement dit rappeler au monde que le terroir romand a aussi produit des hommes de valeur (et peut encore le faire). Dans cette perspective, les continuateurs du savant ont tout avantage à évoquer l'«impérissable pertinence» des travaux du Maître et ainsi suggérer l'importance de leurs propres recherches actuelles.

Cette dimension est particulièrement sensible dans l'univers piagétien, d'accès difficile. Nul doute qu'un phénomène communautaire distingue «ceux qui ont compris»² des autres³. C'est là le pendant de l'activité rationnelle qui, dans une certaine mesure, consiste peu ou prou à imposer une



Joan Miró, tête d'homme III, 1931, huile sur toile.

photo a

nouvelle façon de considérer le monde, à établir de nouvelles normes. La constitution de nouveaux lexiques (qui

parfois peut confiner au jargon) est à ce titre un moyen reconnu, et l'on ne saurait négliger que la pensée piagé-

tienne est indissociable d'une terminologie quelque peu abstraite (!).

Lire les continuateurs

Il ne suffit plus d'encenser Jean Piaget. Peut-être faut-il plus que jamais encourager la lecture de ses continuateurs — spécialement ceux publiant à l'étranger et qui, de ce fait sans doute, s'accordent quelques libertés avec le dogme genevois.

Différentes données autorisent cette position. D'abord, la psychologie a grandement évolué ces vingt dernières années, spécialement au contact des sciences cognitives — un mélange de sciences expérimentales, de linguistique, de psychologie, et tout nappé de réflexions issues de l'intelligence artificielle.

Ensuite, on a admis l'importance cruciale des facteurs émotionnels jusque dans l'usage de la pensée réflexive.

Certes, il faut préciser que les dimensions psychologiques n'étaient pas le centre d'intérêt de Piaget, plus préoccupé par l'unification de la logique et de la biologie. Il n'en reste pas moins que ce que Piaget a laissé de côté par souci d'efficacité théorique semble avoir été fatal à quelques-unes de ses thèses.

Enfin, la grande redécouverte des traits culturels distinguant les traditions et les sociétés les unes des autres a terni l'image du développement idéal d'une intelligence tenue pour universelle. En clair, le modèle de Piaget s'est révélé trop avare quant à la prise en compte des situations sociales et politiques.

Une vision trop monolithique de l'évolution des enfants, une omission presque

systematique des influences extérieures venant façonner l'«apprentissage», une théorie difficile à vérifier rigoureusement, bref, nombre de critiques peuvent être adressées à l'encontre des études de Piaget et son équipe — études qui, une fois encore, étaient justifiées dans le cadre des controverses occupant les érudits au début du siècle, mais dont la pertinence actuelle n'est pas assurée.

Des ripostes existent pourtant à la plupart des inévitables manquements de la pensée piagétienne. On nomme en règle générale «néo-piagétiens» les auteurs se réclamant de l'Helvétie mais ayant pris quelques distances.

Ces néo-piagétiens travaillent précisément à confron-

ter l'épistémologie génétique de l'École de Genève avec les données admises aujourd'hui par la communauté scientifique. Certains d'entre eux se sont spécialisés dans l'étude des cultures et de leurs récits (J. Bruner), d'autres dans la logique soutenant le sens commun (H. Beilin), d'autres encore dans l'histoire des sciences (R. Garcia). Certains néo-piagétiens sont reconnus pour leurs connaissances des machines formelles ou ordinateurs (G. Cellérier), alors que d'autres prennent acte des variables émotionnelles dans toute conduite de connaissance.

Pareille liste pourrait être allongée. Cet aperçu suffit toutefois à faire sentir l'erreur qu'il y aurait à voir l'arbre et non la forêt. En clair, se

contenter de l'exégèse (par définition interminable) des épreuves concoctées à Genève durant plusieurs décennies. Piaget, savant aussi admirable que difficile d'accès, n'est pas inoubliable — contrairement à ce que veulent laisser supposer ceux dont la carrière académique, éditoriale et honorifique dépend du succès posthume du spécialiste des limn.

Exprimé avec moins de nuances, il se pourrait que le succès de Piaget vienne de ce qu'il symbolise, un peu malgré lui semble-t-il, la pédagogie et la psychologie — deux disciplines populaires. Or, en science comme ailleurs, le culte de la personnalité n'est jamais dépourvu d'ambiguïtés.

TSA

Plus fondamentalement, il faut accepter que les travaux de Piaget ne sont réellement profitables qu'à un petit nombre, ceux qui savent vraiment «utiliser la théorie». En clair, ils ne peuvent servir qu'à ceux qui ont vécu de l'intérieur (ou qui se sont passionnés pour) la construction parfois laborieuse de l'épistémologie génétique de l'École de Genève et qui, de ce fait, connaissent aussi bien les points forts que les faiblesses de la théorie.

La fabrication presque artificielle de figures historiques n'est pas sans danger. Ainsi, la «mythologisation» se marque par une tendance néfaste à négliger le caractère historique et social de la démarche rationnelle. En effaçant les paramètres contextuels d'une recherche⁴, le risque est grand de surestimer les apports réels d'un penseur ou, inversement, de trahir exagérément son entreprise. Pour illustration, on associe généralement le nom de Galilée à une controverse théologico-astronomique guère représentative de ses études.

Qu'en est-il alors de Piaget ? Peut-on vraiment se contenter de le présenter comme un pédagogue audacieux ? La théorie de l'apprentissage par la découverte était en effet déjà en vogue, et Piaget a peut-être surtout servi de légitimation théorique. De plus, comment ne pas être gêné par le fait qu'une large part de ses travaux, incontestablement novateurs à l'époque, ont mal vieilli (voir ci-contre) ? Comment ne pas être troublé par la philosophie piagétienne, pas loin de flirter avec un rationalisme positiviste guère accordé à l'«esprit du temps» actuel ?

Il faut alors admettre que les commémorations liées à Piaget n'ont qu'un rapport indirect avec ses travaux. Ce qui se joue dans cette entreprise relève peut-être avant tout de mécanismes sociologiques fondamentaux : la constitution de figures mythiques, sortes de prophètes modernes.

TSA

* épistémologue

Demain

La Suisse souffre-t-elle du «syndrome de la Seconde Guerre mondiale» ?

EN MARGE

Pour aller plus loin

En anglais

«Piaget's theory ; Prospects and Possibilities», Harry Beilin & Peter B. Pufall et al., 1992, LEA, Hillsdale, New-Jersey

«Piaget Today», Bärbel Inhelder et al., 1987, LEA éd., Hillsdale USA

«Impact of Piagetian Theory», F.B Murray, 1978, Baltimore UPP

«The Future of Piagetian Theory ; The Neo-Piagetians», Valerie-L. Shulman et al., 1985, Plenum Press, New-York

«New Directions in Piagetian Theory and Practice», I. Sigel et al., 1981, LEA Ed., Hillsdale USA

«Metaphors of Mind ; Conceptions of the Nature of Intelligence», Robert J. Sternberg, 1990, Cambridge University Press

En français

Cahiers de la Fondation Archives Jean Piaget, [diff. publications font l'état des lieux], FAPJ, Genève

«...Car la culture donne forme à l'esprit ; De la révolution cognitive à la psychologie culturelle», Jerome Bruner, 1991, Eshel, Paris

«Logique naturelle et communication», Jean-Blaise Grize, 1996, PUF, Paris

«Le cheminement des découvertes de l'enfant ; Recherches sur les microgènes cognitives», Bärbel Inhelder & Guy Cellérier, 1992, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel

«Jean Piaget et Neuchâtel, l'apprenti et le savant», dir. J.-M. Barrelet et A.-N. Perret-Clermont, Payot Lausanne, 1996. Publication à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Piaget, le 9 août 1896.

La mode se démode

L'entreprise scientifique n'est pas à l'écart des turbulences de la mode ou des mouvements d'idées traversant les groupes humains. Bien qu'évidente, cette remarque doit être rappelée régulièrement en vue d'affronter l'image trop pauvre de l'objectivité absolue. Jean Piaget, par exemple, en dépit d'un goût tout particulier pour ses propres idées, a toujours été à l'affût de nouvelles explications. Le Centre international d'épistémologie génétique de Genève, que le natif de Neuchâtel a fondé, a réuni de nombreuses années durant une équipe de penseurs éminents, toutes disciplines confondues. Cette soif de comprendre associée à la présence à ses côtés de chercheurs émérites n'a pas protégé Piaget des effets de mode intellectuelle. Le paradoxe veut en effet qu'être à l'avant-garde se paie par le risque d'adopter des

principes insuffisants. Exemple choisi, son engagement pour les mathématiques du Groupe de Bourbaki s'est révélé moins fécond qu'espéré.

Notes

1. - (1896-1980), inspirateur de l'épistémologie expérimentale, auteur prolifique reconnu de son vivant. 2. - ce phénomène est commun à tous les regroupements d'humains (équipe de bowling, bande d'amis,...). 3. - ne pas oublier ici que le système de récompenses et l'attribution de crédit(s) (ou de crédibilité) est une procédure auto-déterminée. 4. - autrement dit les variables contextuelles et sociales, les enjeux financiers et d'autorité, les errements, les contradictions, bref, le quotidien de la «vie de laboratoire» (Bruno Latour, 1995, *La science en action*).

IMPRESSUM

Société éditrice : L'Impartial SA. Editeur : Gil Baillod.

Directeur des rédactions : Gil Baillod. Rédacteurs en chef : Roland Graf, Christian Sieber. Rédacteur en chef adjoint : Jacques Girard.

Canton : Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales : Neuchâtel : Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat. La Chaux-de-Fonds : Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni. Le Locle : Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.). Val-de-Travers : Philippe Chopard. Boudry : Stéphane Devaux. Entre-Deux-Lacs : Patrick Di Lenardo. Littoral : Philippe Racine, Ivan Radja. Canton du Jura : Michel Gogniat. Jura bernois : Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). La Neuveville : Françoise Tschanz. Haut-Doubs : Alain Prêtre.

Suisse/Monde : Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie : Françoise Kuenzi.

Sports : Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine : Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction : Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Truthardt.

Photographes : Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Truthardt. Infographiste : Pascal Tissier. Dessinateur : Tony Marchand.

Services des abonnements : rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces : Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63. Le Locle, rue du Pont 8. Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression : Centre Presse, Neuchâtel

Ski alpin Quatre Autrichiens à Val d'Isère

La première descente masculine Coupe du monde de la saison a vu un triomphe autrichien, hier à Val d'Isère: Fritz Strobl s'est imposé, devant ses compatriotes Werner Franz, Patrick Ortlieb et Josef Strobl. Le meilleur Suisse, William Besse, a dû se contenter de la 11e place.

p 20

Course à pied Succès algérien à Neuchâtel

L'Algérien Kamel Ben Mabkhout a remporté la 5e Corrida neuchâteloise, samedi soir dans les rues du chef-lieu. Côté féminin, c'est la Réunionnaise Chantal Dällenbach qui s'est imposé. Plus de 500 coureurs ont pris part à cette course.

p 21



Avec plus de 500 coureurs, la 5e Corrida a connu un beau succès populaire.

photo Leuenberger

Basketball Déplacement infructueux pour Union

Malgré une excellente prestation défensive, Union Neuchâtel a subi sa huitième défaite de la saison, en s'inclinant à Versoix 84-96. Les Unionistes se retrouvent désormais au pied du mur avant de recevoir Cossonay, samedi.

p 23

Hockey sur glace Une fin d'année en apothéose pour le HCC

LA CHAUX-DE-FONDS - DAVOS 5-4 (2-1 1-1 2-2)

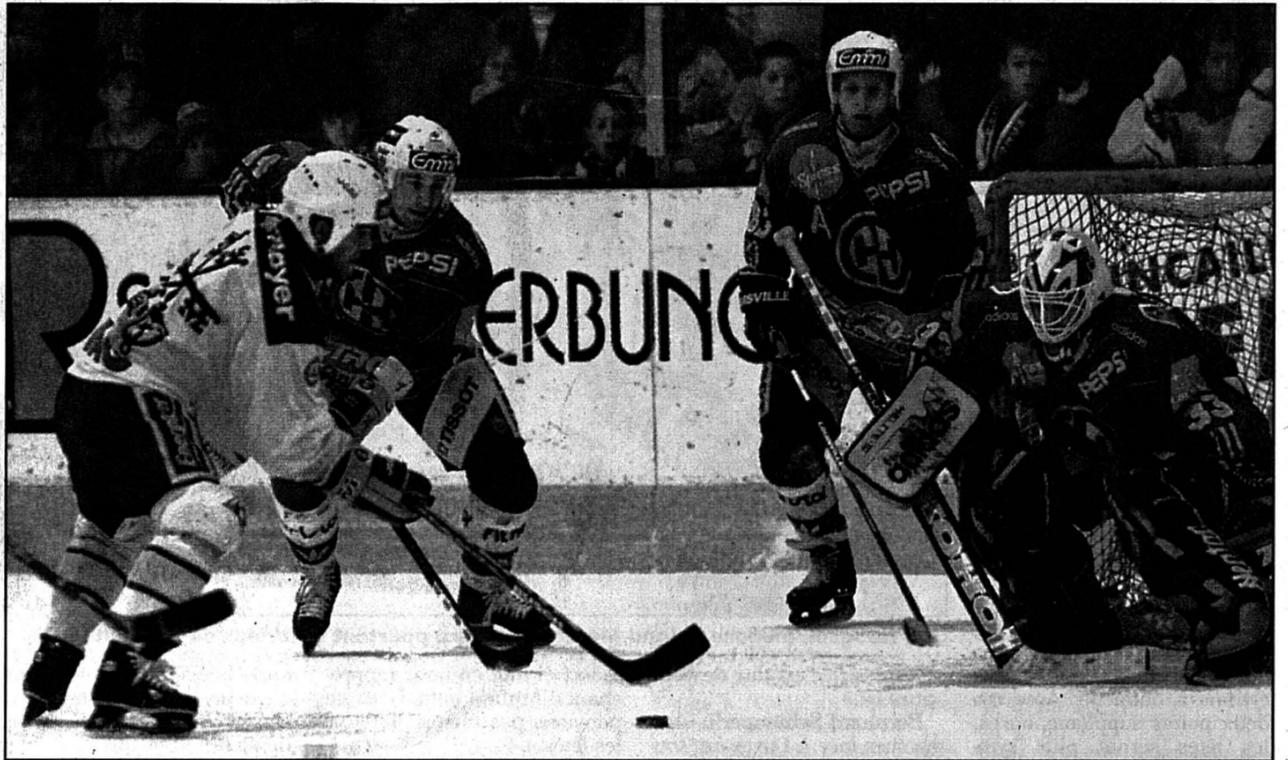
Magnifique! En venant à bout d'un Davos crocheur et hargneux pour certains de ses éléments, le HCC a brillamment conclu une année 1996 qui restera à coup sûr gravée tant dans les annales du club que dans les mémoires. Comme pour donner plus d'éclat encore à leur performance, les gens des Mélézes y ont ajouté, involontairement peut-être, une dose de suspense qui a fait chavirer les témoins. Superbe, grandiose...

Jean-François Berdat

On le savait et on a pu le vérifier une fois encore: impossible n'est pas chaud-fonnier, en matière de hockey sur glace à tout le moins. Face à des Grisons qui venaient tout de même d'épingler le champion en titre à leur palmarès, et de quelle manière, les gens des Mélézes ont sans doute écrit le plus beau chapitre de l'histoire de leur saison, grâce notamment à une foi inébranlable qui leur a permis de négocier magistralement les moments clé d'une délicieuse soirée. «L'équipe a sans doute livré un de ses meilleurs matches, constatait Riccardo Fuhrer. On ne signe pourtant pas une telle performance tous les soirs, car les hockeyeurs demeurent des êtres humains.»

Un tsar déchu

En imprimant d'emblée un rythme d'enfer à la rencontre, les Chaux-de-Fonniers prirent leurs rivaux à la gorge, Sommer



Rob Gaudreau dans ses œuvres: Valeri Shirajev, Reto von Arx et Nando Wieser sont aux abois.

photo Galley

le premier but de la saison pour le Bernois - puis Anderson se chargeant de concrétiser le remarquable travail de tout un groupe que la réussite de Balmer n'ébranla pas.

Mal payés à la première pause, les gens du lieu auraient pu classer l'affaire bien avant la mi-match. Hélas, si Anderson se fit l'auteur d'un but extraordinaire dans sa finition, G. Dubois ne connut pas la même réussite lorsqu'il s'en vint échouer seul devant Wieser. La même

mésaventure devait d'ailleurs survenir à Schümperli tant et si bien que lorsque Rüttemann réduisit l'écart quasiment dans la continuité, d'aucuns se prirent à nourrir quelque inquiétude, d'autant plus que Häller allait bientôt sauter à patins joints sur un cadeau de Cowie, aussi généreux en la circonstance que tout au long d'une soirée durant laquelle il ne ménagea pas ses efforts.

Haletant jusque-là, l'affrontement gagna encore en intensité, Gaudreau et Lüber - avec la complicité des deux portiers il est vrai - attisant le climat de folie qui avait envahi les Mélézes. Capitaine d'un soir, G. Dubois trouva alors le poteau, laissant finalement le soin à Schümperli de décider de l'issue de ce palpitant bras de fer.

A l'image de Shirajev, tsar déchu - l'Ukrainien a perdu tous ses duels face à Gaudreau ou Anderson -, les Grisons ont plié sous le joug d'un formidable HCC qui, s'il passera les Fêtes bien au chaud dans ses dix-neuf points, pourra

aborder la dernière ligne droite de la phase qualificative avec des ambitions nourries, la plus motivante étant sans doute la huitième place. Un challenge qui ne relève pas de l'utopie pour une équipe qui ne se lasse décidément pas de confirmer ses impressions.

nants progrès... «Ce soir, nous avons au moins fait jeu égal et sur tous les points avec le deuxième du classement» remarquait fièrement Riccardo Fuhrer.

Vivement janvier! JFB

Lire également en page 18

Deux sur huit

La quatrième aura donc été la bonne pour le HCC. Victorieux «à la régulière», les gens des Mélézes ont ainsi mis de la couleur à un bilan qui, avec un peu de réussite, aurait même pu être plus reluisant encore. Reste qu'avec deux points face à un Davos qui ne fait pas grand bruit mais qui demeure placé dans la cour-

se au titre, les gens des Mélézes ont rempli leur contrat.

15 octobre: HCC - Davos 3-4 (1-1 2-2 0-1);

12 novembre: Davos - HCC 5-2 (4-0 0-1 1-1);

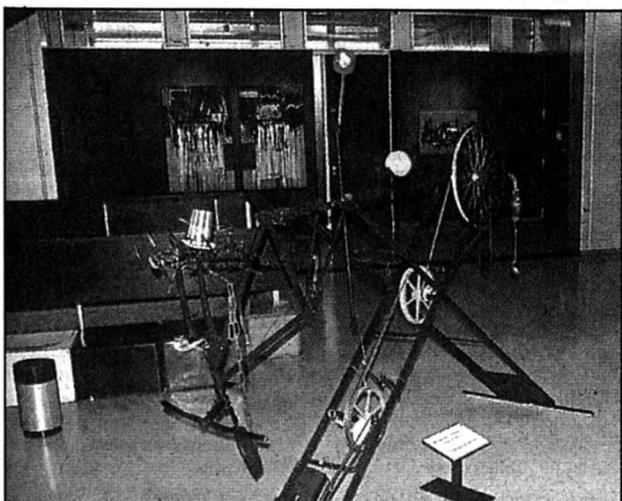
23 novembre: Davos - HCC 5-2 (1-2 1-0 3-0);

14 décembre: HCC - Davos 5-4 (2-1 1-1 2-2).

JFB

MAGAZINE

Création Quand l'art va à la rencontre des gymnasiens



Daniel Rua a investi le hall du gymnase chaud-fonnier.

photo Leuenberger

C'est devenu une habitude au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, on y accroche régulièrement des expositions de peinture.

Actuellement, c'est au tour du Neuchâtelois Daniel Rua d'approcher ainsi les étudiants, dans le contexte d'une démarche de sensibilisation à la création picturale. Demain mardi 17 décembre, il sera à l'œuvre dès 9 heures dans le hall de l'école.

SOG

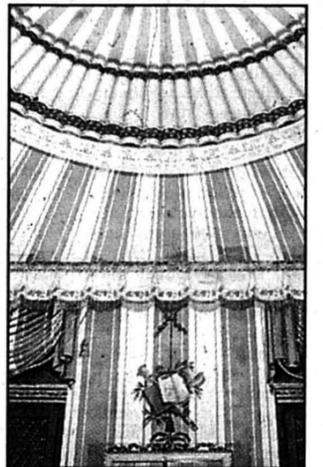
* La Chaux-de-Fonds, Gymnase cantonal, jusqu'au 20 décembre.

Patrimoine Visite de la Grande Rochette



Située en-dessous de la gare de Neuchâtel, cette propriété privée (ici la partie sud) a été construite en 1711.

photos Treuthardt



L'intérieur du pavillon du jardin représente la tente de régiment du général de Meuron.

p 26

Hockey sur glace Quand «Derrick» fait halte aux Mélézes

Heu-reux! Si le vestiaire chaud-fonnier fleurait bon la victoire, ses locataires sont néanmoins demeurés humbles, comme après chaque match, gagné ou perdu. Reste que certaines mimiques en disaient long sur la satisfaction engendrée par un scénario digne des meilleures séries. «C'était comme dans «Derrick», il a fallu attendre le tout dernier moment pour connaître le dénouement» glissait Jörg Reber, rayonnant comme tous ses coéquipiers ou presque.

Gilles Dubois: «Je pense que nous avons fait un bon match, grâce notamment à une discipline de tous les instants. Nous avons certes connu une petite période de flottement lorsque Davos est revenu à égalité, mais nous n'avons jamais douté dans la mesure où nous les avions passablement aidés. D'ailleurs, nous avons parfaitement su réagir après leurs égalisations. Malgré la fatigue qui se fait sentir, j'estime que nous avons désormais trouvé notre rythme à domicile. Avec ces deux points supplémentaires, les fêtes seront plus sympas...»

Thierry Murisier: «Il est évident que cela fait plaisir de gagner, d'autant plus qu'il y avait un petit sucre au bout. Grâce à ces deux points, nous aurons ainsi droit à deux jours de congé supplémentaires en fin d'année, «cadeau» qui nous avait été promis si nous prenions cinq points lors de nos trois derniers matches de l'année sur notre glace. Nous avons fait le plein, c'est encore mieux. Cela dit, le match a été tendu et serré et il aurait pu basculer des deux côtés. Une fois encore, nous avons dé-



Dan Hodgson menace Roland Meyer qui sortira pourtant victorieux de l'affrontement.

photo Galley

montré que c'est dur de nous battre ici.»

Bernhard Schümperli: «Les matches face à Davos ont toujours été indécis et ce soir nous avons su passer l'épaule. Rien n'a été facile car cette équipe est très homogène, ce qui fait sa force. J'estime que c'est la victoire du cœur que nous avons obtenue ce soir, cela quand bien même nous avons bénéficié d'un peu de chance. Bien sûr que c'est bon d'inscrire le but de la victoire. Mais je crois que cela l'a été aussi pour l'entraîneur, mes coéquipiers et pour tout le public. Désormais, nous avons pris nos distances avec Rapperswil (réd: c'était avant la victoire des Saint-Gallois di-

manche) tout en nous rapprochant d'Ambri-Piotta. Nous ne pouvions pas mieux préparer les fêtes.»

Roland Meyer: «Tout le monde a beaucoup travaillé et notre solidarité a sans doute été à la base de cette victoire. Après le quatrième but davosien sur lequel ma responsabilité est engagée car je me suis couché trop vite, tout le monde est venu m'encourager. Nous vivons quelque chose de super et j'espère que cela continuera l'année prochaine.»

Michael Diener: «La victoire de Davos face à Kloten nous avait mis en garde et nous avons parfaitement préparé cette rencontre. Nous

avons longtemps mené d'une longueur et cette situation n'était pas facile à gérer. Même si nous avons eu un peu

de chance, notre victoire est méritée car nous avons tous beaucoup travaillé.»

JFB

Cinq matches

La pause ne sera pas de tout repos pour le HCC. Si la reprise du championnat est prévue pour le dimanche 5 janvier (HCC - Rapperswil à 16 h), les gens des Mélézes disputeront cinq matches entre-temps. Jeudi 19 et vendredi 20 décembre, ils se rendront respectivement à Porrentruy puis à Bienne, les deux rencontres étant fixées à 20 h. Les 27 et

29 décembre, le HCC sera engagé dans le tournoi de Villars où son premier adversaire sera Lucerne. Le jeudi 2 janvier enfin, Grenoble sera l'hôte des Mélézes dès 17 h.

A noter encore que Cowie et Anderson ont été retenus dans la sélection canadienne qui disputera la Coupe Spengler.

JFB

Equipe nationale Deux forfaits

L'équipe de Suisse sera privée mercredi à Sheffield, dans le match décisif des pré-qualifications olympiques face à la Grande-Bretagne, de son capitaine Felix Hollenstein et du défenseur Zehnder. Le premier souffre des adducteurs, le second du dos. Le coach national Simon Schenk a fait appel pour les remplacer au Davosien Ivo Rütthemann et à Marco Klöti (Kloten).

L'absence de Hollenstein, surtout, constituera un sérieux handicap pour la sélection nationale. L'ailier de Kloten s'est blessé fin novembre et a tenté il y a une semaine contre Zurich un retour sans doute prématuré. Il a joué sous piqûre lors de ce derby ainsi que contre Davos, jeudi dernier. Il n'a en revanche pas été aligné mardi à Ambri ni samedi à Zoug.

JO Victoire danoise

Hollande - Danemark 3-8 (0-4 2-3 1-1)

Classement

1. G.-Bretagne	7	5	2	0	28-12	12
2. Suisse	6	5	1	0	31-10	11
3. Danemark	7	3	1	3	22-20	7
4. Slovaquie	8	3	0	5	32-24	6
5. Hollande	8	0	0	8	8-55	0

BREVES

Weibel:

deux ans de plus

Le gardien Lars Weibel (22 ans) a prolongé de deux ans son contrat avec Lugano. /si

Gretzky:

1800e assist

Wayne Gretzky a signé le 1800e assist de sa prestigieuse carrière dans le match que son équipe, les New York Rangers, a remporté 3-0 face aux Sabres de Buffalo. /si

AUTRES PATINOIRES

BERNE - AMBRI-PIOTTA 5-1

(3-1 1-0 1-0)

Allmend: 11.975 spectateurs.

Arbitres: MM. Cléménçon, Baumgartner et Völker.

Buts: 4e Fuchs (Montandon, L. Leuenberger, à 5 contre 4) 1-0. 5e Orlando (Triulzi, S. Leuenberger) 2-0. 13e L. Leuenberger (Fuchs) 3-0. 20e Peter Jaks (Fritsche, à 5 contre 4) 3-1. 25e Siren (Triulzi) 4-1. 55e Steinegger (Orlando) 5-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Berne, 5 x 2' plus 10' (Vigano) contre Ambri-Piotta.

Berne: Tosio; Siren, Steinegger; S. Leuenberger, Rauch; Voisard, Langer; von Allmen; Triulzi, Orlando, Howald; L. Leuenberger, Montandon; Fuchs; Friedli, Paterlini, L. Müller; Christen, Léchêne, Moutier; Meier.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; B. Celio, Szczepaniec; Gazzaroli, Horak; Kvarntalnov, Petrov, Chibirev; Fritsche, Heldner, Baldi; Tognini, Wittmann, Glanzmann; Peter Jaks, N. Celio, Viganò.

ZOUG - KLOTEN 5-2

(1-2 0-0 4-0)

Herti: 5533 spectateurs.

Arbitres: MM. Stalder, Hirzel et Ehmk.

Buts: 2e Eberle 0-1. 8e Holzer (Rothen) 0-2. 18e McDougall (Miner, Kessler, à 5 contre 4) 1-2. 41e Miner (Neuenschwander) 2-2. 42e Antisim (Neuenschwander, Muller) 3-2. 44e Silver (Fischer, McDougall) 4-2. 60e McDougall (Silver, dans la cage vide) 5-2.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Zoug: Schöpf; A. Künzi, Sutter; Miner, Fazio; T. Künzi, Kessler; Aebersold, Walz, Röthli; Silver, McDougall, Fischer; Neuenschwander, Antisim, Muller; Giger, Steffen, Grogg.

Kloten: Pavoni; Bayer, Schneider; Brown, Kress; Bruderer, Klöti; Della Rossa, Johansson, Wäger; Plüss, Berglund, Eberle; Holzer, Celio, Rothen; Bauer.

FR GOTTÉRON - RAPPERSWIL

6-1 (1-0 3-1 3-0)

Saint-Léonard: 4731 spectateurs.

Arbitres: MM. Kunz, Mandioni et Schmutz.

Buts: 4e Khomutov (Bykov, à 5 contre 4) 1-0. 25e Rottaris (Descloux, Bobillier) 2-0. 27e Khomutov (Brasey, Bykov) 3-0. 28e Brown (Oppliger, Daniel Meier) 4-0. 34e Hofstetter (Thöny) 4-1. 45e Khomutov (Bykov, Schaller) 5-1. 57e Descloux (à 5 contre 4) 6-1.

Pénalités: 6 x 2' contre FR Gottéron, 5 x 2' contre Rapperswil.

FR Gottéron: Östlund; Egli, Brasey; Hofstetter, Bobillier; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Schaller; Descloux, Rottaris, Schneider; Daniel Meier, Oppliger, Brown.

Rapperswil: Bayer; Martikainen, Dominic Meier; Capaul, Muller; Seger, Bünzli; Roggenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Weber, Soguel; Thöny, M. Meier, Hofstetter.

LUGANO - ZURICH 8-5

(4-0 2-2 3-3)

Resega: 4163 spectateurs.

Arbitres: MM. Moreno, Gianolli et Oberli.

Buts: 6e Ton (Jenni, Riva, à 5 contre 4) 1-0. 6e S. Lebeau (Torgaiev, Cramer) 2-0. 13e S. Lebeau (Sjodin, Jenni, à 4 contre 3) 3-0. 16e Aeschlimann (Jenni, Ton) 4-0. 22e Salis (Zeiter, Heim) 4-1. 24e Cramer (Torgaiev) 5-1. 32e Sjodin (Cramer, Jenni, à 4 contre 3) 6-1. 33e Salis (Zeiter) 6-2. 42e Princi (Heim, Micheli) 6-3. 47e Micheli (penalty) 6-4. 49e Torgaiev (à 5 contre 4) 7-4. 52e S. Lebeau (Cramer, Torgaiev) 8-4. 58e Salis (Zeiter, à 5 contre 4) 8-5.

Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 7 x 2' contre Zurich.

Lugano: Weibel; Sjodin, Riva; Bertaggia, Tschumi; Guignard, Jelmini; Ton, Aeschlimann, Jenni; S. Lebeau, Cramer, Torgaiev; Togni, Büttler, Fair.

Zurich: Stecher; Zehnder, Hager; Salis, Princi; Kout, Steck; Steiger; Fortier, Ivankovic, P. Lebeau; Heim, Zeiter, Micheli; Kobel, Morger, Vollmer; Zenhäusern, Brodmann.

RAPPERSWIL - FR GOTTÉRON

4-1 (0-0 2-1 2-0)

Lido: 4350 spectateurs.

Arbitres: MM. Ballmann, Mandioni et Nater.

Buts: 29e Thibaudeau 1-0. 31e Daniel Meier (Khomutov, Hofstetter, à 5 contre 4) 1-1. 35e Roggenmoser (Richard, Thibaudeau) 2-1. 47e Roggenmoser (Richard, Thibaudeau, à 5 contre 4) 3-1. 60e Capaul (Richard, dans le but vide) 4-1.

Pénalités: 10 x 2' plus 5' (Weber), plus 10' (Camenzind) plus pénalité disciplinaire de match (Weber) contre Rapperswil; 9 x 2' plus 5' (Khomutov) plus pénalité disciplinaire de match (Khomutov) contre FR Gottéron.

Rapperswil: Bayer; Martikainen, Dominic Meier; Capaul, Muller; Seger, Bünzli; Roggenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Weber, Soguel; Thöny, M. Meier, Hofstetter; Wohlwend.

FR Gottéron: Östlund; Brasey, Egli; Bobillier, Hofstetter; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Schaller; Descloux, Rottaris, Schneider; Brown, Oppliger, Daniel Meier; Dousse.

Classement

1. Berne	28	20	0	8	124-77	40
2. Zoug	29	17	2	10	118-85	36
3. Davos	29	18	0	11	125-99	36
4. Kloten	29	15	3	11	98-83	33
5. Zurich	29	14	1	14	104-116	29
6. F. Gotté.	28	13	2	13	103-86	28
7. Lugano	29	12	3	14	100-105	27
8. Ambri-P.	29	10	2	17	94-113	22
9. Chx-de-Fds	29	9	1	19	88-150	19
10. Rappers.	29	8	2	19	82-122	18



Prochaine journée

Vendredi 3 janvier. 20 h: FR Gottéron - Berne. Dimanche 5 janvier. 16 h: La Chaux-de-Fonds - Rapperswil. Davos - Berne. FR Gottéron - Ambri-Piotta. Kloten - Lugano. Zoug - Zurich. /si

LNB

TOP-LNB

Samedi

GRASSHOPPER - THURGOVIE

2-3 (1-2 0-0 1-1)

KEB Küssnacht: 1322 spectateurs.

Arbitres: MM. Schmid, Küttel et Linke.

Buts: 2e Nieminen (Rufener, Haeter) 1-0. 8e Schrepfer (Henry, Gräni) 1-1. 9e Posma (M. Keller, à 4 contre 5) 1-2. 45e Blich (Nieminen) 2-2. 55e Posma (Othman, Dennis) 2-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Grasshopper, 6 x 2' contre Thurgovie.

LAUSANNE - LANGNAU 2-2 ap (0-0 2-2 0-0 0-0)

Malley: 3106 spectateurs.

Arbitres: MM. D. Simic, Chiappini et Pfunder.

Buts: 31e Kradolfer (Aegerter) 0-1. 31e Parks (Beutler, Doyon) 0-2. 54e Monnier (Turcotte, Pellet) 1-2. 59e Bazon (Turcotte, à 5 contre 4) 2-2.

Pénalités: 3 x 2' contre Lausanne, 7 x 2' contre Langnau.

HERISAU - MARTIGNY 8-0

(3-0 4-0 1-0)

Centre sportif: 939 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter, Burkhard et Wirth.

Buts: 9e Vilgrain (Jäggi, à 5 contre 4) 1-0. 19e Edgerton (Marek) 2-0. 20e Edgerton (Vilgrain, Fust, à 5 contre 4) 3-0. 23e Marquis (Edgerton, Jäggi) 4-0. 25e Müller (Marek, Edgerton) 5-0. 36e Edgerton (Fust, Imperatori) 6-0. 37e Weibel (Marek) 7-0. 57e Imperatori (Müller) 8-0.

Pénalités: 7 x 2' plus 10' (Jäggi) contre Herisau, 10 x 2' contre Martigny.

Hier

THURGOVIE - HERISAU 6-1

(1-0 2-0 3-1)

Güttingersreuti: 2664 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter, Lecours et Schmid.

Buts: 19e Weisser (Stüssi, Gräni) 1-0. 21e R. Keller (M. Keller, à 4 contre 4) 2-0. 39e Daoust (Posma, Schrepfer) 3-0. 45e McLaren (Stüssi, Weisser) 4-0. 47e Weisser (Daoust, Ott, à 5 contre 3) 5-0. 48e Posma (Daoust, à 5 contre 3) 6-0. 58e Marek (Edgerton) 6-1.

Pénalités: 8 x 2' plus 3 x 10' (Henry, Laczko, M. Keller) contre Thurgovie; 15 x 2' plus 3 x 10' (Fust,

Marquis, Jäggi) contre Herisau.

MARTIGNY - LANGNAU 8-7

ap (1-4 4-0 2-3 1-0)

Forum d'Octodure: 1551 spectateurs.

Arbitres: MM. Schmid, Küng et Linke.

Buts: 2e Doyon (Beutler) 0-1. 6e Parks (Bühlmann, Doyon) 0-2. 8e Keller (Nuspliger) 0-3. 17e Fedulov (Rosol, Hirschi, à 5 contre 3) 1-3. 19e Keller (Parks) 1-4. 22e Fedulov 2-4. 23e Fournier (Theler, N. Zurbriggen) 3-4. 24e Rosol (Nussberger) 4-4. 39e Moret (Fedulov, Rosol, à 5 contre 3) 5-4. 45e Nussberger (Rosol) 6-4. 51e Hirschi (Gastaldo, Rosol, à 5 contre 4) 7-4. 51e Parks (Nuspliger, Beutler) 7-5. 52e Parks 7-6. 55e Bärtschi (Kradolfer, à 5 contre 4) 7-7. 63e Moret (Fedulov, à 5 contre 4) 8-7.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Sapin), plus pénalité disciplinaire de match (Sapin) contre Martigny, 10 x 2' plus 5' (Tschiemer), plus pénalité disciplinaire de match (Tschiemer) contre Langnau.

Classement

1. Thurgovie	5	3	0	2	18-12	23	(17)
2. Grasshop	5	2	0	3	14-17	21	(17)
3. Langnau	5	3	1	1	24-13	20	(13)
4. Lausanne	5	2	2	1	16-13	18	(12)
5. Herisau	5	2	1	2	15-17	18	(13)
6. Martigny	5	1	0	4	16-31	15	(13)

Entre parenthèses points de la qualification

Prochaine journée.

Dimanche 5 janvier. 15 h: Langnau - Grasshopper. 17 h 30: Herisau - Lausanne. 18 h: Martigny - Thurgovie.

TOUR ESPOIRS

Samedi

BIENNE - OLTEN 3-2 (1-0 1-1 1-1)

Stade de glace: 1912 spectateurs.

Arbitres: MM. Eichmann, Betticher et Wittwer.

Buts: 8e Lüthi (Taccoz, Hirschi) 1-0. 29e Heaphy (Lüthi) 2-0. 35e Siegwart (Aebi, Habisreutinger) 2-1. 41e Gagné (Lapointe, Lüthi, à 5 contre 4) 3-1. 60e Müller (Stegwart, Malgin, à 6 contre 5) 3-2.

Pénalités: 2 x 2' contre Bienne, 2 x 2' plus 10' (Dubé) contre Olten.

AJOIE - LUCERNE 3-5 (2-1 1-2 0-2)

Patinatoire d'Ajoie: 1100 spectateurs.

Arbitres: MM. Vuille, Küng et Peer.

Buts: 11e Samuelsson (Bahnik,

Conte, à 5 contre 4) 0-1. 17e Holm-

berg (Fleury, à 5 contre 4) 1-1. 19e

Holmberg (Fleury) 2-1. 25e Stillhard

(Mares) 2-2. 26e Pestrin (Hollberg,

Murano, à 5 contre 4) 3-2. 27e Lam-

minger (Wetter) 3-3. 45e Fischer (Gra-

velle, Conte, à 4 contre 5) 3-4. 50e

Wetter (Gravelle, Lahminger) 3-5.

Pénalités: 5 x 2' contre Ajoie, 8 x 2'

plus 10' (Stillhard) contre Lucerne.

Hier

BIENNE - AJOIE 5-2 (1-0 3-0 1-2)

Stade de glace: 1992 spectateurs.

Arbitres: MM. D. Simic, Burkhard

et Wirth.

Buts: 5e Gagné (Schmid, Lüthi, à 5

contre 3) 1-0. 30e Gagné (Lapointe,

Lüthi, à 5 contre 4) 2-0. 32e Taccoz

(Riesen, Heaphy) 3-0. 36e M. Dick

(Heaphy, Schmid) 4-0. 57e Holmberg

(Guyaz, Murano) 4-1. 58e Murano</

Hockey sur glace Neuchâtel YS remporte un derby palpitant

NEUCHÂTEL YS - UNIVERSITÉ NE 4-2 (1-1 1-1 2-0)

Il n'y a désormais plus qu'une équipe invaincue: Neuchâtel YS! Le verdict, nullement illogique, est tombé samedi soir à l'issue d'un derby de fort bonne cuvée qui a opposé deux équipes généreuses qui ont su tenir en haleine un nombreux public.

Sans pour autant se muer en frères ennemis, les cousins du Littoral se sont livrés une lutte sans merci et sans la moindre concession. Il en est

résulté une explication serrée qui n'a véritablement trouvé son épilogue qu'à trois minutes du coup de sirène final, lorsque les deux plus jeunes acteurs sur la glace, Pascal Faivet et Xavier Durini, ont concocté de concert le but de la sécurité pour Neuchâtel YS. Peu auparavant, Université avait raté le coche lorsque Rochette s'était présenté seul face à Jaquet sans parvenir à rétablir la parité.

La première période s'est disputée sur un rythme remarquablement élevé. Et si les Universitaires ont ouvert le score au quart d'heure grâce à Picard, leur joie aura été de

Littoral: 600 spectateurs. **Arbitres:** MM. Leuenberger et Dominé.

Buts: 15e Picard (Rochette, Garessus) 0-1. 15e Lorenz (Bourquard, Favre) 1-1. 27e Gosselin (Faivet, à 5 contre 4) 2-1. 27e Zaugg (Rochette) 2-2. 45e Gosselin (Bartoli) 3-2. 58e Faivet (Durini) 4-2.

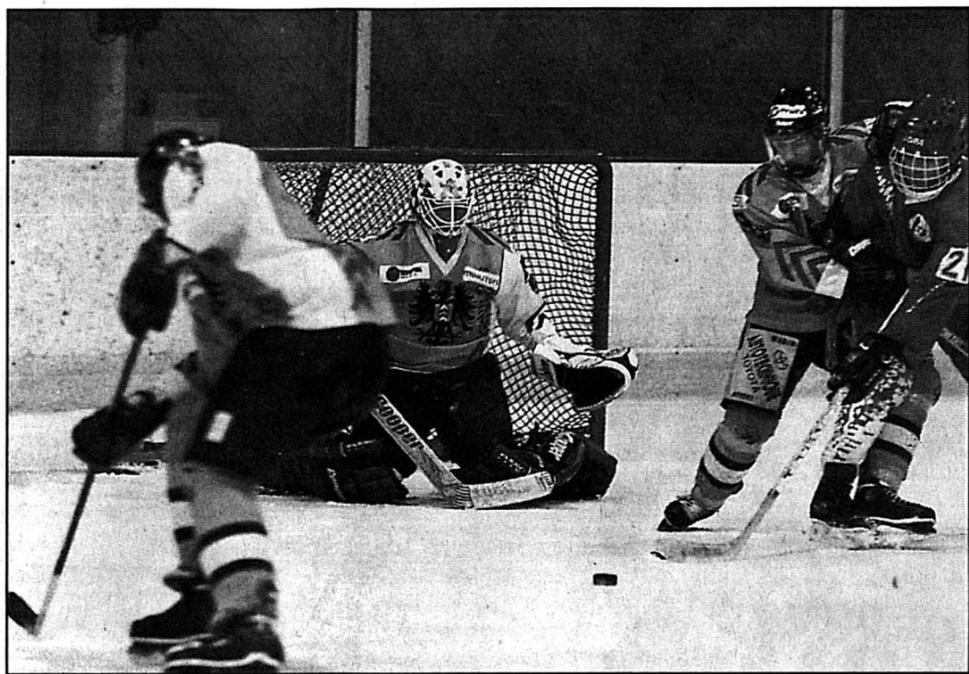
Pénalités: 10 x 2' contre Neuchâtel YS., 9 x 2' plus 2 x 10' (Fischer et Vessaz) contre Université NE.

Neuchâtel YS: Jaquet; Durini, Favre; Moser, Balmelli;

Ondrus; Gosselin, Bartoli, Faivet; Bonardo, Pellaton, Bord; Rota, Bourquard, Willi; Lorenz.

Université NE: Matthey; Fischer, Giacomini; Strahm, Mayer; Vessaz, Rochette, Picard; Boyer, Rochette, Gatto-liat; Garessus, Schneider, Zaugg; Gross.

Notes: Neuchâtel YS sans Hummel ni Pahud (blessés). Université NE sans Morin ni Positano (blessés). Victime d'une commotion, Rota (5e) est transporté à l'hôpital.



A l'image de cette scène devant les buts de Jaquet, Neuchâtel a eu de la peine à battre Université NE. photo Leuenberger

courte durée. Seize secondes exactement, le temps nécessaire à Lorenz pour remettre les pendules à l'heure et pour tromper l'excellent gardien Matthey qui s'était signalé jus-qu'alors par plusieurs inter-

ventions de la meilleure veine. Un scénario qui allait, d'ailleurs, se répéter lors du tiers médian, mais en inversant les rôles. En supériorité numérique, Neuchâtel YS a pris à son tour l'avantage par

Gosselin mais, dans la même minute, les «visiteurs» ont égalisé à leur tour lorsque Zaugg a repris un service de l'omniprésent Rochette.

C'était donc l'égalité parfaite à l'appel de l'ultime pé-

riode. Les «orange et noir», plus incisifs sur l'ensemble de la soirée, ont fini par passer l'épaule avec un nouveau but de Gosselin qui a donc crucifié ses anciens coéquipiers. Université NE n'est donc pas parvenu à créer la surprise et à remporter le premier succès de son histoire face à Neuchâtel YS. Mais son opposition s'est révélée être de qualité.

JPD

Le point

Neuchâtel YS - Université NE 4-2
Ajoie II - Sarine FR renvoyé

Classement

1. Neuchâtel YS	9	8	1	0	43-16	17
2. Université NE	9	6	2	1	57-23	14
3. Court	9	3	3	3	32-27	9
4. La Brévine	8	3	2	3	32-33	8
5. St-Imier	9	3	2	4	34-34	8
6. Le Locle	9	3	1	5	29-35	7
7. Ajoie II	7	3	0	4	30-31	6
8. Star Chx-Fds	8	3	0	5	17-40	6
9. Sarine FR	8	2	1	5	25-35	5
10. Pts-de-Martel	8	1	2	5	19-44	4

Prochaine journée

Lundi 16 décembre, 20 h 15: Les Ponts-de-Martel - La Brévine. **Mardi 17 décembre, 20 h 30:** Ajoie II - Star Chaux-de-Fonds. **Jeudi 19 décembre, 20 h 30:** Sarine FR - La Brévine. **Vendredi 20 décembre, 20 h 15:** Saint-Imier - Le Locle. **20 h 30:** Star Chaux-de-Fonds - Court. Les Ponts-de-Martel - Neuchâtel YS.

Franches-Montagnes Le succès de la volonté

FRANCHES-MONTAGNES - TRAMELAN 6-3 (2-3 2-0 2-0)

Les derbies entre Franches-Montagnes et Tramelan se suivent et... se ressemblent. En effet, comme au match aller, la victoire est revenue à l'équipe qui a eu le plus de volonté même si le niveau du jeu n'a que rarement atteint des sommets.

Tramelan ouvrit la marque après moins de deux minutes par Marolda. La réaction des Franches-Montagnards ne se fit pas trop attendre et c'est Kohler qui trompa le gardien des visiteurs à la 6e minute. La course poursuite commençait! La deuxième réussite tramelane fut inscrite à la 10e minute et fut immédiatement suivie par un but des locaux qui ne comptaient pas se laisser distancer. A la 12e minute, changement de gardiens du côté de Franches-Mon-

tagnes, Zufferey laissait sa place à Steiner. Ce choix tactique fut vraisemblablement le tournant du match, même si Tramelan qui évoluait à 5 contre 3, marquait un 3e but avant la pause.

Au début du tiers médian, Franches-Montagnes égalisait et revenait ainsi à 3-3. Cette deuxième période fut à l'avantage des locaux qui surent se créer plus d'occasions que leurs adversaires et, c'est logiquement, qu'ils passèrent l'épaule, via une réussite de Boillat.

L'ultime tiers fut légèrement dominé par les Franches-Montagnards qui marquèrent encore à deux reprises. Malgré deux supériorités numériques en sa faveur, Tramelan ne parvint pas à revenir au score car Steiner, qui semble avoir retrouvé toute sa forme, restait vigilant.

Centre de Loisirs: 900 spectateurs.

Arbitres: MM. Peter, Pignolet, Dörmann.

Buts: 2e Marolda 0-1. 6e Kohler (Leuenberger) 1-1. 10e Marolda (Claivaz) 1-2. 13e Gehrig (Boillat) 2-2. 16e Murkowsky (Schmid, Wirz), à 5 contre 3) 2-3. 22e Kohler 3-3. 40e Boillat 4-3. 42e Boillat 5-2. 50e Leuenberger (Gigon) 6-3.

Pénalités: 10 x 2' contre Franches-Montagnes, 6 x 2' contre Tramelan.

Franches-Montagnes: Zufferey (12e Steiner), Gehrig, Guenot, Gillet, Hauser, Boillat, Jeanbourquin, Christen, Leuenberger, Kohler, Gigon, Wutrich, Jobin, Cattin, Lamielle, Erard, Léchenne, Bourquin, Brahier, Steiner.

Tramelan: Schüpbach, Schwendeler, Schmid, Wirz, Bätcher, Murkowsky, Zigerli, Habegger, Renaud, Dupré, Claivaz, Wyss, Voirol, Moralda, Dubail, Greub, Schafroth, Boss.

VGI

Fleurier Défaite sévère

VILLARS - FLEURIER 6-1 (0-0 4-1 2-0)

Les protégés de Michel Lussier regretteront longtemps deux grosses occasions du premier tiers. Le duo Rohrbach-Soulaimana, en rupture, se présenta à deux contre un, malgré un bon travail du second, le poteau refusa l'ouverture du score. Puis, à nouveau en contre. C'est Braillard qui se brisa sur le portier Villardous.

Déjà en panne de réussite depuis quelques matches, les Fleurisans se dirent que la chance avait choisi son camp. Car ce n'était pas faute d'essayer de la provoquer. C'est vrai que l'hôte du jour, concrétisa son premier goal avec beaucoup de chance. Un cafouillage devant Aeby et Heiz, le plus malin, glissa la rondelle au fond.

Puis, en l'espace de 35 secondes le match bascula. Par la vista et la maîtrise de Boucher. Les Chablaisiens tuèrent la rencontre. Mais un sursaut d'orgueil prouva, que même en infériorité, Fleurier pouvait marquer. Un contre rapide de Pochon mit Braillard sur orbite pour sauver l'honneur.

«C'est toujours la même chose, soulignait Michel Lussier. On joue bien mais on ne trouve pas le chemin des buts. Quand le doute s'installe ça devient encore plus difficile de réaliser les occasions qu'on se crée. Pourtant les gars travaillent très fort à l'entraînement. Vivement cette pause de Noël.»

Patinoire de Villars: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Heinninger; Micheli et Constantin.

Buts: 26e F. Heiz 1-0. 30e Boucher 2-0. 31e Cosendai 3-0.

35e Braillard (Pochon, à 4 contre 5) 3-1. 36e Rochat 4-1. 56e Volet 5-1. 60e Viret 6-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Villars; 3 x 2' contre Fleurier.

Villars: Dupertuis; Paris, Volet; Zuchuat, Bezina; Cosendai, Boucher, Michellod; Rochat, Viret, F. Heiz; Lovey, Hauenstein, Borloz; Fournier, S. Wyder.

Fleurier: S. Aeby; Vuillemin; Bobillier; P. Aeby, Liechti; Biscan; Braillard, Pluquet, Pochon; Rohrbach, Reichenbach, Soulaimana; Jeanmin, Rod, Bargo.

Notes: Villars sans P. Heiz (opéré), Croci-Torti (malade) ni Avella. Fleurier sans Walther, Chappuis, V. Vaucher ni S. Vaucher (blessés). Tir sur le poteau de Soulaimana (14e). Match interrompu durant dix minutes à cause du brouillard (49e).

CHM

Le point

Première ligue, groupe 3

Moutier - Saas Grund	5-5
Villars - Fleurier	6-1
Viège - HCP Fribourg	6-2
Franches-Montagnes - Tramelan	6-3

Classement

1. Sierre	14	11	2	1	71-35	24
2. Villars	15	12	0	3	75-43	24
3. Saas Grund	13	9	3	1	58-33	21
4. Viège	13	7	2	4	56-41	16
5. Yverdon	15	7	2	6	46-42	16
6. Star Lausanne	13	4	4	5	54-56	12
7. Tramelan	15	5	2	8	59-65	12
8. For. Morges	13	5	1	7	42-55	11
9. Moutier	14	4	3	7	55-58	11
10. Fr.-Montagnes	14	5	1	8	52-61	11
11. Fleurier	14	2	3	9	45-73	7
12. HCP Fribourg	15	1	1	13	26-76	3

Prochaine journée

Matches en retard. Mardi 17 décembre, 20 h: Sierre - Star Lausanne. **20 h 15:** Saas Grund - Viège. **Vendredi 20 décembre, 20 h:** Star Lausanne - Moutier. **20 h 30:** Forward Morges - Fleurier. Saas Grund - Franches-Montagnes. **Samedi 21 décembre, 20 h:** Viège - Forward - Morges. **Samedi 4 janvier, 20 h:** Viège - Yverdon.

Autres groupes

Groupe 1: Dubendorf - Uzwil 3-3. Wetzikon - Arosa 5-5. Winterthur - Illnau-Effretikon 2-2. Vorwärts Bruggen - Bulach 2-4. Wil - Frauenfeld 3-3. St-Moritz - Kusknacht 2-2.

Classement: 1. Bulach 15-21. 2. Wil 15-21. 3. Kusknacht 15-19. 4. Uzwil 15-17. 5. Wetzikon 15-17. 6. Arosa 15-16. 7. Frauenfeld 15-16. 8. Winterthur 15-15. 9. St-Moritz 15-11. 10. Illnau-Effretikon 15-11. 11. Dubendorf 15-10. 12. Vorwärts Bruggen 15-2.

Groupe 2: Lyss - Bâle Petit-Huningue 4-4. Wiki-Münsingen - Langenthal 7-5. Soleure-Zuchwil - Zunzgen-Sissach 5-5. Thoun - Unterssen-Interlaken 5-8. Grindelwald - Berthoud 3-7.

Classement: 1. Bâle Petit-Huningue 13-21. 2. Aarau 12-20. 3. Unterssen-Interlaken 14-17. 5. Berthoud 13-14. 6. Lyss 13-14. 7. Thoun 12-12. 8. Wiki-Münsingen. 9. Soleure-Zuchwil 13-12. 10. Zunzgen-Sissach 13-4. 11. Grindelwald 13-0./si

Natation Meyer finaliste européen

Une place de finaliste, obtenue par le Neuchâtelois Philippe Meyer, cinquième sur 100 m papillon en 54''33, a complété dimanche l'excellent bilan helvétique - quatre médailles, une d'argent et trois de bronze - aux championnats d'Europe en petit bassin de Rostock. Un record d'Europe, battu par l'Allemande sur 4x50 m quatre nages féminin, a mis un point final à ces joutes.

Hors-compétition, le relais 4x200 m libre masculin a battu le record de Suisse en 7'27''82, Adrian Andermatt, premier relayeur, portant la meilleure performance individuelle à 1'49''02. Ainsi, ce sont sept records nationaux qui ont été établis en Allemagne par la délégation helvétique, ainsi que 23 records personnels.

En l'absence de sa compatriote Franziska van Almsick, l'Allemande Sandra Völker a été la nageuse la plus titrée de ces trois jours à Rostock, avec cinq médailles d'or, assorties de deux records d'Europe sur 50 et 100 m libre. Elle a également participé au record continental battu sur 4x50 m 4 nages par l'Allemagne en 1'51''79. Un chrono qui constitue un meilleur temps mondial.

Strasser décroche le bronze

La délégation suisse aux championnats d'Europe en petit bassin de Rostock a cueilli une quatrième médaille samedi, grâce à Chantal Strasser (Frauenfeld), troisième sur 400 m libre en 4'13''45. Deux records d'Europe sont tombés, tout comme vendredi.

Deuxième sur 800 m libre, la Tessinoise Flavia Rigamonti a pris la cinquième place sur 400 m, en 4'18''53. Adrian Andermatt (Baar), qui nage pour Uster,

a pris la sixième place de la finale du 200 m quatre nages en 2'01''96. Sur 4 x 50 m libre messieurs, le quart formé d'Andermatt, Christophe Bühzler, Remo Lütolf et Philippe Meyer a terminé cinquième en 1'33''55.

Avant Rostock, la Suisse n'avait plus enlevé de médaille dans une compétition internationale depuis le bronze de Stefan Volery sur 50 m libre aux européens de Strasbourg en 1987. Il est toutefois trop tôt pour envisager une nouvelle embellie de la natation suisse: la participation, quantitativement et qualitativement, aux championnats d'Europe en petit bassin est en effet assez modeste.

L'entraîneur national Tony Ulrich se montrait néanmoins très satisfait de ses protégés: «Le projet-relais lancé il y a quatre ans par la Fédération a permis des progrès dont nous récoltons les premiers fruits». Pour le Genevois, les médailles ne doivent pas faire oublier «la qualité des temps» obtenus par certains des compétiteurs.

Cinq records nationaux et de nombreuses meilleurs performances individuelles ont été améliorés.

Comme vendredi, deux records d'Europe sont tombés samedi, l'un battu par l'Allemande Sandra Völker, l'autre par la Suédoise Johanna Sjöberg. La première a réalisé le doublé en obtenant record et titres européens sur 50 m libre, comme elle l'avait fait sur 100 m. En 24''76, elle a effacé des tables, pour un centième, sa compatriote Franziska van Almsick.

Quant à la Scandinave, qui s'est imposée en 58''80 sur 100 m papillon, elle a placé le record d'Europe dans le sillage du record du monde de la Chinoise Limin Liu (58''68)/si

Ski alpin Les Strobl sont les maîtres à Val d'Isère!

La piste Oreiller-Killy de Val d'Isère est devenue la piste Strobl. Il y a deux ans, avec le dossard 61, Josef «Pepi» Strobl avait créé une sacrée surprise lors de la descente du Critérium international de la première neige. Cette fois-ci, c'est le dossard 43 qui a causé la sensation. Et, comme par hasard, c'est encore un Strobl, pré-nommé Fritz celui-ci, qui a épaté tout le monde, à l'effarante moyenne de 109,893 km/h!

Les Autrichiens ont signé un fantastique quadruplé, exploit que seuls les Suisses avaient réussi l'an passé, à Veysonnaz, grâce à Kernen, Besse, Mahrer et Gigandet. Werner Franz, déjà deux fois deuxième dans sa carrière, a pris une nouvelle 2e place, à deux centièmes de seconde seulement, ce qui représente quelque 60 centimètres sur les 3407 mètres du parcours savoyard. Franz a rejeté le favori, Patrick Ortlieb, à la 3e place, à 0''11 du vainqueur. Enfin, Josef Strobl (il n'y a aucun lien de parenté entre Fritz, le vainqueur, et «Pepi») a terminé 4e, à 20 centièmes. L'Italien Kristian Ghedina est 5e, à 28 centièmes, soit un centième devant le vainqueur de la Coupe du monde des deux dernières saisons, le Français Luc Alphand, 6e à 29 centièmes.

Les Suisses moyens

Le résultat comptable de l'équipe de Suisse est moyen. L'impression des descendeurs, tout heureux de lancer enfin leur saison, était cependant positive. William Besse, 11e, n'a concédé que 78 cen-



Fritz Strobl a triomphé à la manière de son homonyme. Et le ski autrichien a pu fêter un extraordinaire quadruplé.

photo Keystone

tièmes, Bruno Kernen, 13e, 87. Suivent Franco Cavegn et Xavier Gigandet, tous deux à la 21e place. Alors que l'ex-champion du monde Urs Lehmann (53e) ne peut assurément pas se montrer satisfait de sa performance, la relève s'en est honorablement tirée: Markus Herrmann est 33e,

Heinrich Rupp 37e, Jürg Grünenfelder 44e et Christian Forrer cinquante-cinquième.

Depuis que Sepp Messner, le traceur autrichien de l'épreuve française, a décidé de gommer la «bosse à Colombin», les difficultés techniques ne sont plus légion. Elles se résument à la «bosse à

Emile» et à la compression. Mais cette dernière demeure un obstacle considérable. Marc Girardelli, 65e sur 69, a failli y laisser des plumes. Bien d'autres n'ont négocié le passage qu'avec difficulté. Cependant, seuls deux skieurs y ont connu la chute: l'Allemand Max Rauffer et le Canadien

Graydon Oldfield. L'Italien Luca Cattaneo y a réalisé un petit miracle, en réussissant un rétablissement spectaculaire. Mais, alors que le Transalpin détenait tous les meilleurs temps intermédiaires jusque-là, il fut brutalement relégué à la 24e place. / si

Ski de fond Les relais suisses en échec à Brusson

Hier à Brusson, en Italie, les relais suisses ont manqué leur dernière chance d'obtenir une qualification pour les championnats du monde: les messieurs ont pris la douzième place seulement, tandis que les dames échouaient de peu en se classant au septième rang. La Norvège, chez les messieurs, et la Russie, chez les dames, ont fait triompher la logique dans ces relais disputés en style libre.

Après avoir terminé 18e de la course individuelle samedi, Brigitte Albrecht s'est encore montrée la meilleure Suissesse dans ce 4 x 5 kilomètres. La Valaisanne devait en effet signer le troisième temps du deuxième relais, à dix secondes seulement de la Russe Olga Danilova, et ramener la formation helvétique au quatrième rang. Mais, dans le dernier relais, Nadia Scaruffi commit une erreur d'appréciation et elle devait finalement rétrograder au septième rang, alors qu'un classement dans les six premiers était demandé.

Sylvia Honegger, pour sa part, ne gardera pas un souvenir impérissable de cette étape italienne. Contrainte à l'abandon la veille en raison de crampes, la Zurichoise était victime d'une chute dans le premier relais, à un endroit stratégique, si bien qu'elle ne lançait Brigitte Albrecht qu'en huitième position.

Si les dames ont échoué de peu, les hommes ont été nettement dominés dans le 4 x 10 kilomètres. On leur demandait

une place parmi les huit premiers, ils ont dû se contenter du douzième rang final. Et ce malgré l'exploit de Wilhelm Aschwanden, qui signait le sixième temps du dernier relais. Mais, avant lui, Patrick Mächler, qui eut la malchance de briser un bâton, Isidor Haas et Jeremias Wigger avaient déjà compromis les chances helvétiques.

Samedi, Björn Dählie et Stefania Belmondo s'étaient imposés dans les épreuves individuelles, disputées sur 15 kilomètres.

Les classements

Brusson (Ita). 15 km libre messieurs: 1. Dählie (No) 35'49"5. 2. Valbusa (It) à 39"4. 3. Skjeldal (No) à 43"8. 4. Fauner (It) à 47"0. 5. Hoffmann (Aut) à 48"8. 6. Stadlober (Aut) à 1'00"6. 7. Hasler (Lie) à 1'01"4. 8. Isometsä (Fin) à 1'05"2. 9. Eide (No) à 1'16"3. 10. Michl (Tch) à 1'23"0. **Puis les Suisses:** 53. Wigger (S) à 2'41"1. 86. Aschwanden (S) à 3'22"4.

Relais 4 x 10 km (libre): 1. Norvège (Kristiansen, Eide, Skjeldal, Dählie) 1 h 34'50"3. 2. Italie (Pozzi, Valbusa, Godioz, Fauner) à 12"0. 3. Suède (Fredriksson, Bergström, Jonsson, Mogren) à 15"5. 4. Russie à 59"5. 5. Finlande à 1'19"8. 6. Autriche à 1'54"0. **Puis:** 12. Suisse (Mächler, Haas, Wigger, Aschwanden) à 4'32"4.

15 km libre dames: 1. Belmondo (It) 40'10"7. 2. Völbe (Rus) à 1"7. 3. Gavriljuk (Rus) à 42"3. 4. Neumanova (Tch) à 42"4. 5. Danilova (Rus) à 43"9. 6. Valbusa (It) à 1'04"0. 7. Egorova (Rus) à 1'13"0. 8.

Latsutina (Rus) à 1'17"0. 9. Tchepalova (Rus) à 1'21"0. 10. Di Centa (It) à 1'26"6. **Puis les Suisses:** 18. Albrecht à 2'26"7. 38. Leonardi à 3'32"5. A notamment abandonné: Honegger (S).

Relais 4 x 5 km (libre): 1. Russie (Gavriljuk, Danilova, Egorova, Völbe) 51'42"9. 2. Italie (Paruzzi, Valbusa, Dal Sasso, Belmondo) à 55"3. 3. France (Villeneuve, Philippot, Condevaux, Pierrel) à 1'37"3. 4. Norvège à 1'51"2. 5. Allemagne à 1'52"3. 6. Suède à 2'17"7. 7. Suisse (Honegger, Albrecht, Leonardi, Scaruffi) à 2'46"3.

Coupe du monde

Messieurs: 1. Dählie 213. 2. Valbusa 185. 3. Myllylä 145. 4. Skjeldal 120. 5. Isometsä 118. 6. Repo 111. 7. Fauner 90. 8. Jevne (No) 80. 9. Stadlober 76. 10. Jonsson (Su) 62. **Dames:** 1. Belmondo 280. 2. Völbe 260. 3. Gavriljuk 180. 4. Egorova 131. 5. Neumanova 110. 6. Latsutina 103. 7. Danilova 101. 8. Tchepalova 87. 9. Mikkelsplass-Wold 80. 10. Nageikina 70. **Puis les Suisses:** 26. Honegger 18. 31. Albrecht 13.

Nations. Messieurs: 1. Norvège 1016. 2. Finlande 953. 3. Italie 764. 4. Suède 638. 5. Autriche 361. 6. Russie 342. **Puis:** 19. Suisse 44. **Dames:** 1. Russie 1573. 2. Italie 742. 3. Norvège 705. 4. Finlande 358. 5. Allemagne 302. 6. Japon 262. **Puis:** 9. Suisse 231. **Général:** 1. Russie 1915. 2. Norvège 1721. 3. Italie 1506. 4. Finlande 1311. 5. Suède 898. 6. Allemagne 580. **Puis:** 12. Suisse 275. / si

Saut à skis Peterka en impose à Harrachov

Deuxième la veille, Primoz Peterka s'est imposé hier, lors du second concours au grand tremplin de Coupe du monde, disputé dans la station tchèque de Harrachov. Le jeune Slovène, qui n'avoue que 17 ans, a devancé l'Autrichien Andreas Goldberger et le Norvégien Kristian Brenden dans une épreuve où, une nouvelle fois, aucun sauteur helvétique n'est parvenu à se qualifier pour la finale.

Déjà vainqueur à Kuusamo le week-end dernier, Primoz Peterka est ainsi devenu le premier sauteur cette saison à inscrire son nom à deux reprises au palmarès d'un concours au plus haut niveau. Ce qui lui vaut de s'installer en tête du classement de la Coupe du monde. «Je vais déposer le dossard jaune de leader sous le sapin de Noël», confiait, hilare, le jeune Slovène, après ce nouveau triomphe. Avec un bond à 124 mètres, Goldberger a réussi la meilleure longueur de la journée.

Rien ne va plus dans le camp helvétique. Hier, seuls Bruno Reuteler (39e) et Christoph Birchler (50e) sont parvenus à se qualifier pour le concours avant de se voir écartés de la finale. Quant à Sylvain Freiholz, 31e samedi, il n'a cette fois même pas franchi le cap des qualifications. «Je ne pensais pas que nous étions tombés aussi bas», devait constater, dépité, Joachim Winterlich, l'entraîneur national.

Les classements

Harrachov (Tch). Coupe du monde. Grand tremplin. Premier concours: 1. Funaki (Jap) 297,7 (140/141,5/record du tremplin). 2. Peterka (Sln) 289,8 (135,5/138). 3. Okabe (Jap) 273,0 (128,5/134). 4. Saitoh (Jap) 266,8 (132,5/128,5). 5. Mateja (Pol) 263,3 (123,5/135). 6. Kasai (Jap) 261,2 (123,5/130,5). 7. Suchacek (Tch) 260,3 (125/131). 8. Ottesen (No) 259,6 (128,5/126,5). 9. Ahonen (Fin) 254,3 (124,5/131,5). 10. Goldberger (Aut) 250,7 (119/130). **Puis les Suisses:** 32. Freiholz (S) 101,1 (112). 43. Reuteler (S) 88,3 (106).

Deuxième concours: 1. Peterka (Sln) 235,1 (118/121,5). 2. Goldberger (Aut) 231,0 (113,5/124). 3. Brenden (No) 223,5 (119/116). 4. Malysz (Pol) 206,4 (108,5/117). 5. Laitinen (Fin) 204,8 (103,5/122,5). 6. Thoma (All) 203,8 (100/123,5). 7. Saitoh (Jap) 203,5 (102/123). 8. Krennek (Tch) 202,5 (103,5/121). 9. Ottesen (No) 201,9 (99/124). 10. Sakala (Tch) 193,8 (96/122,5). **Puis les Suisses:** 39. Reuteler (S). 50. Birchler (S). Non qualifiés pour le concours: Freiholz (S), Küttel (S), Steinauer (S).

Coupe du monde: 1. Peterka 356. 2. Brenden 311. 3. Goldberger 292. 4. Thoma 279. 5. Okabe (Jap) 275. 6. Funaki (Jap) 261. **Puis les Suisses:** 32. Reuteler 26. 39. Freiholz 16. **Nations:** 1. Japon 1031. 2. Norvège 829. 3. Finlande 552. 4. Autriche 483. 5. Allemagne 392. 6. Slovénie 364. **Puis:** 11. Suisse 42. / si

Classements

Descente messieurs de Val d'Isère: 1. Fritz Strobl (Aut) 1'51"61 (moy. 109,893 km/h). 2. Franz (Aut) à 0"02. 3. Ortlieb (Aut) à 0"11. 4. Josef Strobl (Aut) à 0"20. 5. Ghedina (It) à 0"28. 6. Alphand (Fr) à 0"29. 7. Vitalini (It) à 0"47. 8. Rasmussen (EU) à 0"52. 9. Perathoner (It) à 0"72. 10. Schifferer (Aut) à 0"76. 11. Besse (S) à 0"78. 12. Kitt (EU) à 0"83. 13. Kernen (S) à 0"87. 14. Wert (Can) à 0"88. 15. Duvillard (Fr) à 0"89. **Puis les autres Suisses:** 21. Cavegn (S) et Gigandet (S) à 1"24. 33. Herrmann (S) à 1"71. 37. Rupp (S) à 1"89. 44. Grünenfelder (S) à 2"22. 53. Lehmann (S) à 2"62. 55. Forrer (S) à 2"74.

Coupe du monde. Classement général: 1. Aamodt (No) 231. 2. von Grünigen (S) 207. 3. Knauss (Aut) 197. 4. Sykora (Aut) 182. 5. Nyberg (Su) 168. 6. Kälin (S) 165. 7. Josef Strobl (Aut) 164. 8. Stiansen (No) 159. 9. Locher (S) 155. 10. Mayer (Aut) et Stangassinger (Aut) 140. **Puis les autres Suisses:** 29. Accola 45. 45. Kernen 27. 49. Besse 24. 53. Zinsli 22. 71. Cavegn et Gigandet 10. 77. Sulliger 7.

Nations: 1. Autriche 2467 (messieurs 1589 + dames 878). 2. Allemagne 1368 (54+1314). 3. Italie 1089 (371+718). 4. Suisse 1070 (672+398). 5. France 1028 (320+708). 6. Norvège 771 (583+188). 7. Suède 702 (215+487). 8. Slovénie 436 (214+222). 9. Russie 331 (0+331). 10. Etats-Unis 258 (81+177).

Aujourd'hui

Super-G messieurs. Aujourd'hui dès 12 h. Ordre des départs: 1. Leskinen (Fi). 2. Jaerbyn (Su). 3. Wirth (Aut). 4. Alphand (Fr). 5. Knauss (Aut). 6. Runggaldier (It). 7. Aamodt (No). 9. Mader (Aut). 10. Ghedina (It). 11. Fattori (It). 12. Skaardal (No). 13. Perathoner (It). 14. Kernen (S). 15. Vitalini (It). 16. Ortlieb (Aut). 17. Locher (S). 18. Podivinsky (Can). 19. Melquiond (Fr). 20. Rahlves (EU). 21. Besse (S). 22. Krauss (All). 23. Colturi (It). 24. Koblar (Sln). 25. Trinkl (Aut). 26. Josef Strobl (Aut). 27. Fleischer (EU). 28. Piccard (Fr). 29. Filishkin (Rus). 30. Kitt (EU). **Puis:** 37. Fritz Strobl (Aut). 42. Rupp (S). 49. Cavegn (S). 52. Lehmann (S). 54. Grünenfelder (S). 62. Forrer (S). 63. Herrmann (S). / si

PMUR

Samedi à Vincennes

Prix de Strasbourg

Tiercé: 3 - 5 - 7 ou 5 - 3 - 7 (dead heat pour la première place). **Quarté+:** 3 - 5 - 7 - 17 ou 5 - 3 - 7 - 17. **Quinté+:** 3 - 5 - 7 - 17 - 15 ou 5 - 3 - 7 - 17 - 15.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 200,70 fr. **Dans un ordre différent:** 60,60 fr. **Quarté+ dans l'ordre:** 1562,70 fr. **Dans un ordre différent:** 236,50 fr. **Trio/Bonus (sans ordre):** 9,60 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 17.782,80 fr. **Dans un ordre différent:** 495,60 fr. **Bonus 4:** 59,20 fr. **Bonus 3:** 7,60 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 40,00 fr.

Dimanche à Vincennes

Clôture du G.N.T

Tiercé: 16 - 5 - 13. **Quarté+:** 16 - 5 - 13 - 4. **Quinté+:** 16 - 5 - 13 - 4 - 1.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 594,90 fr. **Dans un ordre différent:** 47,40 fr. **Quarté+ dans l'ordre:** 4107,50 fr. **Dans un ordre différent:** 174,70 fr. **Trio/Bonus (sans ordre):** 11,00 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 187.863,80 fr. **Dans un ordre différent:** 2022,00 fr. **Bonus 4:** 55,00 fr. **Bonus 3:** 10,60 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 19,00 fr.

A demain!

En raison d'ennuis de transmission, nous ne pouvons publier aujourd'hui le tableau des partants des tiercé, quarté+, quinté+ de demain à Vincennes. Celui-ci paraîtra dans notre édition de demain.

Patinage artistique Une surprise nommée Anina

Agée de 15 ans seulement, Anina Fivian s'est montrée à la hauteur de la situation lors de la deuxième journée des championnats de Suisse, samedi à Grindelwald, conservant au terme du programme libre, face à Lucinda Ruh, sa première place du programme court. Patrick Meier, au prix d'une sensible amélioration, a décroché son quatrième titre national.

La jeune Thonnoise, entraînée par Karl-Heiz Zitterbart, a démontré une nouvelle fois la solidité de ses nerfs en présentant un excellent programme sur la musique de la «Danse macabre» de Saint-Saëns. Avec quatre triples sauts parfaitement réussis, dont un triple Rittberger en combinaison, ainsi qu'un double Axel, Anina Fivian a réalisé l'exhibition la plus difficile. Il lui a certes fallu trois tentatives pour passer le triple Salchow et elle est tombée sur un double flip, mais cela n'a pas porté à conséquences.

«J'ai eu l'avantage de m'élaner la première dans le dernier groupe», reconnaissait la Bernoise, placée en tête par six juges sur neuf.

«Nous avons beaucoup travaillé sur le plan mental. Anina a une excellente faculté d'analyse et elle sait conserver le contrôle d'elle-même dans les situations les plus extrêmes», expliquait de son côté son entraîneur.

Très harmonieux et très réussi chorégraphiquement, le programme de Lucinda Ruh souffrait par contre de difficultés techniques absentes ou mal maîtrisées.

Chez les messieurs, Patrick Meier s'est imposé pour la quatrième fois après ses succès de 1992, 1994 et 1996. Son exhibition libre ne fut pas éclatante, mais néanmoins très supérieure à celles de ses rivaux. Au bilan, les trois triples présentés ont compensé l'absence d'une combinaison véritablement ardue et un double échec sur le triple Rittberger. «En six semaines d'entraînement, je n'ai pas pu rattraper tout mon retard. Mais je suis sur la bonne voie», estimait le patineur de Winterthur.

Les classements

Grindelwald. Championnats de Suisse. Messieurs: 1. Meier (Winterthur) 1,5. 2. von Arb (Diedlikon) 4,0. 3. Binz (Diedlikon) 4,0. 4 classés.

Dames: 1. Fivian (Thoune) 1,5. 2. Ruh (Oakland, Genève) 3,0. 3. Piazzini (Gentilino) 5,0. 4. Bur (Oftringen) 5,5. 5. Walthard (Horgen) 8,0. 6. Storchenegger (Effretikon) 11,0. 7. Destanli (Genève) 12,5. 8. Adank (Mattstetten) 13,0. 9. Skoda (Neftenbach) 13,5. 10. Tschudi (Zurich) 14,0. 23 classées.

Danse: 1. Wyss/Schneider (Frenkendorf/Reinach) 2,0. Un seul couple en lice. Le titre n'a pas été attribué, la moyenne minimale de 4,4 n'ayant pas été atteinte.

Européens: la sélection

L'Union suisse de patinage a sélectionné les champions de Suisse Anina Fivian (Thoune) et Patrick Meier (Winterthur) pour les championnats d'Europe, qui auront lieu du 19 au 26 janvier à Paris. Après un entretien avec l'entraîneur de Fivian, qui ne désire pas surcharger le programme de sa protégée, la fédération a décidé de sélectionner Lucinda Ruh (Oakland/Genève) et Meier pour les championnats du monde de Lausanne (16 au 23 mars).

La sélection suisse. Championnats d'Europe (19 au 26 janvier à Paris). Messieurs: Patrick Meier (Winterthur), pas de remplaçant. Dames: Anina Fivian (Thoune), remplaçante Lucinda Ruh (Oakland/Genève).

Championnats du monde (16 au 23 mars à Lausanne). Messieurs: Meier, pas de remplaçant. Dames: Ruh, remplaçante Fivian. / si

Course à pied Un Algérien roi de la Corrída neuchâteloise

Victoire française chez les femmes, succès algérien chez les hommes et plus de 500 classés: samedi en fin d'après-midi, dans les rues du chef-lieu, la Corrída neuchâteloise a vécu la meilleure et la plus belle de ses cinq éditions. Par une température relativement clémente pour la saison (4 degrés), c'est le petit Algérien Kamel Ben Mabkhout qui a remporté l'épreuve reine de la journée. En hommage à son frère, assassiné il y a bientôt deux ans.

Alexandre Lachat

C'était le 26 janvier 1995. Marié à une Suisseuse et établi à Lausanne depuis trois bonnes années, Kamel Ben Mabkhout apprenait l'horrible nouvelle: là-bas, chez lui en Algérie, son frère, médecin de

profession, venait de se faire sauvagement assassiner par les intégristes islamistes. «J'ai été tellement choqué par l'annonce de sa mort que, durant six mois, je n'ai rien pu faire. Je n'avais même plus envie de courir», se souvient-il douloureusement aujourd'hui.

Mais, même dans les circonstances les plus tragiques, la vie finit toujours par reprendre le dessus. Et Kamel a rehaussé ses baskets. Pour lui, pour son frère et pour son pays. «Aujourd'hui, quand je cours, je le fais pour mon frère et pour mon pays. Car je suis fier d'être Algérien. Et il faut que les gens sachent que là-bas, chez moi, il n'y a pas que des intégristes!»

Nouveau record

Quatorzième il y a dix jours à l'Escalade, Kamel Ben Mabkhout, petit par la

taille mais grand par le talent, a dominé cette cinquième Corrída neuchâteloise. Prenant d'emblée la course en main, il a imprimé un rythme qui a rapidement fait des dégâts, ses principaux adversaires lâchant prise au fil des cinq tours. Au terme des 6,75 km, l'Algérien de 33 ans, qui «vaut» 1 h 04' sur le semi-marathon (une solide référence), s'imposait ainsi dans l'excellent temps de 20'16'', nouveau record du parcours. L'ancien appartenait au Chaux-de-Fonnier Jean-Michel Aubry, victorieux l'an dernier en 20'20''.

Derrière, c'est le Français Philippe Monnier, triple vainqueur du Tour du canton de Neuchâtel, qui s'emparait de la deuxième place, à huit secondes de Ben Mabkhout. L'Italien Maurizio Testa terminait troisième, Jean-Mi-

chel Aubry quatrième, au prix d'une très belle fin de course. «Quand je vois la qualité du plateau présent ce soir à Neuchâtel, je ne peux pas être déçu de ma quatrième place, lançait avec raison le vainqueur de l'an dernier. Tout au plus puis-je regretter d'avoir tardé à trouver le bon rythme. Mais je suis content d'avoir bien fini.»

Succès populaire

Sous l'œil du Père Noël, entre les odeurs de marrons brûlants, de vin chaud et de

soupe aux pois et sur les chants de l'Armée du salut, ils ont été plus de 500 (444 individuels et 19 équipes de trois coureurs) à participer à cette cinquième course en ville. Après quatre premières années de surplage (entre 290 et 350 participants entre 1992 et 1995), la Corrída neuchâteloise semble avoir enfin décollé. Une belle récompense et surtout une solide motivation quant à l'avenir pour Stefan Volery et son équipe d'organisation.

ALA

Chantal: voici les clés...

Gagnante dans les rues du chef-lieu en 1992, 1994 et 1995, Fabiola Rueda-Oppliger a dû cette fois-ci s'avouer battue par plus forte qu'elle. Pour sa première participation à la Corrída neuchâteloise, la Réunionnaise Chantal Dällenbach, 15e du 10.000 m olympique l'été dernier à Atlanta sous les couleurs françaises, a en effet très vite tué le suspense, s'imposant avec plus de 30 secondes d'avance au terme des 4,05 kilomètres.

«Je connais Stefan Volery depuis huit ans, car il vient régulièrement chez nous, à La Réunion, chaque fin d'année, explique celle qui réside actuellement à Magnedens, dans le canton de Fribourg. Avec mon mari, nous avons trouvé sympathique de venir courir ici à Neuchâtel, surtout que c'était l'occasion pour nous de remettre les clés de notre maison et de notre voiture à Stefan, puisqu'il partira à La Réunion le 25 décembre.»

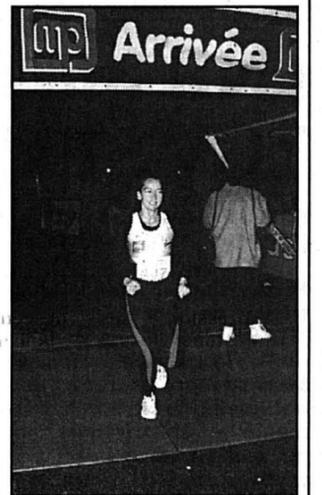
Chantal Dällenbach (34 ans) a apprécié le parcours, «sympa et nerveux à souhait avec ses petites bosses et ses virages serrés». Ses objectifs

pour 1997: les championnats du monde de cross-country, en mars à Turin, et le 10.000 m des championnats du monde, au mois d'août à Athènes. La meilleure Neuchâteloise de la soirée, Dora Jakob, a accompli une très bonne performance: 4e, à 1'10'' de Chantal Dällenbach.

ALA



Kamel Ben Mabkhout a triomphé samedi soir à Neuchâtel. Il a dédié sa victoire à son frère, assassiné il y a bientôt deux ans. photo Leuenberger



Facile victoire pour Chantal Dällenbach. photo Leuenberger

La course en noms et en chiffres

Messieurs (6,75 km): 1. Kamel Ben Mabkhout (Lausanne, Algérie), 20'16''. 2. Philippe Monnier (Pontarlier), 20'24''. 3. Maurizio Testa (Italie), 20'27''. 4. Jean-Michel Aubry (La Chaux-de-Fonds), 21'02'' (1er homme I). 5. Carlos Oliveira (Ecublens), 21'03'' (2e homme I). 6. Christian Blaser (Savigny), 21'26''. 7. Vincent Merlo (Hölslein), 21'38'' (3e homme I). 8. Luca Merighi (Italie), 21'38''. 9. Ventura Catarino (Brigue), 22'06''. 10. Jérôme Attinger (Chaumont), 22'12'' (5e homme I). Puis: 11. Fausto Giorgianni (Marnand), 22'14'' (1er vétérans I). 16. Claude Robert (Pesieux), 23'09''. 17. Jacques Müller (Môtiers), 23'12''. 18. Nicolas Noth (Bondefontaine, FR), 23'15'' (1er junior II). 19. Alfonso Silva (Pesieux), 23'26''. 21. Jean-Charles Froidevaux (Le Bémont), 23'28''. 22. Pascal Cobos (Bevaix), 23'29''. 23. Joao Da Silva (Cressier), 23'34'' (4e vétérans I). 24. Philippe Kitsos (La Chaux-de-Fonds), 23'36'' (3e junior II). 25. Philippe Ruedin (Cressier), 23'53''. 27. Damien Jakob (Colom-

bier), 23'55''. 29. Michel Hunkeler (Cormondrèche), 23'56''. 30. Nicolas Mazzoleni (La Chaux-de-Fonds), 23'58'' (4e junior II). 31. Serge Furrer (Bevaix), 23'58'' (5e vétérans I). 32. Patrick Vauthier (Les Vieux-Prés), 24'06''. 35. Eric L'Eplattenier (Cudrefin), 24'23''. 36. Fabrizio Castellani (Fleurier), 24'29''. 38. Patrick Daina (Neuchâtel), 24'32''. 39. Christian Chiffelle (Boudevilliers), 24'33''. 42. Damiao Paiva (Couvet), 24'53''. 44. Olivier von Gunten (La Neuveville), 25'23''. 45. Philippe Maurer (Le Locle), 25'24''. 46. Stéphane Rouèche (Colombier), 25'27''. 50. Gérard Morard (Neuchâtel), 25'51''. 72. Jean Willi (Prilly), 26'38'' (1er vétérans II). 80. Oscar Hirschi (Vilars), 26'59'' (3e vétérans II). 96. Juan Correyero (Prilly), 27'51'' (1er vétérans III). 149. Franz Siedler (Colombier), 31'15'' (2e vétérans III). 187 classés.

Dames (4,05 km): 1. Chantal Dällenbach (Magnedens, FR), 13'36''. 2. Fabiola Rueda-Oppliger (Corsier, GE), 14'08''. 3. Cinzia Garbelli (Italie), 14'20''. 4. Dora

Jakob (Cormondrèche), 14'46''. 5. Claudine Lancia (Pontarlier), 14'47''. 6. Josiane Amstutz (Courtelary), 16'11'' (1ère vétérans I). 7. Nathalie Perrin (La Chaux-de-Fonds), 16'13'' (1ère fille I). 8. Claire Jeandroz (La Chaux-de-Fonds), 16'39'' (2e fille I). 9. Annick Juan (Chézard), 16'39'' (1ère fille II). 10. Françoise Thüler (Cornaux), 16'43'' (2e vétérans I). Puis: 12. Martine Dupan (La Chaux-de-Fonds), 17'12''. 13. Silvana Ferrari (Couvet), 17'46'' (3e vétérans I). 14. Josette Montandon (La Chaux-de-Fonds), 17'46'' (1er vétérans II). 15. Geneviève Frésard (Neuchâtel), 17'51'' (1ère dame I). 51 classées.

Juniors I (4,05 km): 1. Louis Heyer (Moutier), 13'35''. 2. Claude Daerendinger (Corcelles), 13'47''. 3. Ben Mabkhout (Lausanne), 13'47''. 4. Mathieu Willemain (GS Franches-Montagnes), 13'47''. 5. Daniel Haldimann (Saint-Blaise), 13'58''. 13 classés.

Cadets B (1,86 km): 1. Sébastien Itten (Fontaines), 6'57''. 2. Geofrey Fivaz (La Chaux-de-Fonds), 7'03''. 3. David Matthey (Le Locle),

7'06''. 4. David Perrin (La Chaux-de-Fonds), 7'15''. 5. Andrey Dewarrat (Yverdon), 7'20''. 27 classés.

Cadets A (1,86 km): 1. Arnaud Felber (Baulmes, VD), 7'56''. 2. Laurent Gossauer (Boudry), 7'57''. 3. Johan Hofer (Les Hauts-Geneveys), 7'57''. 4. Gregory Schaller (Colombier), 7'58''. 5. Steven Moy (Longeau), 8'00''. 31 classés.

Ecolières (930 m): 1. Baptiste Donzé (Boudry), 3'49''. 2. Ludovic Bazzan (Cornaux), 3'54''. 3. Kevin Walder (Neuchâtel), 3'56''. 4. Raphaël Joss (Fontaines), 3'58''. 5. Yannick Sarret (Hauterive), 4'07''. 26 classées.

Poussins (930 m): 1. Loïc Sarret (Hauterive), 4'35''. 2. Dominique Schwab (Neuchâtel), 4'47''. 3. Damien Fiorucci (Cernier), 4'52''. 4. Fabio Guedes (Moutier), 5'00''. 5. Vanély Tatone (Neuchâtel), 5'01''. 33 classés.

Cadettes B (1,86 km): 1. Laeticia Oberson (Le Mouret), 7'46''. 2. Mélanie Moy (Longeau), 7'49''. 3. Aurélie Barthod (Morteau), 8'23''. 4. Caroline Perrin (La Chaux-de-

Fonds), 8'23''. 5. Anita Di Paola (Saint-Blaise), 8'28''. 19 classées.

Cadettes A (1,86 km): 1. Crystel Matthey (Montezillon), 7'52''. 2. Mélanie Dupan (La Chaux-de-Fonds), 8'14''. 3. Alexandra Khebnikova (Neuchâtel), 8'17''. 4. Julie Colliard (La Tour-de-Trême), 8'22''. 5. Camille-Laure Blum (La Chaux-de-Fonds), 8'37''. 15 classées.

Ecolières (930 m): 1. Sofia Silva (Moutier), 4'07''. 2. Marlyse Keller (Pesieux), 4'12''. 3. Stéphanie Pellet (Nant, FR), 4'16''. 4. Virginie Ducommun (Saint-Blaise), 4'17''. 5. Laura Colliard (La Tour-de-Trême), 4'18''. 22 classées.

Poussines (930 m): 1. Fanny Hofer (Les Hauts-Geneveys), 5'00''. 2. Debora Corciulo (La Chaux-de-Fonds), 5'04''. 3. Cindy Isler (La Cibourg), 5'28''. 4. Silène Guy Dos Santos (Boudry), 5'36''. 5. Aurélie Franchini (Cortailod), 5'39''. 20 classées.

Coup de cœur (3 x 1350 m): 1. US Yverdon, 13'04''. 2. CA Moutier, 14'20''. 3. Les Foireurs de Neuchâtel, 14'38''. 19 équipes classées.

BRÈVES

Course à pied Anita intouchable

Une semaine après sa victoire à l'Escalade, Anita Weyermann a enlevé samedi la 28e édition de la course de Noël de Sion. La jeune Bernoise de 19 ans s'est imposée aisément avec une demi-minute d'avance sur l'Italienne Nives Curti. Chez les messieurs, le Kenyan Geoffrey Tanui, vainqueur de Morat-Fribourg en 1995, s'est imposé devant le Canadien Weder. / si

Patinage artistique Kristi triomphe

L'Américaine Kristi Yamaguchi a remporté son troisième titre mondial des professionnels, à Landover (EU). Chez les messieurs, le Canadien Kurt Browning s'est pour sa part imposé pour la deuxième fois. Quant au titre de la danse, il est revenu au couple britannique Jean Torvill et Christopher Dean, couronnés pour la cinquième fois d'affilée. / si

Judo Du bronze pour Isabelle

La Lausannoise Isabelle Schmutz a récolté une médaille de bronze aux championnats du monde universitaires, qui se déroulent à Jonquières, au Canada. Seule sélectionnée helvétique aux derniers Jeux d'Atlanta, Isabelle Schmutz a nettement dominé dans la finale pour la troisième place la Canadienne Luce Baillargeon, qu'elle a battue par waza-ari. / si

Patinage de vitesse Un record de Suisse

Le Suisse Martin Feigenwinter a fait excellente figure lors des épreuves de Coupe du monde de Hamar (Nor). Sur 5000 m, le Balois a amélioré de 3 secondes et 12 centièmes son propre record national en 6'52''12, remportant du même coup la course B. L'épreuve A est revenue en 6'44''61 au champion du monde du combiné, le Hollandais Rintje Ritsma. / si

Athlétisme Forfaits pour Paris-Bercy

L'Américain Michael Johnson, double champion olympique des 200 et 400 m à Atlanta, et le Canadien Donovan Bailey, recordman du monde et champion olympique du 100 m, ont déclaré forfait pour les championnats du monde en salle, qui auront lieu les 7, 8 et 9 mars à Paris. Tous deux doivent s'affronter sur 150 m au printemps, pour la somme de deux millions de dollars. / si

Volleyball LNB: le NUC mérite la mention bien

NUC - THOUNE 1-3
(15-9 12-15 8-15 8-15)

Si elles avaient tout de même fini par l'emporter, les Neuchâteloises restaient sur une piètre prestation, mardi dernier face à la NATZ. Dès lors, contre la redoutable formation de Thoue, elles avaient tout intérêt à élever le niveau de leur jeu si elles entendaient ne pas être mangées toutes crues.

Ce qu'elles firent. Et plutôt deux fois qu'une: à l'occasion de la première manche, le NUC signa ce qui fut sans doute son meilleur set du championnat en cours. Survolant des Bernoises médusées, les joueuses du lieu, euphoriques, réussissaient tout ce qu'elles entreprenaient. Un régal!

Cette dragée haute, restait encore à la tenir deux sets durant, sans compter que les visiteuses allaient sans doute retrouver leurs esprits. Ce qu'elles firent peu à peu, tandis que l'équipe chère au président Humbert, de son côté,



Caroline Greuter et les siennes se sont heurtées à plus fortes qu'elles. photo Leuenberger

revenait sur terre. Quoique: elle mena encore jusqu'à 9-5 et, si d'aventure elle était parvenue à enlever la manche, peut-être la face de ce match en aurait-elle été changée...

Mais c'est une autre histoire et nous n'y avons pas assisté. Non pas que les Neuchâteloises aient quoi que ce soit à se reprocher, mais Thoue était plus fort, tout simple-

ment. «Je crois aussi que plus le match avançait, plus nous avons eu de la peine physique», estimait encore le capitaine, Uta Kennedy, à l'issue de la partie. Sans compter que l'astuce de l'entraîneur Michel Duvoisin (croiser une attaquante du centre avec une attaquante de l'aile), si elle a payé par moments, n'a pas empêché les Bernoises de peu à peu «lire» le jeu adverse et de placer leur bloc en conséquence.

Toujours est-il que c'est sur une performance méritoire que le Neuchâtel UC s'est appreté à fêter Noël. Dix points à l'issue du premier tour: on attend désormais, de la part des Neuchâteloises, mieux que le simple maintien dans leur nouvelle catégorie.

Halle omnisports: 50 spectateurs.

Neuchâtel UC: Kennedy, Fior, Hofer-Carbonnier, Jeanmonod, Hall, Loup, Romano, Greuter, Bischof, Oesch. Entraîneur: Duvoisin.

Notes: durée du match: 82 minutes.

NUC

LNB masculine A Schweizerhalle, TGV-87 s'offre le RG Bâle

RG BÂLE - TGV-87 2-3
(15-12 5-15 13-15 15-13 11-15)

Perdu dans la zone industrielle de Schweizerhalle, TGV-87 a failli s'étouffer dans la chimie bâloise. Sans sa maîtrise désormais habituelle du tie-break, Tramelan n'aurait jamais mis au pas un adversaire très motivé.

Tramelan voulait passer les fêtes de fin d'année assis confortablement dans le deuxième fauteuil du classement de LNB. Opération réussie face à une équipe rhénane qui, dans le passé, ne lui avait d'ailleurs jamais trop bien réussi. Le premier set allait conforter l'idée d'une ren-

contre piège, puisque les deux protagonistes ne se sont fait aucun cadeau. Tour à tour, chaque équipe se relayait pour mener au score (2-0 5-6 et 6-8). A 9-11, TGV semblait suffisamment confiant pour dominer les dernières touches du set, mais RG Bâle parvenait à inverser la manœuvre et s'offrir le set initial (15-12).

Piqués dans leur amour propre, les Jyrassiens entamaient le deuxième set avec discipline et détermination. Bons dans tous les secteurs, ils évitaient les fautes directes et assommaient des Bâlois à la dérive (5-15). Pour une fois, Tramelan s'est montré très efficace au service avec Martinoli et Gyger. C'est sans doute à ce niveau du jeu que s'est

faite la différence. En effet, dominés largement au troisième set (10-4 et 11-15), les Tramelots sont revenus dans la partie en épuisant la réception bâloise brusquement dilettante. Finalement, les visiteurs arrachaient les derniers points pour mener sereinement 2 sets à 1.

La manche suivante a alors gagné en intensité et a notamment permis à Jean-Luc Gyger d'afficher toutes les qualités universelles qu'il détient. Parfait au service, bon à la passe, il parvenait encore à attaquer avec force et précision lorsque Petrachenko le relayait dans la distribution du jeu. RG Bâle, en surrégime, enlevait pourtant le quatrième set et revendiquait le gain du match au tie-

break. Très concentrés, les Tramelots prenaient d'emblée deux points d'avance grâce au bloc et géraient ensuite la situation avec lucidité et expérience pour s'imposer de façon méritée (11-15).

Kriegacker: 50 spectateurs. Arbitres: MM. Buerki et Genoud.

TGV-87: Petrachenko, Gyger, Waisenker, Mac, Tendon, Moni Bidin, Martinoli.

RG Bâle: Kuph, Haibeisen, Hammer, Wieser, Niklaus, Bratsika, Ruschli, Ombragic, Widmer, Schauble, Wissler.

Notes: TGV-87 sans von Niederhäusern. Durée du match: 105 minutes (21', 18', 22', 29', 15').

SFR

La classe! Deux sets à la perfection

FRANCHES-MONTAGNES - FRIBOURG 3-1
(15-3 15-2 11-15 15-3)

Samedi face à Fribourg, à l'exception d'un relâchement désormais habituel, Franches-Montagnes a atteint un niveau de jeu époustoufflant!

A la fin de la rencontre, le coach franc-montagnard, Hans Bexkens, avouait modestement que, lors des deux premiers sets, ses joueuses «n'avaient jamais aussi bien joué depuis le début de la saison». Personne ne le contredira, tant les Jurasienne ont été impressionnantes dans la première moitié de la partie. Tout fonctionnait à merveille dans chaque secteur du jeu, chaque geste était précis et il n'y avait qu'un minimum de déchet au service et en attaque. Dans l'homogénéité du groupe, on a pu admirer entre autres le sens de l'anticipation en défense de Wilma Wetzel ou la fougue d'une Audrey Boillod en pleine forme.

L'attitude affichée par les Jurasienne, très en confiance, contraste énormément avec

celle du début de saison, beaucoup moins conquérante. Cette véritable démonstration était d'autant plus facile qu'il n'y avait en face guère d'opposition. Les Fribourgeoises se sont montrées moins précises, trop lentes et pas assez puissantes en attaque, ce qui fait qu'elles n'ont pas pu éviter l'humiliation: 15-3 et 15-2!

Elles ont cependant été beaucoup plus combatives lors de la troisième manche, profitant du relâchement de VFM. Cependant, ce faux pas fut vite oublié, car la locomotive franc-montagnarde s'est remise sur les bons rails et a à nouveau infligé une correction aux Fribourgeoises, qui ont malgré tout tenté de résister.

La Marelle, Tramelan: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Cavin et Haebischer.

Franches-Montagnes: Koczzyk, Wetzel, Goy-Steiner (cap), Laux, Habegger, Boillod, Mitchell, Zutter. Coach: Bexkens.

Notes: durée du match: 80 minutes.

RMA

LNA masculine Un beau cadeau de Noël

PLATEAU-LA NEUVEVILLE - JONA 3-2
(17-16 8-15 6-15 16-14 17-15)

En deux tours d'horloge, et après avoir passé par tous les états d'âme, le VBC Plateau-La Neuveville s'est offert samedi soir un magnifique cadeau de Noël. Cette victoire, incroyable et capricieuse (elle a longtemps hésité avant de choisir son camp), récompense les efforts d'une équipe tenace et volontaire.

Rapidement privés de Stefan Zlatanov (blessé), contraints à revoir leur disposition sur le terrain (avec Pierre Wiacek puis Yves Balmer en réception), Romain Hermann et ses camarades, après avoir remporté de haute lutte le premier set, ont lâché prise pendant deux manches avant de revenir dans la partie. Un retour gagnant fabuleux, inespéré, pour des joueurs qui n'ont jamais cessé de croire en leur bonne étoile. Cette fois-ci, la chance était du bon côté...

Cette victoire relance les actions du VBC Plateau-La Neuveville et met en veilleuse la question des deux joueurs étrangers (qui ne donnent pas entière satisfaction...). De toute manière, le comité attendra de connaître la gravité de la blessure de Stefan Zlatanov avant de prendre une quelconque décision.

Les Jongs: 70 spectateurs. Arbitres: Mmes Rérat et Wütrich.

Plateau-La Neuveville: Kolb (cap), Othmann, Balmer, Lüthi, Hermann, Zlatanov, P. Wiacek, Radev, Egger. Entraîneur: A. Wiacek.

Jona: Kramer (cap), Schlatter, Lanakiev, Allemann, Van Buuren, Tobler, Kohler, Schmid, Dakic. Entraîneur: Y. Dolgin.

Notes: Jona joue sans Paul Laciga (tournoi de beach-volley en Afrique du Sud). Stefan Zlatanov, blessé à la cheville (ligaments?), doit quitter le terrain au début de la deuxième manche. Durée du match: 112 minutes (25', 28', 20', 27', 12').

PTU

BRÈVES

Athlétisme Brown champion d'Europe

A Charleroi (Bel), le Britannique Jonathan Brown et la Roumaine Julia Negura ont remporté les titres européens de cross-country. Brown a devancé le tenant du titre, le Portugais Paul Guerra. / si

Football Maldini à la barre

Le nouveau président de la Fédération italienne de football, Luciano Nizzola, a nommé Cesare Maldini (64 ans) à la tête de l'équipe d'Italie. Maldini succède à Arrigo Sacchi, qui avait démissionné il y a quinze jours pour prendre la direction de l'AC Milan. / si

Voile Auguin bat le record

Solidement installé en tête du Vendée Globe, Christophe Auguin a battu ce week-end le record de distance parcourue en 24 heures en monocoque par un solitaire (374 milles). / si

Badminton LNA: première défaite chaux-de-fonnière

Quand Diana Koleva toussait... le BCC s'enrhume! Après neuf tours d'invincibilité, la première équipe du BC La Chaux-de-Fonds a plié samedi devant Genève (3-5). Une défaite que le BCC a rapidement effacée en s'imposant facilement hier à Adligenswil (7-1).

Diana Koleva avait vu juste en début de saison, en affirmant que les Genevois seraient très dangereux cette année. Très vite, les Genevois ont affiché leurs prétentions en remportant les deux doubles messieurs. Opposés à Mardianto et Kurz, Colin et Maier ont été complètement dépassés par la rapidité du jeu (3-15 0-15). César-Schneider, en face de Donolego-Buchart, n'ont pas fait beaucoup mieux: 6-15 5-15. Les joueurs lémaniques sont allés chercher un troisième point avec la victoire sans appel de Wibowo-Rolf aux dépens de Koleva-Jörg.

Mais, fidèles à leur habitude, les Chaux-de-Fonnières ont montré la couleur dans les simples. L'Ukrainien Druszenko a ainsi facilement battu l'Indonésien Donolego. Une efficacité qui a permis à la paire Druszenko-Farine de ravir également le mixte au passage (17-14 15-5). Pour Stefan Schneider, les affaires ont été écourtées par le forfait de Mardianto sur blessure au troisième set.

A trois partout, les simples d'Antoine Helbling et de l'entraîneur Koleva allaient être déterminants. Pour le premier, après avoir joué solidement durant un set, la peur de frapper lui a coûté le gain des deux autres manches et ce, malgré la présence d'un adversaire à portée de raquette. Quant à Diana Koleva, grippée, sa défaite en trois sets (11-12 11-4 11-6) face à Santi Wibowo a fait pencher la balance côté Léman.

La rencontre d'hier, disputée face à Adligenswil, a permis au BCC de se réhabiliter. Ne concédant qu'une défaite (Helbling), les Chaux-de-Fonnières ont bien mené les débats en s'adjugeant trois rencontres par le gain de l'ultime manche.

JPR

Le point

LNA. 10e journée: Tavel - Uzwill 6-2. La Chaux-de-Fonds - Genève 3-5. Adligenswil - Uni Lausanne 7-1. Olympic Lausanne - Basilisk/GOM 3-5. 11e journée: Uzwill - Uni Lausanne 4-4. Adligenswil - La Chaux-de-Fonds 1-7. Genève - Basilisk/GOM 5-3. Olympic Lausanne - Tavel 3-5.

Classement (11 m): 1. Tavel 31 (60-28). 2. La Chaux-de-Fonds 31 (59-29). 3. Genève 30. 4. Basilisk/GOM 28. 5. Uzwill 21. 6. Olympic Lausanne 17. 7. Adligenswil 11. 8. Uni Lausanne 7.

LNB ouest. 11e journée: Neuchâtel - Zollikofen 7-1. La Chaux-de-Fonds II - Pratteln 5-3. 12e journée: Olympic Lausanne II - Neuchâtel 5-3. La Chaux-de-Fonds II - Moosseedorf 5-3.

Classement (12 m): 1. La Chaux-de-Fonds II 37. 2. Moosseedorf 36 (69-27). 3. Fribourg 36 (68-28). 4. Pratteln 33. 5. Aesch 24. 6. Zollikofen 22. 7. Olympic Lausanne II 17. 8. Neuchâtel 15. 9. Uni Berne 11. 10. Vevey 9. / si

LE POINT

Messieurs

LNA (13e journée): Lutry-Lavaux - Nâfels 0-3 (4-15 8-15 9-15). Plateau-La Neuveville - Jona 3-2 (17-16 8-15 6-15 16-14 17-15). Schönenwerd - Gelterkinden 2-3 (15-7 14-16 15-13 8-15 8-15). Chénôis - Amriswil 3-0 (15-10 15-7 15-6). Uni Berne - Lausanne UC 0-3 (6-15 14-16 10-15).

Classement: 1. Nâfels 13-24. 2. Chénôis 13-20. 3. Amriswil 12-18. 4. Uni Berne 13-16. 5. Lausanne UC 12-12. 6. Schönenwerd 13-10. 7. Lutry-Lavaux 13-8 (16-29). 8. Jona 13-8 (16-32). 9. Plateau-La Neuveville 13-6 (15-33). 10. Gelterkinden 13-6 (14-32).

LNB ouest (9e journée): Schönenwerd II - Cossonay 1-3. RG Bâle - TGV-87 2-3. Spiez - Morat 3-1. Bévillard-Malleray - LUC II 3-0. Meyrin - Münchenbuchsee 0-3.

Classement (9 m): 1. Cossonay 18. 2. TGV-87 16. 3. Münchenbuchsee 12. 4. Meyrin 10 (17-15). 5. RG Bâle 10 (18-17). 6. Bévillard-Malleray 8 (15-17). 7. Morat 8 (14-16). 8. Spiez 4 (13-23). 9. Schönenwerd II 4 (10-23). 10. LUC II 0.

Première ligue, groupe B (9e journée): Köniz - Basse-Broye 3-2. Colombier - Berthoud 3-0. Muristalden Berne - Guin 3-1. Münsingen - Val-de-Ruz 2-3. Bévillard - Malleray - Bösingen 0-3.

Classement (9 m): 1. Val-de-Ruz 16. 2. Bösingen 12. 3. Köniz 12. 4. Colombier 12. 5. Münsingen 10. 6. Muristalden Berne 10. 7. Basse-Broye 8. 8. Berthoud 6. 9. Guin 2. 10. Bévillard-Malleray 2.

Dames

LNA (13e journée): Jona - Wattwil 1-3 (3-15 15-10 14-16 9-15). Adliswil - Genève-Elite 2-3 (15-11 13-15 15-7 9-15 12-15). Köniz - Schaffhouse 0-3 (7-15 12-15 13-15). RTV Bâle - Cheseaux 1-3 (11-15 9-15 15-4 10-15).

Classement: 1. Wattwil 11-18. 2. Schaffhouse 12-18. 3. Genève-Elite 12-16. 4. BTV Lucerne 11-14. 5. Cheseaux 11-10. 6. RTV Bâle 11-10. 7. Adliswil 12-8. 8. Köniz 12-8. 9. Jona 12-2.

LNB ouest (9e journée): NUC - NATZ Fribourg 3-2. Franches-Montagnes - Fribourg 3-1. Yverdon - Grand-Bâle Est 2-3. NUC - Thoue 1-3. Uni Berne - Montreux 0-3.

Classement: 1. Montreux 9-18. 2. Thoue 8-14. 3. Franches-Montagnes 8-10. 4. NUC 9-10. 5. Yverdon 9-8 (21-17). 6. Grand-Bâle Est 9-8 (20-19). 7. Fribourg 9-8 (17-22). 8. Uni Berne 9-8 (15-21). 9. NATZ Fribourg 7-2. 10. Meyrin 9-0.

Première ligue, groupe A (9e journée): Lausanne VBC - Écublens 0-3. Cheseaux II - Val-de-Ruz 3-0. Trois-Chêne - Sion 0-3. Moudon - Servette Star Onex 3-1. Lausanne VBC - Brigue-Glis 0-3. Ecublens - Granges-Marnand 3-0. Servette Star Onex - Ecublens, 0-3.

Classement (9 m): 1. Ecublens 18. 2. Sion 16. 3. Moudon 14. 4. Granges-Marnand 10. 5. Servette Star Onex 10. 6. Cheseaux II 10. 7. Brigue-Glis 4. 8. Trois-Chêne 4. 9. Val-de-Ruz 2. 10. Lausanne VBC 2. / si

Basketball Une légitime frustration pour Union

VERSOIX - UNION NEUCHÂTEL 96-84 (23-24 44-42 64-57)

Malgré une excellente prestation défensive pendant 43 minutes et une belle adresse aux lancers francs, Union Neuchâtel a subi son huitième revers de la saison. Cinq tirs versoisiers à trois points dans les ultimes cinq minutes auront mis fin aux illusions des Unionistes auteurs de la très mauvaise opération du week-end, GE Basket s'étant imposé à Pully.

**Coppet
Fabrice Zwahlen**

Du côté de Coppet, Union Neuchâtel a peut-être réalisé sa meilleure performance défensive de la saison. En quittant Terre-Sainte, les Unionistes étaient habitués d'un clair et légitime sentiment de frustration, ayant rivalisé longuement avec leurs adversaires plus cotés. Simplement, à la différence de Pully ou Lugano, Versoix possède plusieurs joueurs capables de limiter le rayonnement d'action d'Eric Traylor, le leader de cet Union Neuchâtel new-look. «Pour la première fois depuis son arrivée, Eric a dû composer avec une défense à deux sur lui» relevait à l'issue de la rencontre un Len Stevens relativement satisfait de la prestation de son compatriote, malgré son déchet dans les tentatives à moyenne distance.

Leur gâchette soumise à un dur marquage, David Perlotto et Igor Novelli dans un jour sans, les Unionistes s'en remirent of-

fensivement aux débordements de Ron Putzi. Sous l'impulsion de l'ex-joueur de FR Olympic, les Neuchâtelois prirent ainsi douze longueurs d'avance dès la 10e (12-24).

Hélas, trois fois hélas, les protégés de Len Stevens connurent dès lors un funeste passage à vide. En quatre minutes, les banlieusards genevois assénèrent un impressionnant 17-0 à leurs hôtes, les anciens Olivier Deforel et Patrick Gothuey s'en donnant à coeur joie, face Patrick Ceresa et David Maly de retour à la compétition après trois semaines d'arrêt. Les deux intérieurs unionistes n'auront que trop rarement trouvé la solution face à leurs homologues versoisiers. Corollaire: les Unionistes ont capté peu de rebonds offensifs, ne s'octroyant que rarement une seconde possibilité de shoot.

L'une des raisons de leur revers.

Le travers inverse

Robert Margot et Jeff Jenkins muselés pendant les trois quarts de la rencontre, quelques fois à coup de fautes évitables, Andy Fields pas vraiment enclin à donner son maximum à la suite de certaines divergences avec ses dirigeants, les Neuchâtelois demeurèrent ainsi logiquement dans le sillage des Genevois pendant la majeure partie de la rencontre.

En fait, les Versoisiers l'ont emporté grâce à une adresse inouïe à trois points, en fin de match. Lors du money time (ré: les cinq ultimes minutes de la rencontre), les hommes de Roland Lengenhager inscrivent



David Perlotto n'a pas eu la main heureuse face à Versoix.

photo Treuthardt

quinze de leurs dix-sept ultimes points sur des shoots à longue distance. L'excellente défense de Ian Forrer sur Robert Margot lors de l'ultime quart temps n'y changea goutte. «Nous aurions dû plus tenter notre chance de loin» relèvera, pertinemment, Len Stevens. Adeptes il y a un mois encore des concours de tirs à trois points, les Unionistes sont tombés dans le travers inverse se refusant de tenter leurs chances dans des situations pourtant favorables.

Symptomatique de la marge de progression que possèdent encore les Unionistes...

FAZ

Terre-Sainte: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertrand et Sala.

Versoix: O. Deforel (13), Gothuey (13), Fields (6), Jenkins (25), Margot (19); Baillif (11), G. Deforel (3), Dubuis (6), Dao, Sergi.

Union Neuchâtel: Putzi (30), Traylor (20), Maly (4), Morris (21), Perlotto (7); Ceresa (2), Novelli, Forrer.

Notes: Union Neuchâtel privé de Feller, Lambelet et Lobato (blessés). Faute technique à Len Stevens (21e).

Sorti pour six fautes: Morris (48e).

En chiffres: Versoix réussit 35 tirs sur 82 (43%), dont 11 sur 32 (5 x Jenkins, 3 x O. Deforel, Baillif, G. Deforel, Margot) à trois points, (34%) et 13 lancers francs 15 (87%). Union Neuchâtel réussit 33 tirs sur 72 (46%), dont 3 sur 10 (2 x Morris, Perlotto) à trois points (30%) et 15 lancers francs sur 17 (88%).

Au tableau: 6e: 8-12; 18e: 30-37; 30e: 48-50; 42e: 75-78.

Boxe Le rêve brisé d'Angehrn

Frank Erne, champion du monde des poids légers de 1899 à 1902, reste le seul Suisse dans l'histoire de la boxe à avoir décroché un titre mondial. A Hanovre, devant 4000 spectateurs, le Thurgovien Stefan Angehrn (32 ans), battu à l'unanimité, aux points en douze reprises, par l'Allemand Ralf Rocchigiani (33 ans) en championnat du monde des poids lourds-légers WBO, n'est pas parvenu à rejoindre le Zurichois.

Deux des trois juges ont vu le tenant du titre l'emporter de manière particulièrement nette: l'Espagnol Jose Luis Sousa a présenté un décompte de 119-109 et l'Italien Luca Montella un autre de 118-110 en faveur de l'Allemand. Quant au troisième juge, le Belge André van Grootenbruel, il s'est montré moins catégorique en affichant un pointage de 117-114, toujours pour Rocchigiani.

Revanche dans l'air

L'Américain Evander Holyfield, vainqueur de son compatriote Mike Tyson le mois dernier pour le titre mondial des poids lourds (WBA), s'est déclaré prêt à lui accorder une revanche l'an prochain, sans préciser toutefois si Tyson serait son prochain adversaire. «On m'a donné une chance, je suis prêt à renvoyer l'ascenseur», a souligné Holyfield.

De son côté, l'Américain Riddick Bowe, ancien champion du monde des poids lourds, pour la deuxième fois en cinq mois, a été sauvé d'une défaite qui paraissait inéluctable face au Polonais Andrzej Golota par la disqualification de son adversaire pour coups bas à la neuvième reprise d'un combat prévu en dix rounds, à Atlantic City./si

LNB masculine Le banc veveysan condamne les Chaux-de-Fonniers

VEVEY-LA CHAUX-DE-FONDS 83-72 (39-41)

Dans le temple mythique du basket suisse, le BBCC affrontait un Vevey dont la jeunesse mais surtout le gabarit sont signes de promesse selon bien des observateurs du monde de la balle orange helvétique.

Pour l'occasion, les Chaux-de-Fonniers, certes inférieurs en taille, mais au bénéfice d'un âge moyen similaire à celui de leurs adversaires, ont effectué une magnifique performance dans une salle chauffée à blanc par un public très connaisseur et en présence de deux arbitres exemplaires dont il faut souligner ici la performance.

Les deux formations antagonistes se sont livrées à un véritable chassé-croisé, samedi. Emmenés par un Randy Lavender omniprésent tant en défense, spécialement aux rebonds, qu'en attaque, les Chaux-de-Fonniers parvinrent

à tenir la dragée haute à des Vaudois qui bouclèrent le premier «vingt» avec un débours de deux unités.

A l'appel de la seconde période, les gars du BBCC allaient prendre, une fois n'est pas coutume, un avantage de dix unités par l'intermédiaire de Thierry Benoît qui inscrit douze points en quatre minutes. Un coup de folie que l'on aimerait observer plus souvent.

Vevey, qui avait jusque-là défendu en individuel, changea de système pour appliquer une défense de zone qui rendit muets les Chaux-de-Fonniers. Ces derniers n'inscrivirent que 17 points en quinze minutes. Révélateur... Les hommes de Philippe Chanel ne trouvaient pas la clé leur permettant de pénétrer dans la raquette vaudoise, essayant par des tirs extérieurs de contourner l'obstacle, ou par des passes intérieures qui manquaient de précision, alors qu'en pénétrant en dribbles, ils auraient au



L'adresse de Thierry Benoît n'aura servi à rien...

photo Galley

moins obtenu des fautes, synonymes de lancers francs.

La sortie pour cinq fautes de Steve Rauss coûtait fort cher, car, par son abattage physique, il était samedi soir presque irremplaçable dans cette magni-

fique bataille. Le manque de réussite tant des pivots que des extérieurs laissait par trop le destin de la rencontre dans les mains de Randy Lavender et Thierry Benoît, alors que Vevey pouvait s'appuyer sur un banc plus performant.

Galerie du Rivage: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Badoux et Lebegue

Vevey: Anderson (35), Mor, Losada (4), Porchet (5), Toma (18), Rentsch (6), Muller, Rossier (11), Middleton (4)

La Chaux-de-Fonds: Rauss (4), Waelchli (4), Bertazzoni, Benoît (19), Bois (2), Grange, Munari, Desvoignes, Butikof, Lavender (38).

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Phildius (blessé). Sortis pour cinq fautes: Rauss (31e) et Waelchli (36e).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds réussit 26 tirs 62 (42%) dont 5 tirs à trois points (4 x Benoît, Lavender) et 15 lancers francs sur 19 (79%).

PAB

LNB féminine Deuxième succès consécutif du BBCC

LA CHAUX-DE-FONDS - OPFIKON 57-52 (36-31)

Le travail effectué ces derniers mois commence à porter ses fruits. Le BBCC s'est ainsi imposé face à Opfikon, en présentant un jeu agréable et en sachant profiter des lacunes défensives zurichoises.

Les Chaux-de-Fonniers firent l'essentiel du spectacle en prenant d'emblée dix lon-

guez d'avance. La réussite fut également au rendez-vous, les filles de Stefan Rudy, à l'image de Sabrina Ducommun dans un grand jour, réussissant tout ce qu'elles entreprenaient. Un léger relâchement en fin de première période donna l'occasion aux Zurichoises de revenir au score.

La seconde période montra une nouvelle fois la maîtrise du BBCC. Estelli, excel-

lente dans son rôle de distributrice, permit à son équipe de garder sa cohésion dans les moments difficiles.

A la 32e minute, Opfikon revint pour la seconde fois à un petit point. Fort heureusement quelques paniers signés Annie Archambault - pas trop handicapée par sa tendinite - permirent aux Chaux-de-Fonniers de remporter un succès mérité.

Pavillon des sports: 50 spectateurs.

La Chaux-de-Fonds: Archambault (29), Taramarcas (4), Sabrina Ducommun (10), Longo (7), Gritti (4); Sandrine Ducommun (1), Dubois, Estelli (2).

Au tableau: 5e: 13-4; 10e: 23-14; 15e: 33-23; 25e: 44-37; 30e: 46-43; 35e 54-48.

SRU

Autres salles

FR OLYMPIC - SAV MOMO 106-78 (59-46)

Sainte-Croix: 2000 spectateurs.

Arbitres: MM. Bendayan et Leemann.

FR Olympic: Dénervaud (6), Charrière (5), Clement (2), Best (33), H. Mrazek (30), Fragnière (10), Neal (13), Oppizzi (2), Y. Mrazek (3), Humbert (2).

SAV Momo: Locatelli, Valis (8), Brewer (29), Zannoni (9), Barattolo (4), Kellerhals (4), Foster (19), Fillmore (5), Conelli.

LUGANO - MONTHEY 90-92 (51-46)

Gerra: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Carlini et Schaudt.

Lugano: Polite (20), Amleida, Facchinetti (7), Mazzi (6), Censi (10), Carter (23), Mc Cord (7), Raga (3), Darconza (14).

Monthey: Amman (9), Doche (3), Bullock (34), Berry (22), Felli (16), Morard (6), Colon (2).

PULLY - GE-BASKET 95-104 (50-53)

Arnold Reymond: 520 spectateurs.

Arbitres: MM. Donnet et Pizio.

Pully: De Bortoli (23), Fernandez (9), Henchoz (12), Gojanovic (17), Beda (4), Johnson (17), Barman, Wicht (13).

GE-Basket: Exterman (6), Keast (2), Thévenoz (6), Diez (12), Bowers (33), Videka (30), Romero (15).

Classement

1.FR Olympic	13	11	2	1380-1207	22
2.Versoix	12	10	2	1231-1202	20
3.Monthey	13	8	5	1234-1197	16
4.SAV Momo	12	7	5	1146-1129	14
5.GE-Basket	12	5	7	1110-1090	10
6.Cossonay	12	5	7	1129-1179	10
7.Union NE	13	5	8	1266-1348	10
8.Lugano	12	3	9	1103-1157	6
9.Pully	13	2	11	1298-1388	4

Prochaine journée

Samedi 21 décembre. 17 h 30: GE Basket - FR Olympic. SAV Momo - Lugano. Monthey - Versoix. **18 h:** Union Neuchâtel - Cossonay.

Le point

LNB masculine, quatorzième journée: Martigny - Villars-sur-Glâne 89-74 (48-32). Saint-Prex - Blonay 87-102 (43-42). Wetzikon - Epalinges 95-84 (48-38). Vevey - La Chaux-de-Fonds 83-72 (39-41). Pâquis-Seujet - Morges 77-83 (46-43)

Classement: 1. Morges 14-20. 2. Blonay 14-20. 3. Wetzikon 14-20. 4. Vevey 4-16. 5. Martigny 14-16. 6. Villars-sur-Glâne 14-14. 7. Pâquis-Seujet 14-14. 8. Saint-Prex 14-12. 9. Epalinges 14-6. 10. La Chaux-de-Fonds 14-2.

Première ligue, groupe est, quatorzième journée: Baden - Opfikon 75-76. Rütli - Université Neuchâtel 87-77. Boncourt - Romont 98-73.

Classement: 1. Arlesheim 13-24. 2. Baden 14-22. 3. Boncourt 14-20. 4. Opfikon 14-18. 5. Rütli 14-16. 6. Université Neuchâtel 14-10. 7. St-Omer St Gall 13-8. 8. Romont 14-8. 9. Reussbühl 14-6. 10. ST Berne 14-4.

LNA féminine quatorzième journée: Pully - Nyon 100-73 (51-39). Troistorrens - Baden 53-54 (32-34). Wetzikon - Sion Veveyonnaz 64-72. Regensdorf - Femina Lausanne 86-83 (35-30). Bellinzzone - Star Gordola 75-44 (40-21).

Classement: 1. Troistorrens 14-26. 2. Wetzikon 14-20. 3. Baden 14-20. 4. Bellinzzone 14-20. 5. Pully 14-18. 6. Sion-Veveyonnaz 14-16. 7. Nyon 14-10. 8. Star Gordola 14-6. 9. Regensdorf 14-4. 10. Femina Lausanne 14-0.

LNB féminine, douzième journée: Vedeggio - Sarine FR 50-51 (23-36). City FR - Carouge 54-73 (20-37). Arlesheim - Sursee 67-74 (32-31). La Chaux-de-Fonds - Opfikon 57-52 (36-31). Femina BE - Martigny 51-54 (14-24). Pratteln - Epalinges 59-56 (22-26).

Classement: 1. Carouge 12-24. 2. Martigny 12-22. 3. Sarine FR 12-20. 4. Sursee 12-18. 5. Vedeggio 12-12. 6. Opfikon 12-10. 7. Epalinges 12-10. 8. Femina BE 12-10. 9. City FR 12-8. 10. Pratteln 12-4. 11. Arlesheim 12-2. 12. La Chaux-de-Fonds 12-2./si

BRÈVE

Basketball O'Neal en évidence

Shaquille O'Neal s'est mis en évidence lors du match du championnat de NBA remporté par les Los Angeles Lakers, face aux Portland Trail Blazers, 120-119. Le pivot californien (36 points) a signé le panier de la victoire à seize secondes de la fin de la prolongation./si

Hippisme Maryline Vorpe mate le champion olympique

Maryline Vorpe a signé l'un des résultats de majeur prestige d'un cavalier régional, lors de cette ultime décennie. En s'imposant dans le barème C, mettant aux prises les meilleurs espoirs suisses et leurs poneys et des cavaliers internationaux montant eux à cru, la citoyenne de Tavannes a réalisé un exploit au niveau de son immense talent.

22 heures tapantes samedi soir sur le paddock de Palexpo. La citoyenne de Tavannes Maryline Vorpe s'apprête à recevoir le prix décerné au vainqueur d'une des principales épreuves d'encadrements du CSIO-W de Genève, le duel poney-cheval, suivie de Ulrich Kirchhoff (champion olympique en titre) et de... John Whitaker (double vainqueur de la Coupe du monde). Le coeur gros, la Jurassienne

contient à peine une joie que l'on devine indicible. Une vingtaine de minutes plus tôt, la jeune Tavannoise (15 ans) en compagnie de son fidèle poney «Lady Ashfield» vient de survoler l'avant-dernière épreuve au programme samedi. En signant un chrono de 53''91 au terme d'un parcours mené tambour battant de bout en bout, la Jurassienne a relégué à plus de huit secondes, - la valeur de deux perches - la vingtaine d'engagés, parmi lesquels son propre frère, Fabien contraint à l'abandon après les trois refus de «Bosinova».

«C'est génial, lançait au terme de son effort victorieux, Maryline Vorpe. Même si j'avais déjà remporté quatre GP, dont celui de Rome cette année, c'est la première fois que l'on me réservait une véritable ovation. Quelle émotion!» Et la Tavannoise de livrer le secret de sa victoire. «Lorsque



Maryline Vorpe et «Lady Ashfield»: une paire gagnante samedi à Palexpo. photo a-Henry

ma jument évolue devant un nombreux public, elle se transcende et devient beaucoup plus respectueuse.»

Sarah Chiecchi victorieuse

Les deux autres cavaliers régionaux en lice samedi ont connu une réussite contrastée. En terminant douzième avec son fidèle «Touch Wood II», d'un barème A avec un barrage au chrono, Sandrine Kohli qui accèdera ces prochains jours au cadre élite de l'équipe nationale, a réalisé son meilleur résultat du côté de Palexpo. Dans la même épreuve, Stéphane Finger a malheureusement dû se résoudre à abandonner. «J'aurais glissé devant le neuvième obstacle, et a refusé de sauter à deux reprises, expliquait le Chau-de-Fonniers. Dommage car jusque-là nous étions sans faute.»

Stéphane Finger contraint à l'abandon, une autre cavalière de La Chau-de-Fonds est parvenue à tirer son épingle du jeu, ce week-end. Dans le Prix du Jockey-Club, un relais à la cravache par équipes de trois, la jeune amazone du haut du canton, Sarah Chiecchi, s'est imposée aisément, en compagnie de Sandra Putallaz et de Willi Melliger. A noter que l'un des poulains de «Wagenaar», le cheval de la famille Chiecchi, «Nikita», a remporté sous la selle de Franke Sloothaak, le Prix de l'Escalade, un barème A au chrono.

FAZ

Domination allemande

L'Allemand Lars Nieberg, champion olympique en titre par équipes à Atlanta, a pour sa part, remporté le Grand Prix Coupe du monde. Le cavalier de Homberg-Ohm s'est imposé en 43''64, au terme d'un barrage qui regroupait treize concurrents, devant la Française Alexandra Ledermann (44''35), médaillée de

bronze individuelle aux Jeux olympiques d'Atlanta, et le champion du monde en titre, l'Allemand Franke Sloothaak (46''55). Meilleur Suisse, le Soleurois Willi Melliger et son imposant «Calvaro» termine à la quatrième place (51''82) d'un barrage où seuls les quatre premiers ont réussi un sans-faute./si

Football L'Espagne victorieuse

ESPAGNE - YUGOSLAVIE 2-0 (2-0)

Dans le groupe 6 des éliminatoires de la Coupe du monde 98, l'Espagne a infligé sa première défaite à la Yougoslavie 2-0 (2-0).

Les Espagnols ont régné au milieu du terrain grâce à Guardiola, très en verve sur la pelouse de Valence.. A la 18e minute, M. Mumenthaler n'hésitait pas à dicter penalty pour une faute de Djukic sur Alfonso. Guardiola transformait imparablement.

Le même Guardiola était l'auteur d'une superbe ouverture à la 37e, qui désarçonnait la défense yougoslave et plaçait idéalement Raul. Le prodige du Real Madrid marquait ainsi son premier but en équipe nationale.

En deuxième mi-temps, les Espagnols pouvaient facilement contenir leur adversaire.

Mestalla, Valence: 40.000 spectateurs.

Arbitre: M. Muhmenthaler (S).

Buts: 19e Guardiola (penalty) 1-0. 37e Raul 2-0.

Espagne: Zubizarreta; Rios, Abelardo, Alkorta, Sergi; Luis Enrique, Nadal, Guardiola, Kiko (75e Manjarin), Raul (88e Guerrero); Alfonso (62e Amor).

Yougoslavie: Kocic; Saveljic, Djukic, Vidakovic (75e Pantic, puis 79e Nadj), Djorovic; Jokanovic, Jugovic, Stojkovic, Brnovic; Mijatovic, Savicevic./si

BELGIQUE - HOLLANDE 0-3 (0-2)

Dans le groupe 7, la Hollande a remporté un succès éclatant (3-0) face à la Belgique, au stade Roi Baudouin à Bruxelles.

Les Hollandais réussis-

saient, sur un contre, à ouvrir la marque (24e) grâce à Bergkamp. Quatre minutes plus tard, Seedorf doublait le score d'un superbe tir brossé de l'extérieur du pied droit. A la 90e, Jonk scellait le score sur penalty.

Stade du Roi-Baudouin: 36.500 spectateurs.

Arbitre: M. Pairetto (It).

Buts: 25e Bergkamp 0-1. 29e Seedorf 0-2. 90e Jonk (penalty) 0-3.

Belgique: De Wilde; Defflandre (76e Jbari), Van Meir, Albert, Renier, Leonard (35e Van Kerkhoven); Wilmots, Staelens, Degryse (63e Pierre); Nilis, Oliveira.

Hollande: Van der Sar; Reiziger, Stam, Frank de Boer, Numan; Winter, Jonk, Seedorf, Cocu; Ronald de Boer (89e Overmars), Bergkamp (68e Kluijvert).

PORTUGAL - ALLEMAGNE 0-0

L'année du triomphe à l'Euro s'est terminée par un précieux match pour l'équipe d'Allemagne. Dans le groupe 9, les joueurs de Berti Vogts ont fait match nul (0-0) à Lisbonne contre le Portugal d'Artur Jorge. Les visiteurs ont été plus proches de la victoire, mais ils se sont heurtés à un excellent Vitor Baia.

Estadio da Luz: 60.000 spectateurs.

Arbitre: M. Puhl (Hon).

Portugal: Baia; Secretario, Fernando Couto, Helder, Dimas; Oceano, Figo, Rui Barros (78e Cadete), Paulinho Santos; Joao Pinto, Rui Costa.

Allemagne: Köpke; Sammer; Reuter, Kohler, Babel (85e Tarnat), Basler (70e Kirsten), Eilts, Möller, Ziege; Klinsmann, Bobic./si

Le point

Groupe 5	
Chypre - Bulgarie	1-3 (1-2)
Israël - Luxembourg	1-0 (1-0)

Classement	
1. Russie	3 2 1 0 9-1 7
2. Israël	4 2 1 1 4-4 7
3. Bulgarie	3 2 0 1 6-4 6
4. Chypre	3 1 0 2 3-7 3
5. Luxembourg	3 0 0 3 1-7 0

Groupe 6	
Espagne - Yougoslavie	2-0 (2-0)

Classement	
1. Yougoslavie	5 4 0 1 18-4 12
2. Espagne	4 3 1 0 12-3 10
3. Slovaquie	4 3 0 1 12-5 9
4. Rép. tchèque	3 1 1 1 6-1 4
5. Malte	3 0 0 3 0-8 0
6. Iles Feroe	5 0 0 5 5-22 0

Groupe 7	
Belgique - Hollande	0-3 (0-2)
Pays de Galles - Turquie	0-0

Classement	
1. Hollande	3 3 0 0 13-2 9
2. Pays de Galles	5 2 1 2 13-10 7
3. Belgique	3 2 0 1 5-4 6
4. Turquie	3 1 1 1 8-2 4
5. San Marin	4 0 0 4 0-21 0

Groupe 8	
Macédoine - Roumanie	0-3 (0-2)

Classement	
1. Roumanie	3 3 0 0 10-0 9
2. Eire	3 2 1 0 8-0 7
3. Macédoine	5 2 1 2 15-8 7
4. Lituanie	3 2 0 1 4-4 6
5. Islande	4 0 2 2 1-7 2
6. Liechtenstein	4 0 0 4 2-21 0

Groupe 9	
Irlande du Nord - Albanie	2-0 (2-0)
Portugal - Allemagne	0-0

Classement	
1. Portugal	5 2 2 1 5-2 8
2. Ukraine	3 2 0 1 3-2 6
3. Allemagne	3 1 2 0 6-2 5
4. Irlande du Nord	4 1 2 1 4-3 5
5. Arménie	4 0 3 1 3-7 3
6. Albanie	3*0 1 2 1-6 1

JEUX

Sport-Toto 1 1 1 / 1 1 x / 1 1 1 / x 1 1 2

Toto-X 10 - 21 - 25 - 26 - 27 - 33.

Loterie à numéros 6 - 22 - 34 - 40 - 43 - 45. Numéro complémentaire: 19. Joker: 833 387.

A L'ÉTRANGER

Angleterre

Leeds - Tottenham Hotspurs	0-0
Liverpool - Middlesbrough	5-1
Wimbledon - Blackburn	1-0
Sunderland - Chelsea	3-0

Classement

1. Arsenal	17 10 5 2 34-16 35
2. Liverpool	17 10 4 3 31-15 34
3. Wimbledon	17 10 4 3 30-17 34
4. Newcastle	16 9 3 4 26-17 30
5. Aston Villa	17 9 3 5 22-15 30
6. Manchester U.	16 7 6 3 31-24 27
7. Chelsea	17 6 7 4 25-26 25
8. Everton	16 6 6 4 25-20 24
9. Sheffield	16 6 6 4 17-18 24
10. Tottenham	17 7 3 7 17-17 24
11. Derby County	16 5 7 4 19-19 22
12. Leicester	17 6 3 8 17-22 21
13. Leeds	17 6 3 8 15-20 21
14. Sunderland	17 5 5 7 17-21 20
15. West Ham	17 4 6 7 15-22 18
16. Middlesbrough	18 3 6 9 21-33 15
17. Blackburn	17 3 7 8 16-22 13
18. Southampton	17 3 4 10 24-32 13
19. Nottingham	16 1 7 8 12-25 10
20. Coventry	16 1 7 8 10-23 10

France

Nantes - Paris Saint-Germain	0-0
AS Monaco - Cannes	1-0
Nancy - Lyon	2-3
Lille - Bastia	1-2
Bordeaux - Rennes	2-0
Strasbourg - Metz	0-1
Caen - Le Havre	4-0
Guingamp - Nice	0-1
Montpellier - Lens	1-0
Marseille - Auxerre	3-0

Classement

1. AS Monaco	22 13 6 3 37-16 45
2. Paris SG	22 12 7 3 34-15 43
3. Bastia	22 11 6 5 30-23 39
4. Bordeaux	22 10 7 5 32-23 37
5. Auxerre	22 9 8 5 28-16 35
6. Metz	22 9 8 5 23-17 35
7. Strasbourg	22 11 10 27-30 34
8. Lyon	22 8 8 6 30-33 32
9. Nantes	22 7 10 5 41-25 31
10. Marseille	22 7 9 6 19-18 30
11. Guingamp	22 7 8 7 18-19 29
12. Rennes	22 8 4 10 25-30 28
13. Lille	22 7 7 8 23-32 28
14. Le Havre	22 6 7 9 22-25 25
15. Cannes	22 6 7 9 14-23 25
16. Lens	22 7 4 11 25-35 25
17. Montpellier	22 4 9 9 18-25 21
18. Caen	22 4 7 11 16-26 19
19. Nancy	22 3 7 12 16-29 16
20. Nice	22 4 4 14 18-39 16

Italie

Atalanta - Piacenza	4-0
Cagliari - Bologna	2-2
Inter Milan - Sampdoria	3-4
Lazio - Verone	3-2
Perugia - Lazio	1-2
Reggiana - AC Milan	0-3
AS Roma - Napoli	1-0
Udinese - Fiorentina	2-0
Vicenza - Parma	1-1

Classement

1. Juventus	13 8 4 1 20-10 28
2. Vicenza	13 6 5 2 22-13 23
3. AC Milan	13 6 3 4 22-15 21
4. Bologna	13 6 3 4 22-18 21
5. Inter Milan	13 5 6 2 19-15 21
6. AS Roma	13 5 3 3 21-16 20
7. Napoli	13 5 5 3 17-17 20
8. Sampdoria	13 5 4 4 20-14 19
9. Lazio	13 5 4 4 14-12 19
10. Fiorentina	13 4 6 3 19-16 18
11. Udinese	13 5 3 5 17-17 18
12. Perugia	13 5 1 7 18-23 16
13. Piacenza	13 4 4 5 14-20 16
14. Parma	13 3 6 4 13-14 15
15. Atalanta	13 3 5 5 16-21 14
16. Cagliari	13 2 5 6 16-21 11
17. Verone	13 1 4 8 13-26 7
18. Reggiana	13 0 5 8 10-25 5

Classements

Genève. CSIO-W. Epreuve nationale. Prix du Jockey club. R4/M2, barème A avec un barrage au chrono: 1. Alegria-Simoes (Vevey), «Rainette des Ifs», 0/33''57. 2. Schwizer (Rothenburg), «Charmeur», 0/33''85. 3. Crot (Savigny), «Wayana», 0/35''34. Puis le Neuchâtelois: 8. De Senarclens (Fenin), «Glanthane», 4/37''26, tous au barrage. 34 classés.

Epreuve internationale. Prix du Rhône. Barème A avec barrage au chrono: 1. Mändli (S), «Joyride», 0/34''06. 2. Sloothaak (All), «Weihaivej», 0/36''18. 3. Beerbaum (All), «Rush On», 0/36''91. Puis les autres Suisses: 5. Friedli, «Gyssmo», 0/37''84. 12. S. Kohli, «Touch Wood» et Sprunger, «El Padrino», 4. 21. Melliger, «Comtessa», 8. 28. Oberson, «Galaktika», 10,25. 30. M. Fuchs, «Trajanus», 12. 33. Grandjean, «Abracadabra», et Théodoloz, «Lucilla», 12,25. 39. Dusseiller, «Panok Revanche», 25,25. 40. D. Etter, «Scarlett», 29,75. 40 classés.

Epreuve internationale. Prix Mister Minit. Chasse sans selle, barème C: 1. M. Vorpe (S), Lady Ashfield, 53''94. 2. Kirchhoff (All), Appolon du Roc, 62''70. 3. J. Whitaker (GB), Hunters Level, 63''58. 4. Maire (S), Faraway Lad, 64''39. Puis l'autre Suisse: 8. Beat Grandjean (S), Salvador, 66''77. Éliminés (entre autres): F. Vorpe «Bosinova» et Mändli

Six barres, barème A avec un maximum de 3 barrages: 1. R. Pessoa (Bré), «Tomboy» et Mändli (S), «Don Ramiro», 0. 3. van der Schans (Ho), «Miss Europa», M. Fuchs (S), «Fresh Star», Melliger (S), «Calvaro», Ledermann (Fr), «Adagio du Hill», et Lejeune (Be), «Valiska for Ever», 4. Puis les autres Suisses: 9. D. Etter, «Scarlett», et Dusseiller, «Lamborghini», 4, au deuxième barrage. 17. Favre, «Korina», 8, au premier barrage. 19. Melliger, «Corlanda», 0. 20. Grandjean, «Abracadabra», 3. 25. Fäh, «Volcelest», Putallaz, «Roxette», Favre, «Golden Gate» et Mändli, «Joyride», 8, tous lors du parcours initial.

Prix de l'Escalade. Barème A au chrono sans barrage: 1. Sloothaak (All), «Nikita», 0/57''02. 2. Lejeune (Be), «Valiska for Ever», 0/57''38. 3. Godignon (Fr), «Amoros le Battant», 0/57''66. Puis les Suisses: 7. Dusseiller, «Panok Revanche», 0/67''05. 16. Oberson, «Galaktika», 4/55''24. 20. Melliger, «Corlanda», 4/65''34. 21. Grandjean, «Salvador», 4/65''84. 28. M. Fuchs, «Equador», 8/53''18. 29. Melliger, «Comtessa», 8/55''96. 30. Dusseiller, «Lamborghini», 8/63''06. 31. D. Etter, «Scarlett», 8/64''06. 41. Sprunger, «El Padrino», 12,5/91''08..

Prix du Jockey-Club. Relais à la cravache par équipes de trois cavaliers: 1. Chiecchi (La Chau-de-Fonds), «Wagenaar»/Putallaz, «Napoli Van Der Peerdebos»/Melliger, «Wagenaar», 128''50. 2. Putallaz («Atomic Mouse»)/Alegria-Simoes «Rainette Mouse»/R. Pessoa «Atomic Mouse», 136''92. 3. Prétot, «Piggy Back»/Delhaye «Scotch»/Kirchhoff «Piggy Back», 143''09.

Grand Prix Coupe du monde, barème A avec un barrage au chrono: 1. Nieberg (All), «For Pleasure», 0/43''64. 2. Ledermann (Fr), «Rochet M», 0/44''35. 3. Sloothaak (All), «Corrado», 0/46''55. 4. Melliger (S), «Calvaro», 0/51''82. Puis les autres Suisses: 10. Fäh, «Borsalino», 4/49''83, tous au barrage. 14. D. Etter (Monsmier), «Wandong», Mändli «Don Ramiro», Friedli «Gyssmo», 4. 26. Sprunger «Master Maddox», 4,25. 28. Oberson, «Showtime», 8. 32. Théodoloz, «Lucilla», 8,25. 36. M. Fuchs, «Trajanus», 17,25. 37. Dusseiller, «Espère», 17,50. Abandon (parcours initial): McNaught Mändli, «Dylano».

Coupe du monde, général: 1. Raymakers (Ho) 72 points. 2. Nieberg (All) 52. 3. Sloothaak (All) 45. 4. Mändli (S) 41. Puis les autres Suisses: 12. McNaught Mändli 31. 21. Melliger 26. 30. D. Etter 18. 48. Sprunger 11. 56. Fäh 8. 78. Friedli 1./si

HCC, fan's club de première ligue!!!

Au cas où le fan's club du HCC ne s'en était pas aperçu, son équipe militait en ligue nationale A. Cette dernière a déjà marqué plus de points que certains néo-promus les saisons passées. A l'image de ce prétendu fan's club, le HCC sera relégué d'ici deux ans!!!

En effet, est-il normal que lors d'un match aux Mélézes, les encouragements retentissent plus du côté des visiteurs, que du côté des «supporters» des abeilles?

Inutile de dire que le sixième homme sur la glace, même en cas de défaite, doit se montrer supérieur à son adversaire. Il est honteux de constater qu'à un tel niveau, le manque de soutien est autant présent lorsque le score est défavorable. Au lieu de continuellement s'en prendre à l'arbitre, à l'équipe adverse et de lancer des objets sur la glace, ce soi-disant fan's club ferait mieux d'encourager les siens et d'apprendre ce qu'est le fair-play vis-à-vis des autres.

Il serait bon de rappeler qu'un fan's club n'est pas là pour détruire le maître du jeu et encore moins l'équipe adverse, mais surtout pour encourager, ceci en plus, qu'il existe des slogans très connus, qui sont ceux «des braves, mais pas des jurons» ou «du fair-play, s'il vous plaît». Malheureusement ce fan's club-là, ne doit ni savoir encourager, ni savoir lire.

Nous ne pensons pas que ce soit du niveau du fan's club de changer d'attitude, mais quelquefois ça fait du bien de dire ce que l'on pense!!!

Malgré cela, il est heureux de constater que la mentalité négative de ce «kop» ne se retrouve pas sur la glace et dans l'équipe, car le HCC ne serait pas en LNA. Quoi qu'il advienne, nous resterons toujours leurs fidèles supporters et nous souhaitons bonne chance aux Meukeux pour la suite du championnat, et... merci pour ces belles soirées qu'ils nous font vivre.

Laurent Bachmann,
Mélanie Gyger
Nicolas Liechti, Siméon
Jean-Mairet
Le Locle, Le Bémont, La
Corbatière

Les Celtes sont bien là!

Quelle surprise à lire à page 24 de «L'Express» et de «L'Impartial» du 14 novembre, sous la plume de Michel Dongois, que les Celtes étaient «disparus»! Je dirais à Michel Dongois qu'il voyage à l'ouest de l'Europe et qu'il fasse connaissance avec des millions d'Irlandais, Gallois, Ecossais, Bretons et autres Manxois.

Certainement les langues celtes sont moins parlées que par le passé, mais le gaélique reste la langue officielle de la République d'Irlande, le gallois est également langue officielle dans sa principauté et la signalisation routière de la moitié ouest du département des Côtes d'Armor est bilingue. Et que dire de la musique sublime des Irlandais, des Ecossais et des festnou-noz tellement fréquentés en Bretagne.

Un ami irlandais, habitant la commune de Marin, me dit toujours qu'il est revenu au pays de ses ancêtres, la Tène!

Non, M. Dongois, les Celtes ne sont pas disparus, ils sont bien vivants.

Patrick Worthington
Anglo-Celte
Pesieux

Prix d'excellence pour Neuchâtel

Neuchâtel-Ville a obtenu le prix d'excellence pour son aménagement, sa zone piétonne, son plan de la circulation et de la protection des piétons, etc. C'est bien, c'est agréable pour ses habitants et son image de marque.

Le soussigné s'en réjouit, d'autant plus qu'il a été à l'origine de nombreuses motions allant dans ce sens, il y a environ 15 à 20 ans. A l'époque on lui a répondu par une fin de non-recevoir, voire le sarcasme et le dédain.

Mais il y a lieu de continuer dans ce sens, par exemple:

— En zone piétonne: il manque des arbres et des bancs.

— A propos d'arbres, pourquoi avoir enlevé ceux, plantés relativement récemment, au quai Eugène Borel, allant de l'esplanade du Mont-Blanc au hangar des trams?

— Et pourquoi pas quelques arbres de basse futaie, autour de la place des Halles?

— Par ailleurs, il manque toujours des poubelles à déchets, à proximité ou sur cette place.

— Il manque également, en certains endroits, des conte-

neurs pour le verre et le papier. Suivant la rue où l'on habite (par exemple en zone piétonne) porter des sacs pleins revient à un parcours du combattant.

— Et que va-t-on faire du bâtiment en ruine situé au début de l'Ecluse, au No 5. On se croirait à Berlin après un bombardement. Ce pourrait être le départ idéal d'un funiculaire automatique, tel celui du Plan, pour le Château, voire le Musée d'ethnographie?

— En dépit d'une interpellation, qui a reçu cette fois-ci une réponse favorable, le soussigné n'a pas encore vu, dans le Bulletin officiel, d'annonces invitant les habitants à aller récupérer les déchets (très souvent encore utilisables) résultant de la destruction d'un bâtiment.

— L'horaire du soir des TN, pour ne pas parler de celui de la nuit — inexistant —, est aberrant. Ce d'autant qu'il n'y a pas d'arrêts de bus fermés et chauffés. Pire, celui existant à la place Pury est fermé le soir et le dimanche!

— De nombreuses sculptures jalonnent notre ville. Mais, pour beaucoup d'entre elles le nom du sculpteur et

du donateur ne sont pas mentionnés. Il y a, à Paris, le Soldat inconnu; à Neuchâtel l'artiste ignoré.

— A quand une extension, en notre ville, du 30 km à l'heure. Différence pour le conducteur avec le 50 km/h: 1 1/2 minute sur 2 km. Que fait-il actuellement de ce gain de temps?

Est-ce important sur une vie, surtout pour en sauver une? [...]

Nous et la Suisse romande

— Au soir du 6 décembre 1992, nous apprenions que les Suisses, à une courte majorité, avaient refusé l'adhésion à l'EEE (adhésion à l'Europe). On a entendu alors de tous côtés: «séparons-nous de la Suisse alémanique». Le soussigné allait encore plus loin, en disant: «Séparons-nous également de la Suisse romande et rattachons-nous à la Franche-Comté». Par la suite, les faits lui ont donné raison, car l'Arc jurassien est non seulement délaissé par le Triangle d'or alémanique, mais encore plus par le Bassin lémanique.

— On constate que la TV et certains journaux prétend-

ment de suisse-française ignorent superbement Neuchâtel et le Jura.

— La Neuchâteloise (dominée par la Winterthur) va perdre des emplois au profit non seulement de Zurich, mais encore et toujours de Lausanne et Genève. [...]

Trains, des autoroutes et des parkings

— Futur parking sous la place du Port: on s'appête à construire 430 places en sous-sol et, dans le même temps, on se propose de supprimer les 200 places en surface!

«Bizarres...»

— Durée des travaux: chemin de fer Onnens-Gorgier, env. 10 km, 6 ans.

Tunnel sous la Manche (train), env. 50 km, 7 ans.

Autoroute Gorgier-Vaumarcus: fin des travaux en 2003!

«Vous avez dit bizarres?»

— Toujours dans le cadre de l'Expo 2001: on attend en vain les efforts de certains cantons partenaires: des Bernois pour l'autoroute Thielle-Châtères; des Vaudois, pour celle de Grandson-Vaumarcus (achèvement prévu en 2008). [...]

André Hofer
Neuchâtel

Socialistes: un grand précurseur

Pourtant le rédacteur de «Grand angle» du 9 novembre a failli me couper le souffle! «Parcourir les grandes étapes de ce siècle d'existence parfois mouvementée» sur un quart de page tiendrait de l'exploit, si le raccourci ne permettait pas à son auteur d'occulter le rôle, jusqu'au nom même, de E.-Paul Graber.

Je veux bien que «Les temps changent!!!» comme l'exprime le dessin de Pellet-PTI sur l'autre quart de page, même si les difficultés économiques actuelles rappellent, à quelques nuances près, les années trente. J'admets encore que les hommes passent et que leur action s'estompe rapidement. Il n'en reste pas moins inexcusable «d'oublier» de citer E.-Paul Graber aux côtés de Pierre Coullery et de Charles Naine. Ce dernier, élu au Conseil national en 1911, est épaulé dès l'année suivante par E.-Paul Graber, qui y siégera jusqu'en 1943, non

sans avoir présidé l'Assemblée fédérale en 1930.

Pour rappeler ses 25 ans de parution quotidienne, «La Sentinelle» du 9 octobre 1937 reproduit de larges extraits des premiers articles de fond de C. Naine et de E.-P.G., de décembre 1912, encadrant un dessin de A. Huguenin-Dumitran intitulé «Ranimons notre flamme!» En 1916, E.-P. Graber quitte l'enseignement pour assumer la charge de rédacteur en chef et terminer sa carrière, en 1956, comme directeur politique. Pendant les années noires 39-45, E.-P.G. ne désarme pas! Dans le seul journal socialiste de langue française de l'Europe en guerre, E.-P.G. écrit, le 18 juin 1943, l'article «National - International» qui provoquera l'interdiction du journal pendant une semaine: «Je n'attache aucun prix à cette indépendance (l'indépendance du pays) si elle ne sert pas la cause de la liberté et moins encore si elle la compromet...».

Nos bibliothèques disposent encore de nombreux articles, brochures et livres rédigés par le trio Coullery-Naine-Graber animant les luttes convergentes des socialistes, syndicalistes et coopérateurs vers un meilleur équilibre social.

E.-P. Graber siège au Grand Conseil neuchâtelois, où il est le leader incontesté de l'opposition, de 1916 à 1944, à l'exception d'une courte période pendant laquelle il est secrétaire romand du PSS à Berne.

Pour se rendre compte du rôle joué par E.-P. Graber dans l'émancipation des travailleurs entre le début et la moitié du siècle, il faut relire les hommages des hommes qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés: «Polémiste fougueux, rédacteur qui écrit chaque jour son article... il était réellement le porte-parole du socialisme neuchâtelois et romand»; «Par sa critique impitoyable des tares de la société capitaliste — et des injustices sociales qu'elle a susci-

tées... — il a fait appel à la conscience d'abord, à l'action ensuite», «Quand sont venues les années difficiles, guerre de 1914, lutte contre le militarisme envahissant, scission de l'Internationale, chômage, en toutes circonstances, nous avons pu nous appuyer sans réserve sur Paul Graber».

Sa popularité se mesure lors d'événements comme, en 1917, sa sortie de la Promenade 20, dès le premier soir, par la population chaux-de-fonnière, alors qu'il est condamné à 8 jours de prison pour avoir pris la défense d'un soldat épuisé lors d'une marche et maltraité par deux officiers.

Excusez du peu! C'est cet homme qui a consacré sa vie à la défense des humbles et tant contribué à planter les 100 bougies du PSN qui a été «oublié»!

Willy Schüpbach
Bercher

A propos des dangers de Daniel-JeanRichard

Grâce à vous, Monsieur le chauffard, qui m'avez doublé sur le passage pour piétons desservant le collège Daniel-JeanRichard, j'ai réalisé l'insécurité dont souffrent les passants traversant cette artère clocloise. Dans un élan meurtrier, vous avez failli projeter trois jeunes vies sur le macadam. Sans leur réflexe de s'arrêter net à l'appel désespéré de mon klaxon, j'étais le témoin horrifié d'une macabre partie de bowling!

Mon propos n'a pas l'ambition de sonner le clairon de la chasse aux chauffards, mais il devrait, chers parents, vous rendre conscients de notre nonchalance. Ni la police, ni la direction de l'école n'ignorent le danger que représente cette traversée.

Actuellement, un patrouilleur dessert le passage faisant l'angle avec la rue Andréi, mais uniquement le matin à 8 heures et à 11 heures 30! Les passages situés face à la sortie du collège ne sont jamais sous surveillance, car ils sont considérés comme trop

dangereux pour un patrouilleur!... Jusqu'à présent, on s'est contenté de mettre les enfants en garde face au danger qu'ils couraient en traversant à cet endroit, mais rien de plus sérieux n'a été mis en place pour les protéger.

Sans doute, les moyens financiers font défaut mais l'on arrive à se demander pourquoi d'autres villes voisines réussissent à engager assez de patrouilleurs bénévoles, alors que chez nous on peut les compter sur les doigts d'une main? Peut-être nous manque-t-il malheureusement un zeste d'altruisme? Peut-être allons-nous attendre que quelque chose d'irréparable nous fasse regretter notre égoïsme avant de réagir? Mais pourquoi n'investissons-nous pas dès aujourd'hui un peu de notre précieux temps afin de retrouver notre bonne conscience? A bon entendeur, je vous attends...

Marie-Pierre
Gendron-Grezet
Le Locle

Lettre ouverte aux «grands cuisiniers»

Suite à votre article paru le 19 novembre 96 sur la cuisine hospitalière, nous tenons à réagir sur le dernier thème: Qu'en pensent les «grands cuisiniers».

Y a-t-il de «grands» ou «petits» cuisiniers?

Chacun travaillant dans le but commun de faire plaisir à un maximum de personnes, avec les possibilités et les contraintes de son établissement!

Un exemple: mettez à disposition un budget limité, pour les trois repas quotidiens (ce qui est le cas dans les hôpitaux de la ville de Neuchâtel) à des chefs tel que M. Wenger ou M. Girardet et voyons s'ils restent cotés à plus de 18 au guide que nous connaissons bien...

Donnez ensuite environ 40 fr. par menu et par personne aux cuisiniers des hôpitaux et peut-être, deviendront-ils de «grands» cuisiniers!!!

Seraient-ils plus «grands» de nourrir 40 convives fortunés que 350 malades et personnes âgées?

En réponse à M. Stangl, n'est-il pas préférable d'utiliser des produits prêts à cuire, tels que des légumes fraîchement cueillis et coupés directement, que de stocker les mêmes légumes des jours durant dans une cave où un frigo, en abandonnant l'idée de les voir ressortir de là avec la moindre vitamine??

Pour terminer notre lettre ouverte, et M. Stangl, une dernière réflexion de notre part sur ses derniers mots qui étaient rappelés le: «C'est une cuisine sans caractère, sans ambition aussi. Mais j'imagine qu'il ne doit pas être évident de motiver les employés quand la clientèle est de toute façon assurée».

Si nos hôteliers et restaurateurs élaboreraient une cuisine moins ambitieuse, mais que la satisfaction avoisinerait les 90%, il est sûr et certain que leur clientèle serait, comme la nôtre, de toute façon assurée!!!

Les cuisiniers des hôpitaux
Pourtalès et Cadolles
(suivent sept signatures)

Convergences

Suite à votre éditorial du lundi 18 novembre intitulé «Revendications et réalités», nous voudrions vous apporter les éléments suivants en vous demandant de les publier dans le courrier des lecteurs:

«Revendications et réalités»
[...] Aujourd'hui, quand on habite Saint-Blaise, Hauterive ou Auvernier, on vit dans la même agglomération et on profite des infrastructures de Neuchâtel pratiquement au même titre que les habitants de la ville. Mais on paie sensiblement moins d'impôts. Ce qui peut apparaître comme assez choquant. [...] dit l'article, se référant aux propos de la Ville.

Rappels que les communes participent à bien des infrastructures, à savoir pour Hauterive:

Participations avec la Ville: SIS (centre de secours), service de l'ambulance et du feu; Patinoires du Littoral: capital investi et part aux frais de gestion; Anneau d'athlétisme; part aux frais de gestion; Théâtre de Neuchâtel: capital investi et probable part aux frais de gestion; ESRN par les écolages; déficits des TN selon les actions calculées sur la population.

Participations imposées par l'Etat:

déficits des établissements spécialisés pour personnes âgées; déficits des établissements spécialisés pour enfants et adolescents; part aux rentes AVS, AI et prestations complémentaires; part aux charges d'assistance; part aux mesures de crise; part à la gestion des déchets spéciaux.

Participations régionales de l'Entre-deux-Lacs:

Châtellenie de Thielle (épuration); Centre de santé.

Participations intercommunales:

CEN (Communauté des eaux de Neuchâtel — alimentation Hauterive - Saint-Blaise - Cornaux - Cressier); temple et cimetière de la paroisse; école de musique de Saint-Blaise.

Participations volontaires: part au Centre culturel; part à la Lanterne magique; part au groupe de jeunes de Saint-Blaise Ichthus; subvention au Forum économique des régions (bulle); subvention à Canal Alpha; subvention au service de la Croix-Rouge; subvention au service de la puériculture; subvention au service des non-voyants, etc.

Toutes ces dépenses représentent le 35% des charges communales. L'autonomie communale est donc bien restreinte.

Il n'y a guère que les musées de la Ville (encore que nous soutenions le Musée de la vigne et du vin à Boudry) et les piscines du Littoral (mais nous possédons un centre sportif avec piscine couverte et sauna, largement déficitaire) auxquels nous n'apportons pas notre obole.

Je conclurai, comme l'auteur de l'article: il faut aussi savoir en tenir compte.

Hauterive
Au nom
du Conseil communal
François Gentil

Domino

Toi, petit chien que j'ai sauvé et placé le 28 janvier 1996 à l'âge d'à peine deux ans, je te verrai toujours partir confiant à la laisse, dans la main du petit garçon auquel tu devais appartenir. Ton malheur a été de trop l'aimer et de le défendre!

Ils ont voulu ta mort, malgré que tout était organisé pour venir te rechercher et de te trouver une maison digne de ce nom. Mon amie et moi attendions un coup de téléphone — mais en vain — tu as été tué malgré la signature, qu'en cas de force majeure, tu étais sous ma protection.

Même le vétérinaire de la place n'a pas jugé bon de m'avertir. Tant mon respect est grand pour certains professionnels — tant ma rage et mon écaurement vont aux autres!

Pauvre petit chien, nous ne t'oublierons pas.

M.-L. Hunziker
Mont-Soleil

Patrimoine Geneviève et Yann Richter ouvrent les portes de la Grande Rochette

On la distingue à travers le grand portail en descendant de la gare de Neuchâtel, mais on la voit mieux depuis le lac. Plantée sur un crêt dont les rochers n'apparaissent plus qu'à l'ouest, sous les terrasses qui font face aux Alpes, la Grande Rochette est une vaste maison en fer à cheval, bien campée, qui n'a pas loin de 300 ans d'âge. Les maîtres des lieux, Geneviève et Yann Richter, nous ont guidés à travers de longs corridors et de somptueuses pièces emplies d'histoire.

Avenue de la Gare No 24. Après avoir passé l'imposant portail, deux larges allées s'envolent, menant devant l'entrée gravillonnée de la Grande Rochette, copropriété de Geneviève Richter-Du Pasquier et de son frère Léon depuis 1972, en héritage de leur père. Aujourd'hui, la propriété, qui compte une quarantaine de pièces (20 cheminées et six grands poêles à catelles), abrite sept familles, dont les copropriétaires, certains de leurs cousins et le professeur Centivres; c'est en ces lieux également que l'artiste neuchâtelois Gérald Comtesse a son atelier, occupé précédemment par le sculpteur Paolo Roethlisberger.

«Mon épouse a toujours tenu — et comme l'idée était bonne — à ce que les locataires qui s'installent ici aient des enfants, façon d'apporter de la vie», raconte Yann Richter. Ainsi il fut un temps où les trois enfants Richter se sont retrouvés dans un groupe de 13 bambins «qui pouvaient entrer les uns chez les autres comme dans une grande maison». S'il y a toujours eu des enfants à la Grande Rochette, les chiens y ont également occupé une grande place. Ainsi, le splen-



Située au 24, Avenue de la Gare, à Neuchâtel, la Grande Rochette, âgée de 285 ans, abrite aujourd'hui sept familles. photo Treuthardt

dide golden retriever des Richter qui, avec beaucoup de panache, court vers nous, une balle de tennis dans la gueule, sous le regard fier de Monsieur, pendant que Madame le gronde gentiment pour ses dérapages incontrôlés sur le gravillon.

Une maison qui fait suer

Lorsque Yann Richter est arrivé à la Grande Rochette, c'était en 1968, le jour où sa destinée s'est unie à celle de Geneviève Du Pasquier qui, elle, y est née. «Cette maison représente toute ma vie; j'y ai toujours vécu et j'avoue que c'est moi qui m'en occupe le plus», confie-t-elle. «On y est attaché, c'est un bien de famille, mais il est vrai qu'elle nous fait transpirer», note pour sa part son époux. Chaque

année, il faut investir de l'argent pour repeindre les volets, changer des fenêtres ou des encadrements, dont certains sont en bois de chêne, ou encore réparer une conduite d'eau qui a cédé... Mais fort heureusement, le toit tient bien le coup. «Cette demeure a un rendement qui lui permet de tourner et c'est l'essentiel», relève Yann Richter, qui, tout comme son épouse, souhaite que ce patrimoine reste bien protégé par leurs descendants. Quoi de plus normal quand on sait que la Grande Rochette est dans la famille Du Pasquier depuis déjà 120 ans. Mais remontons aux origines de sa construction, au début du XVIIIe siècle.

A l'époque, les vignes s'étendaient du lac à la lisière de la forêt, et l'emplacement actuel de

la Grande Rochette constituait un plateau. C'est à cet endroit qu'en 1711, le lieutenant-colonel David-François de Chambrier, construisit une maison d'habitation, la partie centrale du bâtiment actuel. A sa mort, en 1729, ses héritiers vendirent la propriété, ainsi que plusieurs hectares de vignes, à Jean-Georges Bosset, de la Neuveville, un monsieur qui avait fait fortune à Batavia et qui s'était établi à Neuchâtel où il songeait à entreprendre un commerce de vin. C'est d'ailleurs dans ce but qu'il acheta la Grande Rochette, dont il transforma les bâtiments en ajoutant de nouvelles constructions et en augmentant la surface des terrains et surtout des vignes. Lorsque Jean-Georges Bosset

mourut, en 1772, ses enfants y vécurent encore près de 20 ans avant de vendre la demeure à Jean-Louis de Pourtalès.

Un immense domaine

Au milieu du XVIIIe siècle, la Grande Rochette occupait tous les terrains limités au sud par le faubourg de l'Hôpital et à l'ouest par les propriétés Delor et Dupeyrou. Il suivait, à l'est, le tracé du chemin de la Recorbe — aujourd'hui la ruelle Vaucher — jusqu'à la cour qu'elle forme au-dessous de la maison Coulon-Stürler. Au nord-ouest et au nord, la propriété atteignait le quartier des Sablons et s'arrêtait à peu près à la hauteur de la gare. L'ouverture de la route du Val-de-Ruz, en 1785, puis la construction de la gare et l'éta-

blissement des voies ferrées ont largement diminué l'étendue de la propriété du côté nord.

L'arrivée de Charles-Daniel de Meuron

C'est en 1801 que la Grande Rochette fut acquise par le général Charles-Daniel de Meuron, cet officier à la carrière brillante mais mouvementée, ce grand voyageur devant l'éternel: après avoir servi en France, il guerroya au Cap, à Ceylan puis aux Indes où il passa au service de l'Angleterre et devint lieutenant-général. Après avoir vendu son régiment au gouvernement anglais, il vint s'établir à Neuchâtel, son pays natal.

A peine en possession de sa nouvelle demeure, il entreprit d'importants travaux de restauration, notamment d'étonnantes peintures murales qu'il fit exécuter par des amis peintres italiens de passage dans le pays. Plusieurs d'entre elles devaient rappeler au général de Meuron ses souvenirs de pays tropicaux. Ainsi, sur les murs d'une partie extérieure de la maison, on voit un éléphant, un rhinocéros et une girafe au milieu d'une végétation exotique. Autant de fresques restées étonnamment intactes (voir encadré).

Malheureusement, le général de Meuron ne jouit pas longtemps de sa nouvelle habitation, car il mourut cinq ans plus tard, à l'âge de 68 ans. C'est alors un de ses frères, Théodore de Meuron, qui devint propriétaire de la propriété, qui demeura dans sa famille durant près de 70 ans. Elle passa ensuite par alliance à la famille Du Pasquier. Une histoire d'amour qui dure depuis 120 ans.

Corinne Tschanz

● Références: écrits d'Armand Du Pasquier et «Les édifices privés» de Jean Courvoisier.



La rotonde de la façade nord abrite un vaste hall d'entrée: c'est l'œuvre de l'architecte Vasserot, qui a laissé une large baie pour l'éclairage indirect du vestibule. Entre les deux rangées de sept fenêtres s'étend une série de six panneaux peints et ayant pour thème les origines de la Confédération: une arbalète et des armes, l'arrestation de Guillaume Tell, des drapeaux autrichiens, Tell tirant une pomme, les drapeaux des petits cantons, le serment des trois Suisses, ainsi que différents drapeaux du régiment de

Meuron. Au plafond, un grand aigle noir, peint sur fond bleu, semble tenir le cordon du lustre.

Quant à la balustrade de fer forgé, Empire, elle est inspirée d'un modèle parisien. Quatre pilastres cannelés, peints en trompe-l'œil, tout comme tout le décor de la cage d'escalier, encadrent les fenêtres de part et d'autre de la porte. Sur les murs voisins, un chevalier armé d'une cuirasse et un roi de l'Antiquité semblent être des statues prises dans des niches.

CTZ



Le grand vestibule du premier étage: unique et surprenant! Tous les murs de cette pièce sont peints en trompe-l'œil. Ainsi, ces fausses fenêtres qui s'ouvrent sur des paysages exotiques, ou encore ces arcs de voûte à colonnades qui vous donnent envie de goûter au ciel bleu qui se cache derrière. Complètement étonnant. Même le plafond, avec ses angles arrondis et ses caissons bleus à rosaces jaunes, donne une impression de relief. Puis, il y a des coquillages qu'on trouve peints sur la porte menant au salon (face au lac), mais également dans des armoires à vitres qui

occupent les angles de la pièce: il s'agit de dizaines et dizaines de souvenirs rapportés par le général de Meuron de ses nombreux voyages; certains d'entre eux sont encore bien rangés dans des petites boîtes en carton. La pièce abrite encore une magnifique cheminée précédée d'une table de marbre et surmontée d'un miroir entouré de têtes de méduses et d'arabesques. Les parois latérales offrent aussi un gros œil-de-bœuf simulant une fenêtre ouverte...

CTZ

photos Treuthardt



Le salon: moins fantaisiste que le vestibule, cette pièce, éclairée par trois hautes fenêtres, présente des parois recouvertes d'une tapisserie d'époque, impeccablement conservée, à motifs blancs sur fond bordeaux. Tissée par neuf personnes, elle est maintenue au mur par de grands cadres ornés d'oves, peints de couleur crème, comme tout le décor de la pièce. Des losanges forment le parquet et un poêle fabriqué à Strasbourg vers 1880 fait le fier, couronné d'une urne Louis XVI, plus ancienne. Un grand miroir, entre deux bras d'applique Louis XVI également, surmonte une cheminée couleur saumon. Notons encore que du vestibule

partent deux corridors qui desservent toutes les pièces de la maison. Dans les ailes de la demeure, rien de remarquable. Toutefois, l'audacieuse bibliothèque de l'appartement de la famille Richter, dans la partie nord-est, abrite des armoires vitrées au décor bleu et rose, et dont les panneaux inférieurs présentent des livres peints en trompe-l'œil; Amusant, les perspectives imaginaires donnent l'impression que les ouvrages vont vous tomber sur les pieds.

CTZ

● Le grand vestibule et la salon ne sont plus habités et n'accueillent que des réunions de famille.

TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Paris Lumières 6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien 8.35 Le match de la vie 9.20 Dites-moi 10.15 Sept jours en Afrique 10.30 TV5 Minutes 10.35 7 sur 7 11.30 Temps Présent 12.33 Journal FR 3 13.00 Paris Lumières 13.30 Les Dicos d'or 15.00 Embarquement Porte No 1 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Gourmandises 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Fa Si La Chanter 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo 5 continents 19.30 Journal TSR 20.00 Thalassa 21.00 Enjeux/Le Point 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal A2 22.35 Le monde est à vous 0.00 Concert intime 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Les reprises.

R.T.L.

8.55 Derrick 9.55 Le renard 10.55 Lassie 11.20 Happy days 11.55 Starsky et Hutch 12.45 La vie de famille 13.05 Top models 13.30 Derrick 14.30 Le renard. Série 15.30 Texas police. Série 16.20 Lassie. Série 16.45 Starsky et Hutch 17.40 Double gagnant. Emission de jeux 18.10 Top Models. Série 18.35 Les incorruptibles de Chicago 19.30 Happy days 19.55 La vie de famille 20.20 Rire express 20.30 Les dieux sont tombés sur la tête. Film de Jamie Uys. Pour cette tribu du Botswana, un avion qui gronde ne peut être qu'une manifestation des dieux. 22.15 Bienvenue au paradis. Film de Alan Parker. Un syndicaliste expérimenté doit s'enfuir en Californie, car il est recherché par les autorités de New York. 0.45 Rickshaw. Film de Martin Dolman. A Miami, un jeune conducteur de pousse-pousse est pris pour un dieu par une vieille femme. 2.20 Compil RTL9.

Allemagne 1

5.30 Morgenmagazin 9.03 ML-Mona Lisa 9.45 Kneipen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland 11.00 Heute 11.04 Melodien für Millionen 12.55 Presseschau 13.00 Mittagmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.03 Auferstehung. Drama 15.45 Cartoons 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.10 Brisant 17.40 Regionale information 17.50 Tagesschau-Telegramm 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.49 Tagesschau-Telegramm 18.54 Gegen den Wind 19.53 Das Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Tiere vor der Kamera 21.00 Report 21.40 Zwei Männer und die Frauen 22.30 Tagesthemen 23.00 Tatort 0.35 Nachtmagazin 0.55 Wo die Lilien blühen 2.30 Nachtmagazin 2.50 Fliege 3.50 Berliner S-Bahn 3.55 Europamagazin 4.20 Report.

CARTOON

6.00 Sharky and George 6.30 Little Dracula 7.00 The Fruitties 7.30 Jonny Quest 8.00 Tom and Jerry 8.30 Swat Kats 9.00 Scooby-Doo 9.30 Jonny Quest 10.00 The Mask 10.30 Dexter's Laboratory 11.00 The Jetsons 11.30 2 Stupid Dogs 12.00 Little Dracula 12.30 Captain Planet 13.00 Young Robin Hood 13.30 Jonny Quest 14.00 Tom and Jerry 14.30 The Flintstones 15.00 Droopy 15.30 The Bugs and Daffy Show 16.00 The Jetsons 16.30 Scooby-Doo 17.00 Jonny Quest 18.00 The Mask 19.00 Dexter's Laboratory 19.30 Droopy 20.00 Hong Kong phooey 20.30 The Jetsons 21.00 The Flintstones 21.30 Scooby-Doo 22.00 The Bugs and Daffy Show 22.30 Tom and Jerry 23.00 2 Stupid Dogs 23.30 The Masks 0.00 Jonny Quest. 0.30 Dexter's Laboratory 0.45 Toons 1.00 Little Dracula 1.30 Homer 2.00 Spartakus 2.30 Sharky and George 3.00 Jonny Quest 3.30 The Fruitties 4.00 Homer 4.30 Spartakus 5.00 Sharky and George 5.30 Spartakus

Planète

7.30 JFK, récit de ma vie 8.20 Lambarena: Abidjan 8.50 Sur les traces des grues d'Amérique 9.40 Mystères de la mémoire 10.30 Kabyles du Pacifique 11.25 Puissances en devenir, Mexique 12.25 Giraud-Moebius 13.05 Bethune, héros de notre temps 14.00 Waco, histoire d'une secte 14.55 Fiestas 15.55 Balthus, de l'autre côté du miroir 17.10 Tokyo brûle-t-elle? 17.35 Les ailes de France: la caravelle 18.30 Agathe de Catane, la pupille des yeux de Dieu 19.15 Portrait de Alain Cavalier 19.30 C'était hier 20.35 Sud Maroc: sable et écailles 21.25 Tomi Ungerer, sombre séduction du fascisme 22.20 Laisse pas Bethone 23.10 Du vent... pour un rêve 23.40 L'opéra sauvage, musique venue de la mer 0.35 Lonely Planet, Ouganda Zaïre

RTL D.

5.30 RTL aktuell 5.32 Guten Morgen 5.55 Reich und Schön 6.00 Aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 7.00 Punkt 7 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Springfield Story 9.00 Aktuell 9.05 California Clan 10.00 Reich und Schön 10.30 Golden girls 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Hör'mal, wer da hämmert! 13.00 Magnum 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exclusiv - Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Columbo 22.05 Extra 23.00 10 vor 11 23.30 Exclusiv Kino 0.00 RTL-Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.00 Bärbel Schäfer 2.55 RTL-Nachtjournal 3.20 Ilona Christen 4.10 Hans Meiser 5.05 Explosiv.

Eurosport

8.30 Biathlon: Coupe du monde 96/97 9.30 Ski alpin: Coupe du monde 96/97 10.30 Saut à skis: Coupe du monde 96/97 12.00 Ski nordique: Coupe du monde 96/97 14.00 Triathlon 15.00 Ski spécial 17.00 Football: qualifications pour la Coupe du monde 98 19.00 Rallye/automobile 20.00 Speedworld 22.00 Bodybuilding 23.00 Eurogoals 0.00 Golf 1.00 Automobile/courses sur glace

Monte Carlo

9.00 Mont-Royal 9.50 Pistou 10.15 Paroles de femmes 11.25 Roc 11.50 Haine et passions 12.30 Récré-Kids, Sailormoon, Dragon Ball Z 13.35 Animalier, sur les traces de la nature. A l'écoute de notre terre 14.00 Téléshopping 14.30 Michel Strogoff 15.30 Vivement lundi 15.55 Bonne espérance 16.50 Maguilla le gorille 17.00 Superboy. 17.20 Sacré famille. Stéphane... non à la tentation 17.45 Corky. 18.40 Météo 18.50 Télé TV. Présenté par Stéphane Paoli 19.20 Flash eurosud 19.30 Vivement lundi 20.00 Roc. Le neveu de Rameau 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Les 55 jours de Pékin. Film de Nicholas Ray. En 1900, les Boxers se soulèvent en Chine 23.05 Météo 23.10 Trois lits pour un célibataire. Film de Will Mackenzie. 0.50 Mont-Royal. L'étrangère

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.03 ML-Mona Lisa 9.45 Kneipen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland 11.00 Heute 11.04 Melodien für Millionen 12.55 Presseschau 13.00 Mittagmagazin 13.45 Gesundheit 14.10 Kinderprogramm 14.38 Mittendrin 15.00 Logo 15.10 Pinocchio 15.35 Dali Dali 16.50 Tele-Rita 16.10 Lieben wie gedruckt 17.00 Heute/Sport/Wetter 17.15 Abendmagazin 17.50 Der Alte 19.00 Heute/Wetter 19.25 Maja 21.10 Auslandsjournal 21.45 Heute-Journal 22.15 Blues Brothers 0.25 Heute nacht 0.40 Apropos. Film 1.10 Offenbach Geheimnis 2.45 Heute nacht 3.00 Vor 30 Jahren 3.30 Strassenfeger 4.15 Dali Dali 4.40 Strassenbekanntschaften 4.55 Auslandsjournal

RAIUNO

6.45-10.20 Unomattina 7.00, 7.30, 8.00, 9.00 TG1 mattina 7.35 Economia 8.30, 9.30 TG1 - Flash L.I.S. 10.15 Film. Orizzonte perduto 11.30 Da Napoli TG1 12.25 Che tempo fa 12.30 TG1 - Flash 12.35 La signora del West, telefilm 13.30 TG 13.55 Economia 14.05 40 con Raffaella 15.00 Parlamento 15.30 Solletico 15.40 Zorro 16.40 Jonny Quest 17.30 Gargoyles 18.00 TG1 18.10 Italia Sera 18.50 Anna Falchi presenta: Luna Park 19.35 Che tempo fa 20.00 Telegiornale 20.30 TG1 Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Film. Sansone e Dalila 22.50 TG1 22.55 Porta a Porta 0.00 TG1 - Notte 0.25 Agenda - Zodiaco 0.30 Cammin leggendo 1.00 Sottovoce 1.15-6.00 Ma la notte... Percorsi nelle Memoria 1.15 Film. Quel maledetto treno blindato 2.50 Fatti e fattacci 4.30 Musicale 4.25 Il tenente Sheridan.

CANAL+

7.00 CBS Evening News 7.35 Billy the Cat 8.00 La semaine des guignols 8.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain 9.00 My Life, film 10.50 Flash 10.55 Sauvage et beau, film 12.30 La grande famille 13.35 Monolithe, film 15.05 TV+ 16.05 Nell, film 17.55 Il était une fois les explorateurs, dessin animé 18.35 Nulle part ailleurs 20.35 L'or de Curly, comédie 22.25 Flash 22.30 La peau douce, film 0.30 Elle s'appelait Françoise 1.35 Land and Freedom, film historique

tve

10.00 La aventura del saber 10.45 Empléate a fondo 11.00 Bricomania 11.30 Mañanas de primera 14.00 Noticias 14.30 Estilo Euronews 15.00 Telediario 15.45 Mariá Mercedes 18.05 El conde Duckula 18.30 Noticias 18.45 Preparando ¿Qué apostamos? 19.45 Gente 21.00 Telediario 2 21.45 ¿Quién sabe dónde? 0.30 Serie dramática 1.15 Telediario 1.30 Serie

RTP

8.15 Domingo Desportivo 9.30 Clips RTPi 10.00 Junior 10.45 Falatório 11.45 Notícias 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 País Real 15.45 Cinzas 16.15 O Dinheiro Não Dorme 16.45 Júnior 17.30 Clips 17.45 Em Jogo 18.00 Notícias 18.15 Canal Aberto 19.15 Reformado e Mal Pago 20.00 Cidade Aberta 20.15 Primeiro Amor 21.00 Telegiornal 21.40 Tempo 21.45 Contra Informação 21.50 Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.45 Remate 23.00 Jet 7 23.30 Ilusões. Programa de Magia 0.15 Show Eu 0.20 Acontece 0.30 Jornal da 2. 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

Cinque

6.00 TG5 - Prima pagina 8.45 Maurizio Costanzo Show 11.30 Forum 13.00 TG5 - Pomeriggio 13.25 Sgardi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 All'ultimo minuto 16.00 Cartoni 17.30 TF-Supervicky 18.00 Verissimo 18.45 Tira e molla 20.00 Telegiornale 5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Alive-Sopravvissuti. Film 23.05 TG5 - Sera 23.10/8.45 Varietà: Maurizio Costanzo Show 0.30 TG5 - Notte 1.30 Attualità 1.45 Varietà 2.00 TG5 - Edicola

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.24, 20.30, 21.30 Journal régional 19.12, 19.44, 20.50, 21.50 Magazine régional 19.36, 20.42, 21.42 Neuchâtel région 20.01, 22.30 Magazine-Objectif nature: la vie et la mort des baleines 21.00, 22.00, 23.00 Témoignages - La vie après la vie (1)

DEMANDES D'EMPLOI

PERSONNE flexible, 33 ans, polyvalente, cherche nouveaux domaines d'activités pour parfaire ses connaissances en français. Plusieurs années d'expérience sur PC et travaux de bureau. Connaissances orales de l'anglais. Faire offre sous chiffre U 239-47876 à ofa Orell Füssli Werbe AG, case postale, 8105 Regensdorf. 239-47876

DIVERS

POMPES FUNÈRES NIGGLI S.A. SERVICE PERMANENT Saint-Imier P. Kupferschmid Tél. 032 / 941 27 55 6-136574

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES SUR vêtements, canapés, fauteuils en CUIR ou similicuir SV SWISS VINYL Tél. 032/913 59 57 132-796193

VITRERIE ALBEBIE MIROITERIE WIBOLLEBIE Jost Numa-Droz 185 032/926 40 77 132-781784

OFFRES D'EMPLOI

Boulangerie C.-A. Charmillot cherche secrétaire-vendeuse à temps partiel Grand-Rue 10, 2416 Les Brenets ☎ 032/932 10 84 132-799524

Police-secours: 117

DIVERS

MICHEL JORDI THE SPIRIT of SWITZERLAND



ETHNO WATCH CUVÉE 96

von gunten OPTIQUE-HORLOGERIE

Avenue Léopold-Robert 23 ☎ 032/913 50 44 2300 La Chaux-de-Fonds 132-798576

meublorama SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

EXCEPTIONNEL!



Superbe chambre à coucher, style Louis-Philippe, merisier, avec armoire 4 portes dont 2 miroirs, lit 160 x 200 cm (litterie en option), commode et 2 chevets.

2950.-

Un prix inouï

Vente directe du dépôt (8500 m²) Exposition sur 2 étages Sur demande, livraison à domicile

OUVERT de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Lundi matin fermé

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches MEUBLORAMA

GRAND P GRATUIT 28-67493

meublorama MEUBLES-DISCOUNT BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

PARGNE 3: CONOMIES D'IMPÔTS, N AVANT TOUTE!

Le 3ème pilier de votre Banque Cantonale Neuchâteloise

Prenez le bon cap avec Epargne 3, le 3ème pilier de la BCN. Capital protégé grâce à l'assurance-risques. Avantages fiscaux immédiats (effectifs dès votre prochaine déclaration d'impôts si vous effectuez vos versements avant le 31.12.1996!).

Une brochure «Epargne 3» est à votre disposition à tous nos guichets. Nous vous la ferons parvenir avec plaisir contre renvoi du coupon ci-dessous à la BCN, CP 275, 2001 Neuchâtel, ou sur simple appel au 032/723 61 11.

COUPON-REPONSE

Je désire recevoir la brochure «Epargne 3»

Veuillez me contacter au _____

Atteignable à _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

No. tél: _____

Banque Cantonale Neuchâteloise

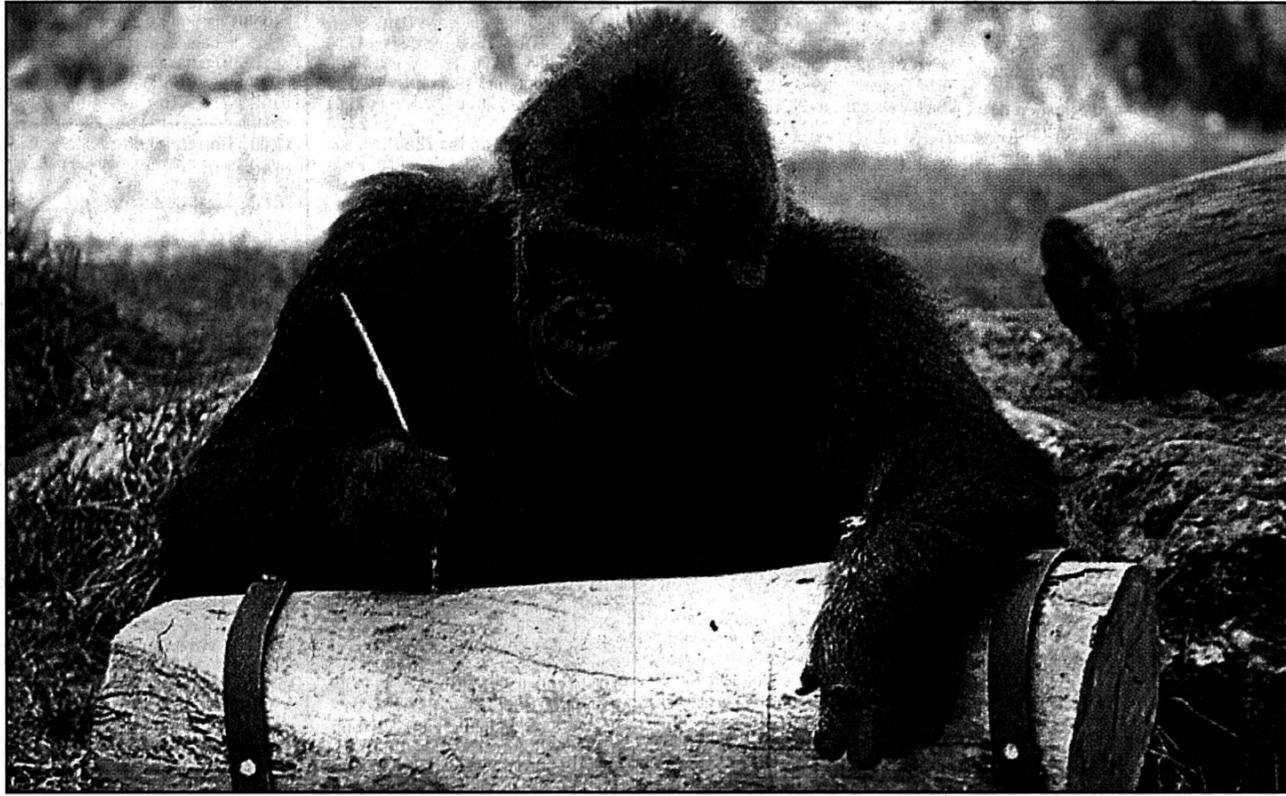
28-67465

Zoociété Le peintre Cheeta réveille une polémique sur l'expressionnisme

Les singes aussi ont leur entrée dans les musées en qualité de peintres. La National Gallery de Londres expose les oeuvres de Cheeta, une femelle de chimpanzé, déjà célèbre comme comédienne ayant joué dans une cinquantaine de films. Le plaisir qu'elle prend, ainsi que d'autres orangs-outans ou gorilles qui font de l'art singe dans les zoos est incontestable, qu'on prenne l'expérience au sérieux ou non.

Johnny Weissmüller s'est éteint il y a quelques années persuadé qu'il était Tarzan. Cheeta, qui, à 64 ans, se porte bien, à un oeil près, se prendra-t-elle bientôt pour Rembrandt? Après une carrière marquée par une cinquantaine de films, cette dame chimpanzé parmi les plus célèbres coule une retraite paisible, quoique encagée, dans la douceur californienne. Il y a certes des ragots qui circulent, le lot des stars: Cheeta picole-juste de la bière d'après certains, carrément du schnapps pour d'autres. Mais Cheeta ne sombre pas, preuve en est cette passion qu'elle s'est découverte, il y a quatre ans, pour la peinture, après que son propriétaire, Dan Westfall, lui ait offert le nécessaire.

Les visiteurs de la National Gallery de Londres peuvent en ce moment juger la reconversion de Cheeta, et ce jusqu'en janvier 1997. C'est le pop-artiste Peter Blake -l'auteur de la pochette du «Sergent Pepper's Lonely Hearts» des Beatles- qui a décidé d'inclure deux oeuvres de Cheeta dans l'exposition que lui a commandée le prestigieux musée. Enchaînement de circonstances: Blake avait conçu son expo sur le thème «J'ai 64 ans» -son âge- d'après une chanson des Beatles. En allant



Si Cheeta peint, ce gorille s'adonne à la gravure sur bois.

photo sp

tirer le portrait de Cheeta pour un tableau, il a non seulement appris qu'elle gribouillait, mais aussi qu'elle et lui étaient de la même année!

D'où les deux toiles du chimpanzé accrochées à la National Gallery, l'une mélange de bleu et de vert dépourillé, l'autre «débauche de rouge et de jaune». Si Blake salue de ces oeuvres le calme, la simplicité, le mouvement, un marchand pas informé sur leur auteur -gag classique...- a détecté une «influence évidente de l'expressionnisme abstrait» et une dette à Motherwell notamment. Un autre, questionné quant à la valeur en espèces de ces tableaux, a deviné qu'il s'agissait de peintures réalisées par un chimpanzé: «Difficile

d'avancer une valeur lors d'une première exposition, mais figurer aux côtés de Peter Blake ajoute du crédit». Un critique a mis moins de formes: «Ça pourrait avoir été peint par un enfant de trois ans. Mais avec une bonne pub, on arrive à faire acheter n'importe quoi! Qui le contredira?

Une expression comme une autre

Un psychologue néo-zélandais confiait récemment: «J'ai une collection de tableaux faits par des chimpanzés et je ne pourrais dire d'aucun qu'il recèle de l'art, du talent ni même quoi que ce soit d'intéressant. Jolis peut-être, colorés certainement». «Je n'ai jamais pu voir dans cette activité autre

chose que des animaux étalant des crottes de couleurs», dit un quidam qui a vu plusieurs fois des chimpanzés, orangs-outans ou gorilles peindre en zoo, une attraction née dans les années 50 et qui s'est trouvée renforcée par l'étude approfondie que Desmond Morris et son complice Congo ont menée sur l'art singe (Congo a exposé en 1957 à l'Institute of Contemporary Art de Londres).

Mais aussi favorable qu'ait pu être l'avis de Morris -goût de l'animal pour la couleur, composition selon l'orientation du support, sens du «c'est fini!», concentration croissante au fil des séances-, on débattrait toujours quant à l'appartenance ou non de cette forme d'expression au monde

de l'art et à quel titre. Pauvres humains, dévoués sans relâche aux définitions, même les plus périlleuses (ainsi Léon Tolstoï, pour qui les oeuvres de Beethoven composées après qu'il ait été frappé de surdité ne devaient pas être considérées comme de l'art). Les anthropoïdes peuvent-ils être des artistes ou rien de plus que des instruments aveugles de l'homme tenu pour le seul artiste possible?

La réponse est-elle vraiment importante? L'essentiel n'est-il pas que les peintres non-humains prennent cette activité comme un plaisir dans des environnements où souvent l'ennui les guette? Souhaitons donc une longue carrière à Cheeta...

Jean-Luc Renk

Plantes sauvages La joubarbe, un paratonnerre naturel

Une petite anfractuosité dans un rocher suffit à la joubarbe pour y implanter ses racines. Ni la sécheresse, ni la rudesse de l'hiver, ni les ardents rayons solaires de l'été ne feront mourir cette charmante petite plante. Elle ne semble pas pâtir de conditions extrêmes, c'est pourquoi elle fut baptisée en latin *Sempervivum* ce qui veut dire: celle qui ne meurt jamais.

La joubarbe s'installe sur des rochers, des murs, des toits où seules les mousses peuvent l'accompagner. Le secret de la joubarbe réside dans ses feuilles charnues pour braver gaillardement les pires conditions climatiques. Elle est une des plantes succulentes de notre pays, c'est-à-dire qu'elle a l'apparence d'une plante grasse. Tout comme les cactus que l'on rencontre dans les déserts, elle accumule dans ses feuilles de l'eau afin de survivre aux périodes de sécheresse fréquentes sur un rocher ou un mur. La joubarbe se trouve naturellement dans les Préalpes et Alpes, mais ses jolies rosettes en forme d'artichaut et ses fleurs rose pourpre égaillent souvent les rocailleries de nos jardins ainsi que les vieux murs jusqu'en plaine. On rencontre une multitude de variétés de joubarbes, celles aux rosettes rouge violacé, celles couvertes de laine et

celles dont la pointe des feuilles est teintée de brun violet. Mais c'est certainement lorsque la joubarbe fleurit qu'elle est la plus belle. Après trois ou quatre ans de croissance, la rosette de la joubarbe se met à monter pour atteindre de 10 à 30 centimètres de hauteur. Au sommet de cette nouvelle tige de nombreuses fleurs violettes en forme d'étoile s'épanouissent.

Eloigne la foudre

Au Moyen Âge, la joubarbe avait la réputation d'éloigner la foudre. Les paysans, alors que les toits étaient en chaume dans la plaine, ne manquaient pas d'en planter sur la toiture de leurs fermes afin de protéger leurs habitations du tonnerre. Le Capitulaire de Villis, signé par Charlemagne, ordonne d'ailleurs à tous les fermiers de l'Empereur de planter la joubarbe sur leurs bâtiments. C'est pourquoi, la joubarbe qui couvrait de nombreuses maisons de milliers de petites rosettes, s'est répandue dans toute l'Europe, même en plaine.

Belle, utile et facile à cultiver, la joubarbe mérite d'être présente dans votre jardin ou dans un pot sur votre balcon.

Utilisations médicinales

La joubarbe était traditionnellement employée dans les

campagnes, principalement contre les cors, les hémorroïdes et dans les cas de brûlures. Son utilisation reste limitée à des applications externes de feuilles fraîches écrasées.

Lors de coupures ou d'autres plaies, l'application des feuilles de joubarbes écrasées sur les plaies nettoyées stoppe le saignement. Des feuilles de joubarbe pilées renouvelées toutes les six heures et maintenues sur la plaie par une bande élastique favorise la cicatrisation de cel-

le-ci, de même les piqûres d'insectes deviennent rapidement indolores après l'application de suc frais de feuilles de joubarbes. Le suc de la plante appliqué dans le conduit auditif soulage les otites lorsque l'application est effectuée plusieurs fois par jour.

En cosmétique on utilise la joubarbe pour faire disparaître les verrues et les taches de rousseur. Dans ces deux cas on frictionne avec du suc frais la verrue ou les taches de rousseur.

Jan Boni



La joubarbe, jolie envers et contre tout, une plante qui habite les lieux les plus hostiles. photo Buttler

Chouettes Effet positif

L'orfraie est la chouette qui fréquente le plus assidûment l'espèce humaine: elle couve avant tout dans les clochers d'église, sous les toits et dans les granges. La proximité de l'homme ne va cependant pas sans lui causer quelques soucis, bien que l'année 1996 ait été favorable pour la reproduction. La Station ornithologique fédérale de Sempach (LU) a dressé lundi un bilan 1996 positif pour cette espèce d'oiseaux. Les faibles chutes de neige hivernales ont été suivies par une saison riche en souris. Et les chouettes elles-mêmes se sont reproduites sans problème, certaines ayant couvé à deux reprises.

Une seule année favorable n'assurera pourtant pas la pérennité de l'espèce, précisent les ornithologues de Sempach. Les orfraies sont en effet des sous-locataires mises à rude épreuve par les humains. Leurs nids disparaissent au gré des transformations et démolitions des églises, fermes et granges. Et lorsque les accès aux bâtiments sont grillagés pour prévenir l'invasion des pigeons, les chouettes se trouvent du même coup interdites de séjour.

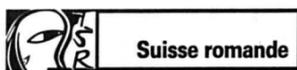
A long terme, la «pénurie de logement» peut constituer un handicap à la survie de ces oiseaux. A courte

échéance, les variations de population peuvent dépendre de la rudesse de l'hiver ou d'un petit nombre de souris. Il suffit alors de quelques années de forte reproduction pour favoriser un retour à l'équilibre, explique la Station ornithologique. Les chouettes rencontrent encore d'autres problèmes, liés à l'agriculture intensive, guère favorable à leurs proies habituelles. Les routes et les voies ferrées se révèlent également meurtrières pour les orfraies. / ats



Les chouettes de Suisse reprennent à vivre, surtout les orfraies, à ne pas confondre avec les effraies (photo).

photo LSPN



Suisse romande

7.00 Euronews 8.50 TSR-Dialogue 8.55 Top models 9.15 Un mensonge de trop. Film 10.50 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour 12.00 TSR-Dialogue

12.05 La vie de famille
Le père de la mariée

12.30 Zig Zag café

12.45 TJ-Midi

13.00 Zig Zag café

13.40 Arabesque
Ecole du scandale

14.25 Sydney Police
Au bord du vide

15.20 La croisière s'amuse

16.10 Bus et compagnie
Les animaux du Bois de quatre sous; Mission top secret

17.10 Corky
La varicelle

18.15 Top Models

18.40 Rigolot

18.50 TJ-Titres/TJ-Régions

19.10 Tout Sport/Banco Jass

19.20 Les nouvelles
Babibouchettes

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05

Spécial cinéma

Jurassic Park

Film de Steven Spielberg (1993)

Avec Sam Neill, Laura Dern, Jeff Goldblum, Richard Attenborough

Une équipe de savants fait revivre des dinosaures dans un parc d'attractions. Mais à la suite d'une tentative de vol d'une formule, les monstres se retrouvent en liberté au milieu des visiteurs.

22.20 Au-delà du réel: l'aventure continue
Clair de lune

23.05 Ça cartonne

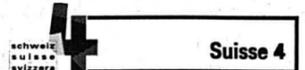
23.50 TJ-Nuit

0.00 Rick Hunter
Moi, mon âme et la mort

0.45 TSR-Dialogue 0.50 Bulletin de télétexte

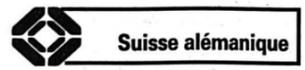
DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.30 TSR-Dialogue 8.35 Top Models 8.55 Temps présent. Cornavin; la Belgique 10.15 Magellan. Je suis un enfant 10.50 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour 12.00 TSR-Dialogue



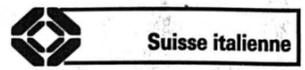
Suisse 4

6.00-10.00, 10.30, 16.30 Euronews 18.45 Genève Région/Neuchâtel Région 19.30 Les femmes de sable 20.00 Planète nature. La mouche monstre familial 20.45 Format NZZ 21.15 Météo régionale / TJ soir/Tout sport/Genève/Neuchâtel région 22.05 Signes 22.55 Svizra Rumantscha 23.20 Festival de jazz de Montreux. Les voix du jazz 23.55 Euronews.



Suisse alémanique

8.00, 8.30 Wetterkanal 9.00 Schulfernsehen 9.55 Vorschau 10.00 Dallas 10.45 Der Kommissar 11.45 Harry und der Hendersons 12.10 Gute Zeiten, 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFtalk 13.30 Die Fallers. Serie 13.55 Circus Prinzessinnen 15.45 TAFife 16.45 Animaniacs 17.10 Kidz 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Marienhof 18.50 Telesgung 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Megaherz 21.05 Time out 21.50 10 vor 10 22.20 Jagd auf einen unsichtbaren. Film 23.55 Dream On 0.20 Nachtbulletin/Météo.



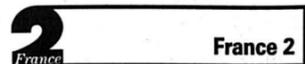
Suisse italienne

8.05 Tempo in immagini 8.15 'Allo' Allo 8.50 Una storia del west 9.35 Money Talks. Film 11.10 Marilena 11.55 Wishbone 12.30 Telegiornale/Sport 12.45 Météo regionale 12.55 Storie di ieri 13.05 Berretti blu. Téléfilm 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelata pilotata 16.50 Peo 17.20 Blossom - la avventura di una teenager 17.50 Madison 18.15 Telegiornale 18.20 Cosa bolle in pentola? 19.00 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale Météo 20.30 Un caso per due 21.30 Rebus 22.10 Telegiornale 22.25 Lessico del vivere 22.30 Doc D.O.C. 23.20 Eurogol 23.40 Musica In... Concerto



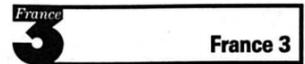
France 1

6.05 Côté cœur 6.30 Intrigues 6.58 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.40 Premiers baisers 11.10 Dingue de toi 11.40 La roue de la fortune



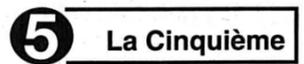
France 2

5.35 L'agrefin 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement votre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur. 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours



France 3

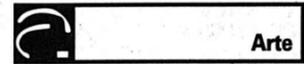
6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Arnold et Willy 8.40 Un jour en France 9.20 Miss Marple 10.15 Collection Thalassa 10.45 Couleurs pays 11.15 Les craquantes 11.45 La cuisine des mousquetaires.



La Cinquième

12.00 A tout savoir 12.30 La France aux mille villages 12.55 Attention santé 13.00 L'Afrique du Sud 13.30 Demain le travail 14.00 Un rêve en héritage (1/2) 15.30 Eolienne 16.00 Gaïa 16.30 Terra X 17.00 Cellulo 17.25 Alf 18.00 La grande savane 18.30 Animaux

Emissions de mardi matin:
voir sous «Demain matin»



19.00 Don Quichotte

19.30 7 1/2

20.00 La légende du sport

20.45

Meutre dans un jardin anglais

Film de Peter Greenaway

Polar métaphysique et libertin, dérivant, raffiné et fascinant.

22.30 Kinorama

22.40 Le chant des oiseaux
Film bolivien de J. Sanjines
Une équipe tente de tourner un film sur l'arrivée des conquistadores

0.15 Court-circuit

0.35 The baby of Mâcon

Film de Peter Greenaway

SÉLECTION

La Cinquième 14.00
Un rêve en héritage
Téléfilm australo-canadien en deux parties de Claude Fournier.
Première partie: L'histoire d'une famille d'agriculteurs vivant chichement dans le bush australien.

M6 1.00 Chico O'Farrill
Le légendaire trompettiste cubain en concert au dernier Festival de jazz de Vienne.

12.10 Cuisinez comme un grand chef

12.15 Le juste prix

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal de la Une

13.30 Météo

13.38 Femmes

13.40 Les feux de l'amour

14.35 Côte ouest

15.30 Côte ouest

16.25 Une famille en or

16.55 Club Dorothée

17.35 Karine et Ari

18.10 Le rebelle

Les manœuvres de Dany

19.00 L'or à l'appel

19.50 Météo

20.00 Le journal/Météo

20.50

Talons aiguilles

Film de Pedro Almodovar

Rebecca adore sa mère, célèbre chanteuse à Madrid, mais qui ne songe qu'à sa carrière. Par vengeance, elle épouse un ancien amant de sa mère et le tue.

22.50 L'appel de la couette

0.40 Echet et mat (1/2). Film de José Maria Sanchez. 2.05, 3.05, 3.45, 4.50 TF1 nuit 2.20 7 sur 7 3.15 Cas de divorce 3.55, 5.10 Histoires naturelles 5.00 Musique

12.10 Un livre, des livres

12.15 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.45 Consomag

13.55 Derrick

L'homme de Porto Fino

14.55 Le Renard

15.55 La chance aux chansons

17.00 Des chiffres et des lettres

17.25 Un livre, des livres

17.30 C'est cool

17.55 Hartley cœurs à vif

18.45 Qui est qui?

19.15 Bonne nuit les petits

19.24 Studio Gabriel

20.00 Journal/A cheval/Météo

20.55

Une nana pas comme les autres

Film de Laurent Chouchan

Avec Mimie Mathys

Julie Toronto, 1 m 32, 32 ans, quitte son emploi pour suivre en province l'homme de sa vie.

22.25 Les lundis de l'information

23.40 La bourse/Journal/Météo 23.55 Le cercle de minuit 1.50 Malraux (1/4) 2.00 Studio Gabriel 2.30 Pérou 3.15 Crocodile Ballon 3.30 24 heures d'info 3.45 Un avion sous la mer 4.10 Chip et Charly 4.35 D'un soleil à l'autre 5.00 La chance aux chansons

12.02 Le 12/13

13.31 Keno

13.35 Parole d'expert!

14.30 Opération Brinks
Téléfilm de Marvin Chomsky

16.10 Secrets de famille

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50

Furia à Bahia pour OSS 117

Film de André Hunebelle

Avec Frédéric Stafford, Milène Demongeot, Raymond Pellegrin

22.30 Météo/Soir 3

23.00 On purge bébé
Pièce de Feydeau, avec Michel Galabru

0.05 Lignes de mire 1.00 Capitaine Furillo 1.50 Musique Graffiti

AU PROGRAMME DEMAIN

A2

20.50

L'arbre de Noël

Film de Terence Young, avec Bourvil et William Holden

Une fidèle adaptation du roman de Michel Bataille. Une histoire douloureuse qui évite toutefois le mélodrame. Bourvil touchant et généreux



TSR «Jurassic Park» en première diffusion à la télévision

Vous l'avez manqué il y a trois ans au cinéma, vous n'avez jamais vu la cassette vidéo, alors vissez-vous ce soir devant votre poste. Véritable Père Noël, Christian Defaye, à l'enseigne de «Spécial cinéma», vous offre «Jurassic Park» en première sur le petit écran.

Quand Steven Spielberg ressuscite les dinosaures et se fend en quatre pour créer des effets spéciaux des plus époustouflants, ça donne «Jurassic Park», un film qui n'a pas manqué de créer l'événement lors de sa sortie sur le grand écran, en 1993. Adapté du best-seller de Michael Crichton, l'histoire raconte le projet fou d'un milliardaire, entouré de savants, qui permet aux dinosaures de revivre sur terre. Lors de la première visite du parc d'attraction, le système de sécurité se détraque. Panique pour les visiteurs, les dinosaures sont en marche pour un beau carnage.

Si vous avez manqué le début: le milliardaire John Hammond convoque les paléontologues Ellie Slatte et Alan Grant, ainsi que le mathématicien Ian Malcolm, afin d'avoir leur opinion sur son œuvre, le parc d'attractions Jurassic Park. Grâce à un groupe de savants et à un peu d'ADN de dinosaure retrouvé dans des moustiques fossilisés, Hammond est parvenu à faire



«Jurassic Park», ou des effets spéciaux extraordinaires.

revivre les géants préhistoriques qu'il compte bien rentabiliser en les exhibant à des foules de visiteurs émerveillés.

Mais les choses tournent mal lorsqu'un ingénieur malveillant détraque le système de sécurité en essayant de s'emparer de la découverte pour la concurrence. Les dinosaures détruisent les cellules

«Viva» Nouveau présentateur

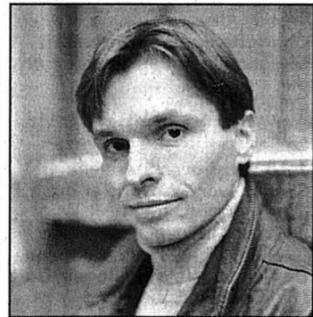


photo tsr

Nouveau visage pour un «Viva» nouvelle formule. C'est un homme de radio, Jean-Marie Félix (photo), qui remplace Pierre Biner devant la caméra. Pierre Biner, qui travaille sur «Viva» depuis sa création, en 1987, continuera toutefois à en assumer la production.

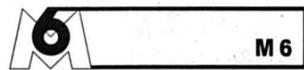
Agé de 36 ans, Jean-Marie Félix travaille à la radio depuis une dizaine d'années: d'abord à Couleur 3, puis ensuite à Espace 2 où il participa à la réalisation d'émissions. De 1988 à 1995, il s'employa également à «nourrir» et à faire fleurir «Les Espaces Imaginaires» du radio-théâtre contemporain. Depuis l'an dernier, il produit, anime et réalise «Le Son des Choses», toujours sur Espace 2, une émission qui aborde la culture sous tous ses angles et qui se réclame du gai savoir.

Désormais, ce passionné de cinéma, de chant (il a étudié durant neuf ans au conservatoire de musique) et de photographie présentera la nouvelle formule de «Viva», le dimanche soir, dans un décor extérieur, chaque fois différent et assorti au thème de l'émission.

CTZ

● «Jurassic Park», ce soir à 20 h 05 sur la TSR.

CTZ



M 6

7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 10.00, 10.45, 11.45 M6 Express 7.05, 7.35, 8.05, 8.35 Matin express 9.05 M6 boutique 9.15, 10.05, 16.00 Boulevard des clips 10.40 Info conso 10.50 Flash

11.55 Papa Schultz

12.25 La petite maison dans la prairie
L'idylle du Dr Baker

13.25 Tailleur croisé et bas résille
Téléfilm de Jack Bender

15.00 Drôles de dames
L'ombre d'un héros

16.45 Télécasting

17.05 Faites comme chez vous

18.00 Missions impossibles, 20 ans après
Le culte de l'oiseau de fer

19.00 Code Quantum

19.54 6 minutes, météo

20.00 Une nounou d'enfer

20.35 Ciné 6

20.50

Barabbas

Film de Richard Fleisher

Avec Antony Quinn, Silvana Mangano, Vittorio Gassman

Reconstitution d'un événement biblique bien connu, sous forme d'une fresque impressionnante

23.05

Les affranchis

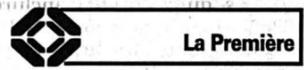
Film de Martin Scorsese

Avec Robert de Niro

Henry Hill découvre sa vocation de gangster à l'âge de 12 ans...

1.35 Jazz 6 2.35 Best of Pascal Obispo 3.35 Faites comme chez vous 4.20 Culture pub 4.50 Fréquentstar 5.45 Boulevard des clips.

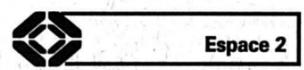
RADIOS



La Première

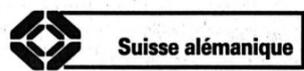
5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie 11.05 Les dicodeurs 12.05 Salut les p'tits loups 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp'monde 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 17.10 Les enfants du 3e 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 18.20 Forum 19.05 Traffic 20.05 Les sublimes 22.05 La ligne du cœur 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m



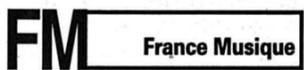
Espace 2

6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique: W.-A. Mozart, F. Schubert 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 L'abc des interprètes 15.25 Concert: Orchestre symphonique de Berlin 17.10 Carré d'arts 18.00 JazzZ 19.00 En quête de disques 20.05 Les horizons perdus 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen 6.00 Morgenjournal/Sport 6.13 Sport/Météo 6.40 Zum neuen Tag 6.53 7/7: Régionaljournal 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo 10.00 Etcetera 12.30 Rendez-vous 13.30 Mittagshits 14.00 Siesta 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regional journal 18.00 Echo der Zeit Platzkonzert 18.50 Platzkonzert 19.30 SiggSaggSugg 20.00 DRS-Wünchsconcert 22.00 Familienrat-Forum 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub



France Musique

7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 11.30 Laser 12.35 Jazz midi 12.45 En blanc et noir 13.45 Concert: Orchestre Symphonique de la Radio de Berlin: Ravel, Paris, Beethoven 15.15 In extenso 17.00 L'atelier du musicien 18.30 Jazz musique 19.05 Soliste: Stephen Kovacevich, piano 20.00 Concert: Jemmelli. Allegri 22.30 Musique pluriel 23.07 Entre les lignes 0.05 La rose des vents

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE:

117. FEU: 118.

INTOXICATION:

01 251 51 51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY.

Pharmacie de service: renseignement au 111. Permanence médicale et dentaire: 842 17 42. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS.

Pharmacie de service: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 0913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS.

Pharmacie de service: Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE.

Pharmacie de service: Pharmacie Mariotti, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL.

Pharmacie de service: de la Rosière, rue des Parcs, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ.

Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS.

Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyerat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

CERNIER. Hôtel de ville: 20h, séance du Conseil général.
LA CHAUX-DE-FONDS. Beau-Site: 19h, «L'Intervention», de V. Hugo, par le TPR.
FONTAINEMELON. Maison de commune: 20h, séance du Conseil général.
SAVAGNIER. Centre communal de la Corbière: 20h, séance du Conseil général.
VALANGIN. Collège: 20h, séance du Conseil général.
NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur 10h15-11h45 + hockey libre; 13h45-16h30 + hockey libre 13h45-15h30; intérieur 10h15-11h45/13h45-15h30.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. 15h-18h-20h15. 12 ans. Première suisse. De Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque et Souad Amidou.
LE BOSSU DE NOTRE-DAMÉ. Lu/ma/je 14h45-17h-20h45. Me 14h-16h30-18h30-20h45. Pour tous. 3me semaine. Film des studios Walt Disney.
OUI. 15h-20h30. 16 ans. 2me semaine. Comédie d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bosé, Chiara Caselli et Pierre Palmade.

CYCLE «WOODY ALLEN»/OMBRES ET BROUILLARD. 18h (VO st. fr/all.).

ARCADES (710 10 44)

SLEEPERS. 14h-17h-20h (VO st. fr/all.). 16 ans. 2me semaine. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.

BIO (710 10 55)

LOVE ETC... 15h-20h45. 12 ans. 2me semaine. De Marion Vernoux, avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal et Charles Berling.

CARLA'S SONG. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. 3me semaine. De Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas et Scott Glenn.

PALACE (710 10 66)

LA COUSE AU JOUET. Lu/ma/je 14h45-17h-20h45. Me 14h-16h30-18h30-20h45. Pour tous. Première suisse. De Brian Levant, avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad et Phil Hartman.

REX (710 10 77)

HERCULE & SHERLOCK. 15h-18h-20h30. Pour tous. Première suisse. De Jeannot Szwarc, avec Christophe Lambert, Richard Anconina et Philippine Leroy Beaulieu.

STUDIO (710 10 88)

AU REVOIR À JAMAIS. 15h - (17h45 VO st. fr/all.) - 20h30. 16 ans. Première suisse. De Renny Harlin, avec Geena Davis, Samuel L. Jackson.

LA CHAUX-DE-FONDS ABC (913 72 22)

STARDUST MEMORIES. 20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. De Woody Allen, avec Woody Allen, Charlotte Rampling, Marie-Christine Barrault, Jessica Hopper.

CORSO (916 13 77)

L'OMBRE BLANCHE. 20h30. 12 ans. Première suisse. De John Gray, avec Steven Seagal, Keenen Ivory Wayans et Bob Gunton.

CARLA'S SONG. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Première vision. De Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas et Scott Glenn.

EDEN (91313 79)

LE BOSSU DE NOTRE-DAME. 16h30-18h30-20h45. Pour tous. Dessin animé des studios Walt Disney.

PLAZA (916 13 55)

LA COURSE AU JOUET. 14h15-16h45-20h30. Pour tous. Première suisse. De Brian Levant, avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad et Phil Hartman.

SCALA (916 13 66)

SLEEPERS. 17h15-20h15. 16 ans. 2me semaine. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.

MAIS CORE...

BÉVILARD

PALACE (492 14 44)

LE DROIT DE TUER. Ve/sa 20h30, di 16h-20h30. 12 ans. De Joel Schumacher. Avec Sandra Bullock, Samuel L. Jackson, Kevin Spacey.

LES BREULEUX

PASSAGE À L'ACTE. Ve/sa 20h30, di 20h. 12 ans. De Francis Girod (FRA 96). Avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)

LE JAGUAR. 20h30. 12 ans.

LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50)

UN AIR DE FAMILLE. Ve/sa 20h30, di 15h-20h30. 8/10 ans.

De Cédric Klapisch. Avec Jean-Pierre Bacri, J.-P. Darroussin, Catherine Frot.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)

GABBEH. Ma 20h30. De Mo-shen Makhmalbaf.

SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35)

MICROCOSMOS. Je 20h30, ve/sa 21h, di 17h30-20h30. De Claude Nuridsany et Marie Perennou.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)

LE JAGUAR. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 12 ans. De Francis Veber. Avec Patrick Bruel.

ANNA OZ. Sa 18h, di 20h. 14 ans. Avec Charlotte Gainsbourg.

LE MYSTÈRE DE LA 34me AVENUE. Sa/lu 14h. Pour les enfants. Un beau conte de Noël.

Pour plus d'informations voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/ DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.

BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

LA CHAUX-DE-FONDS. Exposition «Energie et transport», Service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables 8-12h/13h30-17h; sa/di fermé.

COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite).

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. 10-17h30. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, 931 89 89.

MARIN - Papillorama et Noc-turama. Tous les jours 10-17h.

NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire. «Livres d'enfance en pays neuchâtelois» Exposition jusqu'au 11.1.97, lu-ve 8-20h, sa 8-17h. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

NEUCHÂTEL - Bio-Source. Jean-Marie et Annick Maradan, artistes peintres de Cernier (NE).

NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hirschler, tél. 753 11 07.

NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février 1997.

NEUCHÂTEL - Villa Lardy. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Ma-ve après-midi 14-17h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

LES PONTS-DE-MARTEL - La Loyauté. Exposition «La Fontaine revient...», Christian Schneiter, taxidermiste, lu-sa 9-22h, di 10h30-18h (fermé les 24 et 25 décembre). Jusqu'au 26 janvier.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

VALANGIN - Château. Fermeture annuelle.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY. Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmés». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai 1997. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2 mars 1997.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Diorama. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. «Nature d'artistes» jusqu'au 2.2.97.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'au 23.2.97. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. «Cuerpo a cuerpo», exposition jusqu'au 19 janvier 1997. Collections permanentes (artistes locaux- Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - Ecole de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médaille. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. Les collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai 1997.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Fermé en semaine. Sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h. «Clement Heaton, une carrière en trois étapes: Londres, Neuchâtel, New-York», jusqu'au 9.2.97 et les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h. Exposition «Natures en tête»; «A fleur de peau (bijoux touaregs)»; collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquinot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

ART/GALERIES

LA CHAUX-DE-FONDS. Galerie Art-Cité. W. Brandner, G. Fauser, P. Lochmüller. Lu-ve 14-18h30 et sur rendez-vous 968 12 08. Jusqu'au 20 décembre.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie des Arbres. Sylvie Aubry, peintures-gravures. Lu-di 14-17h. Jusqu'au 5 janvier 1997.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. Jean-Jacques L'Epée, peintures et Marie-Thérèse Froidevaux, céramiques. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 21 décembre.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier.

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Pascal Bourquin. Visites sur rendez-vous. Jusqu'au 25 janvier 1997.

AUVERNIER - Galerie Numaga. Ethiope chrétienne, jusqu'au 24 décembre et Erik Koch, Colourpoems, jusqu'au 15 janvier 1997. Ma-di 14h30-18h30 (fermé le 24 et 25 décembre).

BEVAIX - Salle de paroisse. Benoît de Dardel, exposition illustration des textes de Noël. 14h30-18h30, tous les jours sauf mardi et jours de fête.

BEVAIX - Galerie Trin-Nia-Nole. Adrian Freudiger, peintures.

LE LOCLE

Le souvenir, c'est le retour sans fin d'un bonheur passé. Si le temps apaise la douleur, le cœur lui, n'oublie pas.

Madame Raymonde Haldimann-Barret:

Monsieur et Madame Pierre-André et Esther Haldimann-Jäggi, leurs enfants Laurence, Manon et Philippe, à Wiesendangen (ZH),

Madame et Monsieur Jacqueline et Charles Mathey-Barret, aux Geneveys-sur-Coffrane, et famille;

Les descendants de feu Fritz Haldimann;

Les descendants de feu Charles Barret,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Paul HALDIMANN

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, dans sa 90e année, après un long déclin.

LE LOCLE, le 13 décembre 1996.

Le culte aura lieu le mercredi 18 décembre, à 14 heures au Temple du Locle, suivie de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Foyer 14 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0 ou à Terre des hommes, Valais, 1870 Monthey, ccp 19-9340.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Regarder l'heure qui finit, comme une source qui tarit, et la suivante, comme une source qui naît.

Monsieur et Madame Serge et Jeannine Steudler-Thiébaud

Dominique et Gisèle Benoit-Monnier et leurs enfants, Sandro, Florent et Manon Cédric et Anne Steudler-Bolliger et leur fils Grégory

Véronique Steudler et Claude-Alain Roy

Les descendants de feu Pierre Steudler

Les descendants de feu Ulrich Meier

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre STEUDLER

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami enlevé à l'affection des siens vendredi, dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 décembre 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 17 décembre, à 10 heures.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Helvétie 53

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ACCIDENTS

Peseux
Début d'incendie

Hier matin, vers 7h15, le SIS de Neuchâtel ainsi que les pompiers de Peseux sont intervenus au premier étage de la rue de Neuchâtel 6, à Peseux, pour un début d'incendie. /comm

Brot-Dessus
Automobiliste hospitalisée

Hier, vers 12h15, une voiture conduite par P.C., de La Chaux-de-Fonds, traversait en marche arrière la route cantonale à Brot-Dessus. A la hauteur de l'immeuble Vers-la-Charrue, elle a été heurtée par une automobile conduite par un habitant de Travers, qui circulait tous feux éteints malgré l'épais brouillard qui restreignait considérablement la visibilité. Blessée, P.C. a été transportée à l'hôpital par une personne présente au moment de l'accident. /comm

Boudry
Motocycliste blessé

Hier, peu avant midi, une voiture conduite par une habitante de Cressier circulait de Bevaix en direction de Boudry. Sur l'échangeur de Perreux, alors qu'elle avait l'intention d'emprunter la RC5 en direc-

tion de Neuchâtel, cette automobiliste entreprit le dépassement d'un véhicule qui circulait dans la même direction. Lors de cette manœuvre, elle se retrouva en présence d'une moto pilotée par M.S., de Bevaix, qui se dirigeait de Cortaillod en direction de Bevaix. Aussi une collision se produisit entre les deux véhicules. Blessé, le motocycliste a été transporté à l'hôpital des Cadolles en ambulance du SIS. /comm

Marin-Epagnier
A qui la voiture blanche?

Samedi, vers 14h, une voiture conduite par un habitant de Saint-Sulpice circulait sur la jonction de Marin-Etoile, plus précisément sur la bretelle de sortie de l'autoroute Marin-Epagnier. A la hauteur du garage Autotechnique, cet automobiliste a heurté, avec l'avant de sa machine, l'arrière d'une automobile conduite par un habitant de Bôle qui venait de freiner brusquement. En effet, bien qu'ayant manifesté son intention de bifurquer à droite pour emprunter la rue des Indiennes, il s'est fait couper la route par le conducteur d'une voiture break de couleur blanche qui, venant de Saint-Blaise, était en l'occurrence débiteur de la priorité. Immédiatement après, l'arrière du premier véhicule a été heurté par le véhicule d'un habitant de Peseux qui suivait de trop près. Les témoins de cet accident,

notamment le conducteur du véhicule break blanc, sont prêts de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Thielle
Dans la mauvaise voie

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2h30, une voiture française circulait sur la route cantonale de Thielle à Marin. A un moment donné, la conductrice a emprunté la voie de gauche, réservée aux véhicules arrivant en sens inverse. De ce fait, une collision s'en suivit avec la voiture d'un habitant de Lugnorre, lequel circulait normalement en sens inverse. /comm

Môtiers
Motocycliste au Chuv

Vendredi soir, vers 20h45, une moto pilotée par F.E., de Couvet, circulait sur la route cantonale reliant Couvet à Fleurier. Arrivé sur le dos d'âne au lieu dit Le Marais, sur la commune de Môtiers, le motocycliste a touché la bande herbeuse à droite de la route, puis un jalon à neige pour ensuite chuter lourdement sur la chaussée. Grièvement blessé, le motocycliste a été transporté en ambulance à l'hôpital de Couvet, puis au Chuv à Lausanne. /comm

COMMUNIQUÉ

Elections Monika Dusong
au Conseil d'Etat

Le Parti socialiste du Val-de-Travers (PSVR) a siégé à Cernier pour déterminer sa stratégie pour les élections cantonales des 19 et 20 avril 1997.

La liste des candidatures au Grand Conseil comportera 9 noms. Elle doit encore être peaufinée et sera rendue publique prochainement. Le PSVR remercie particulièrement Anne-Catherine Pétrémand Berger, députée sortante qui ne se représente pas pour des raisons de surcharge d'activités.

Le PSVR exprime en outre sa gratitude et son amitié à Pierre Dubois, conseiller d'Etat pendant plus de 16 ans, qui ne se représentera pas en avril prochain. Pour assurer sa succession, le PSVR réaffirme être à même de présenter des candidats de valeur. En plus, il estime que la représentation des vallées au gouvernement cantonal ne doit pas être oubliée. Ainsi, Francis Sermet, délégué aux questions économiques, de Saules, et Bernard Soguel, ingénieur et député au

Grand Conseil, de Cernier, restent à la disposition du Parti socialiste neuchâtelois pour une éventuelle candidature.

Avec Francis Sermet et Bernard Soguel, le PSVR estime cependant qu'il est grand temps qu'une femme entre au Conseil d'Etat. Aussi, soutiendra-t-il la candidature de Monika Dusong, conseillère communale à Neuchâtel et députée au Grand Conseil.

Pierre-André Chautems
Président du PSVR

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

Monsieur Albert SCHILD

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, leur ont été un précieux réconfort.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Edith OPPLIGER

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

MONT-SOLEIL, décembre 1996.

6-142228

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à
20 heures

IN MEMORIAM

Roger BARBEN

1976 - 16 décembre - 1996

Vingt ans que tu nous as déjà quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

Tes parents et famille

132-799608

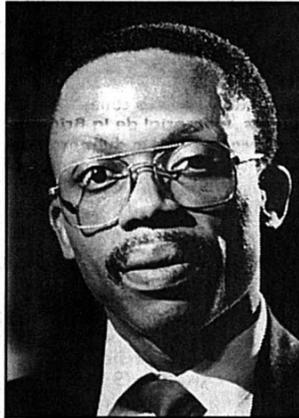
Ephéméride
Le 16 décembre 1883
naissait Max Linder

Petit provincial venu tenter sa chance à Paris au début du siècle, Max Linder débuta sur les scènes de l'Ambigu et des Variétés, jouant les traditionnels rôles d'«apaches», voire même les travestis avant de trouver son style. C'est Pathé, aidé de Lucien Nonguet, qui eut l'idée de faire de lui ce gandin tiré à quatre épingles à la silhouette longiligne contrastant avec les rondeurs à l'honneur à l'époque dans le registre «comique». De 1910 à 1920, «Max» connut une gloire phénoménale dans de courtes saynètes ou des longs métrages plus ou moins réussis. Souvent comparé à Charlie Chaplin, Max Linder, s'il connut une réussite commerciale semblable, n'eut pas la même postérité. De nos jours, ses films qui faisaient se tordre les salles arrachent à peine un sourire...

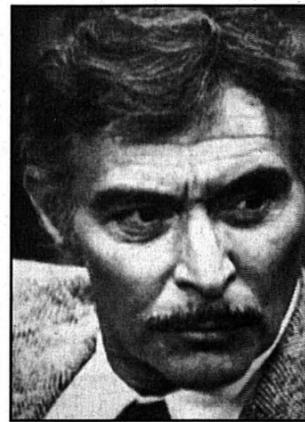
Cela s'est aussi passé un 16 décembre:

1995 — Miss Pays de Savoie est élue Miss France 1996. Coup d'envoi du déploiement en Bosnie de la force multinationale de paix.

1993 — Jean-Marie Villemin, qui a déjà passé 34 mois en prison préventive, est condamné par la cour d'assises de la Côte d'Or pour le meurtre de Bernard Laroche.



1990 — Haïti: Le père Jean-Bertrand Aristide est élu président.



1989 — Décès de l'acteur américain Lee Van Cleef.

1982 — Lech Wałęsa est interpellé, tandis que des mesures sont prises pour empêcher toute manifestation publique en Pologne, à l'occasion de l'anniversaire des émeutes de Gdansk.

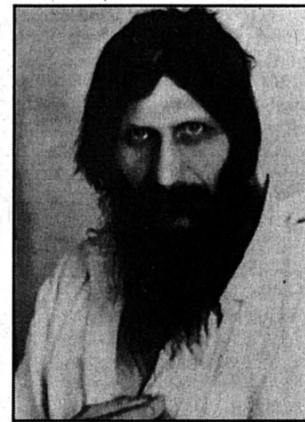
1971 — L'armée indienne occupe Dacca, capitale du Pakistan oriental, et les forces pakistanaises font leur reddition; les Indiens annoncent un cessez-le-feu.

1967 — Une commission des Nations Unies, où sont représentés 27 pays, élabore un accord pour le sauvetage des astronautes en cas d'accident dans l'espace.

1966 — Par onze voix contre zéro, le Conseil de Sécurité de l'ONU vote des sanctions économiques contre la Rhodésie.

1959 — La Belgique promet l'indépendance au Congo.

1944 — L'armée allemande lance la bataille du Saillant des Ardennes.



1916 — Raspoutine, un moine qui passait pour exercer une influence néfaste sur le tsar Nicolas II, est assassiné à Pétrograd et son corps jeté dans la Néva, où il sera repêché trois jours plus tard.

1897 — La Grèce et la Turquie signent la paix de Constantinople, qui règle le problème de la Crète.

1884 — La Grande-Bretagne reconnaît l'Association internationale du Congo.

1879 — Proclamation de la République du Transvaal.

1809 — Un sénatus-consulte prononce le divorce entre Napoléon 1er et l'impératrice Joséphine.

1773 — «Tea party» à Boston: des colons américains, mécontents des taxes imposées par l'Angleterre et déguisés en Indiens, montent à bord d'un bateau anglais et jettent 342 caisses de thé à la mer.

1538 — Le roi François 1er promulgue un édit autorisant la persécution des protestants.

Ils sont nés un 16 décembre:

— La romancière anglaise Jane Austen (1775-1817).

— L'auteur dramatique anglais Noël Coward (1833-1873).

— L'acteur français Max Linder (1883-1925). /ap

LE LOCLE

Repose en paix

La famille de

Monsieur Marcel GRÜNIG

a le chagrin de faire part de son décès survenu subitement dans sa 87e année.

LE LOCLE, le 11 décembre 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: M. et Mme F. Simionato-Doerflinger
Mi-Côte 11 - 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

La famille de

Madame Bluette FLÜCK-CALAME

a le regret de faire part de son décès survenu le dimanche 15 décembre 1996, dans sa 72e année.

Le service funèbre aura lieu à Vaulion le mercredi 18 décembre.

Culte au temple à 13 h 30.

Honneurs à 14 heures à l'intérieur du temple.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Domicile de la famille: Emile Flück, Le Morez, 1325 Vaulion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

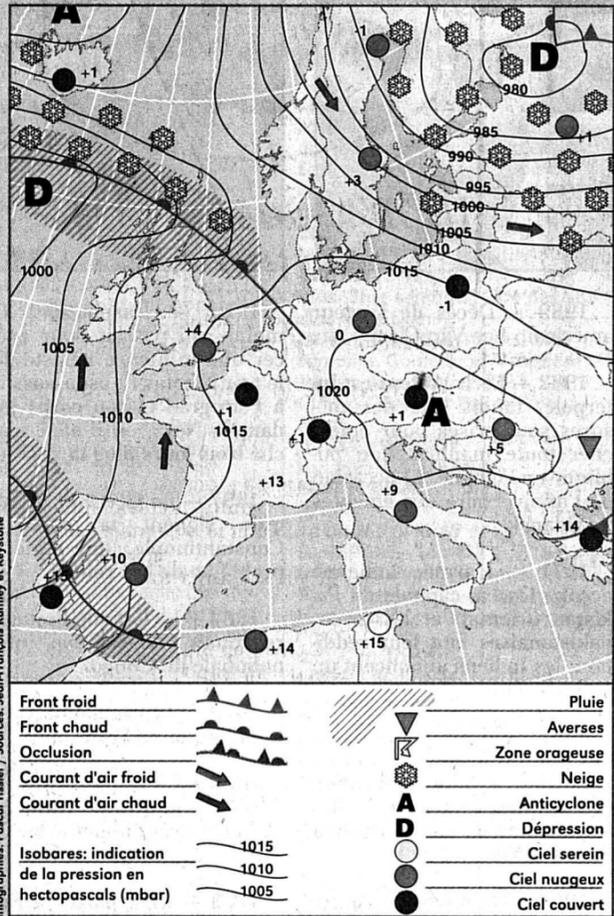
Prends soin d'elle,
Prends-en soin jour et nuit.

Aujourd'hui Le soleil est roi au-dessus du stratus

Situation générale: une zone de hautes pressions s'est formée passagèrement à proximité des Alpes, provoquant un temps à deux étages pour notre région.
Prévisions pour la journée: le Plateau s'est enfoncé dans la morosité avec des brouillards dense et tenaces alors qu'au-dessus de 800 à 900 mètres, le soleil brille de tout son éclat. En cours d'après-midi, des passages de nuages élevés apparaissent, laissant augurer la prochaine détérioration. Le mercure est conforme à ce type de temps et on relève 6 degrés à La Chaux-de-Fonds au meilleur de la journée mais seulement 3 degrés à Neuchâtel.

Demain: les nuages ont pris possession du ciel et quelques gouttes de pluie sont possibles.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter Adélaïde

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 3°
- Boudry: 3°
- Cernier: 4°
- Fleurier: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 6°
- Le Locle: 6°
- La Vue-des-Alpes: 6°
- Saignelégier: 6°
- St-Imier: 4°

Hier à 14 heures En Suisse...

- Bâle: peu nuageux, 3°
- Berne: très nuageux, 2°
- Genève: très nuageux, 5°
- Locarno: beau, 8°
- Sion: beau, 5°
- Zurich: bruine, 1°

...en Europe...

- Athènes: pluie, 15°
- Berlin: très nuageux, 5°
- Istanbul: très nuageux, 14°
- Lisbonne: très nuageux, 10°
- Londres: bruine, 8°
- Moscou: très nuageux, 3°
- Palma: peu nuageux, 15°
- Paris: très nuageux, 2°
- Rome: très nuageux, 15°

...et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 31°
- Le Caire: beau, 20°
- Jérusalem: beau, 15°
- Johannesburg: beau, 25°
- Miami: nuageux, 26°
- New Delhi: beau, 25°
- New York: nuageux, 6°
- Pékin: nuageux, 4°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 27°
- San Francisco: beau, 16°
- Sydney: beau, 21°
- Tokyo: beau, 14°

Soleil

Lever: 8h13
Coucher: 16h43

Lune (croissante)

Lever: 12h07
Coucher: 23h55

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,18 m
Température: 11°
Lac des Brenets: 750,83 m

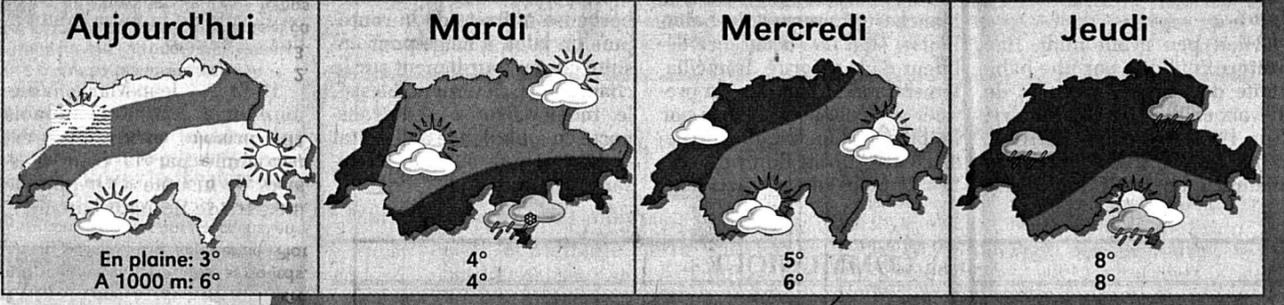
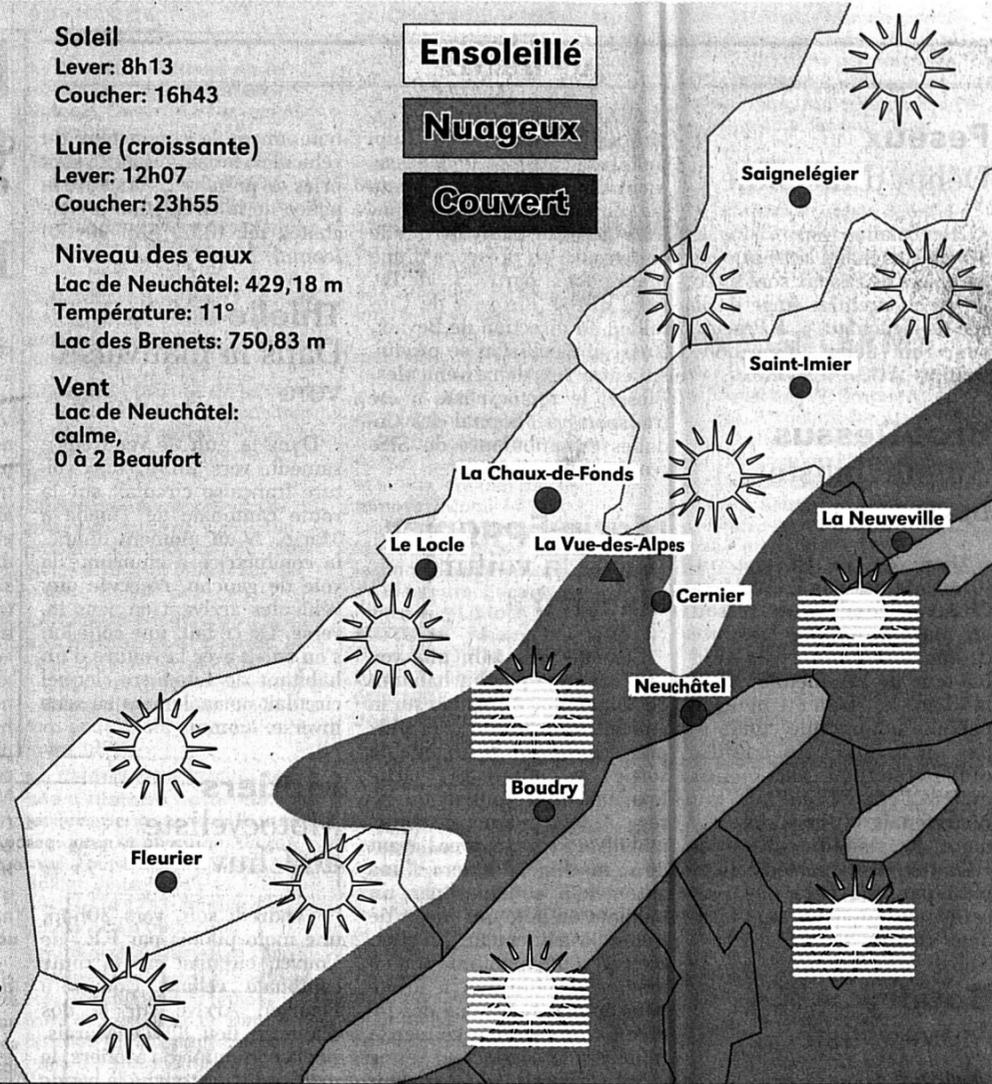
Vent

Lac de Neuchâtel: calme,
0 à 2 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

Entrée: Macédoine de légumes en vinaigrette.
Plat principal: AIGUILLETTE DE BŒUF AU CRESSON.
Dessert: Mandarines.

Ingrédients pour 4 personnes: 750g d'aiguillette de bœuf, 2 bottes de cresson, 1 kg de pommes de terre, 30g de beurre, 2 c. à soupe de crème fraîche, 1c. à soupe d'huile, sel, poivre.
Peler puis faire cuire les pommes de terre 10mn à la vapeur.
Pouvoir l'aiguillette, et la mettre au four (th.9) avec l'huile pendant 15mn.
Bien laver le cresson, l'essorer et le faire étuver dans 10g de beurre.
Réduire en purée la moitié des pommes de terre et le cresson.
Agrémenter de crème et de 20g de beurre. Saler et poivrer.
Servir l'aiguillette en tranches accompagnée de la purée et des pommes de terre entières.

MOTS CROISÉS No 31

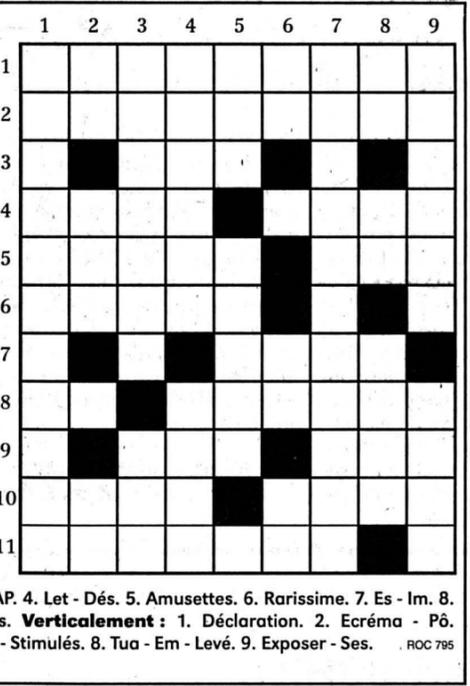
Horizontalement : 1. Si l'année est bonne, il sera mémorable... 2. Un truc qui n'épargne pas les sourds. 3. La petite bête dans la paille. 4. Cité algérienne - Plat mijoté. 5. Général romain et personnage cornélien - Avec lui, on ne peut pas se mouiller. 6. Cité zurichoise. 7. Un fort en mâchoires. 8. Possessif - Outil à empreinte. 9. On n'y va pas forcément pour se battre - Sale coup pour un roi. 10. Epuisée - Plateau volcanique. 11. Réalisés avec bonheur.

Verticalement : 1. Un qui fait le jardin pour vous. 2. Infinitif - A préférer aux larmes - Pronom personnel. 3. Célèbre bataille navale - On s'en contente, même si ça ne suffit pas... 4. Une fille bien fougueuse - Temps géologiques. 5. Sorti de l'anonymat - N'avalez pas ça! 6. Grains de sel - Possessif - Note. 7. Formules chimiques. 8. Manganèse - Pronom personnel - Poison de flèche. 9. Le mieux qu'il peut faire, c'est de tourner rond - Table au marché.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 30

Horizontalement : 1. Devinette. 2. Ecole - Eux. 3. Crie - AP. 4. Let - Dés. 5. Amusettes. 6. Rarissime. 7. Es - Im. 8. Têts - Nul. 9. Totales. 10. Open - Eve. 11. Nosémoses. **Verticalement :** 1. Déclaration. 2. Ecréma - Pô. 3. Voiturettes. 4. Ile - Sissone. 5. Né - Des. 6. Retsina. 7. Te - Stimulés. 8. Tua - Em - Levé. 9. Exposer - Ses. ROC 795



Comme le fut pour tant d'enfants de notre âge l'huile de foie de morue, la loi est quelque chose qui passe mal; parce qu'elle est le plus souvent contraignante, il faut la seriner à ceux qu'elle régit. Ces rabâchages sont de mise dans la lutte contre les abus du tabac et de l'alcool qui, çà et là, est d'ailleurs faufilee d'hypocrisie. Les Etats-Unis avaient ouvert la brèche quand, en 1933, le 21e amendement de la Constitution, s'il supprima la prohibition, impliqua indirectement l'instauration d'une taxe sur les alcools.

Billet Santé!
Donc, on nous met en garde! Sur les paquets de cigarettes qui y sont vendus, la Suisse s'en acquitte en trois langues et en France, où il n'y en a qu'une sans compter la langue de bois des politiciens ou de Mme Duras, l'avertissement est en plus gros caractères. «Nuit gravement à la santé» répètent les paquets de cigarettes quand la publicité ou les tarifs de l'alcool vous signalent qu'en abuser est dangereux. A voir l'état actuel de ces pays et, dans l'Hexagone, le taux... prohibitif de la TVA, il serait bon que les gouvernements comprennent enfin que l'abus d'impôts nuit tout aussi gravement à la santé et au moral.
Claude-Pierre Chambet

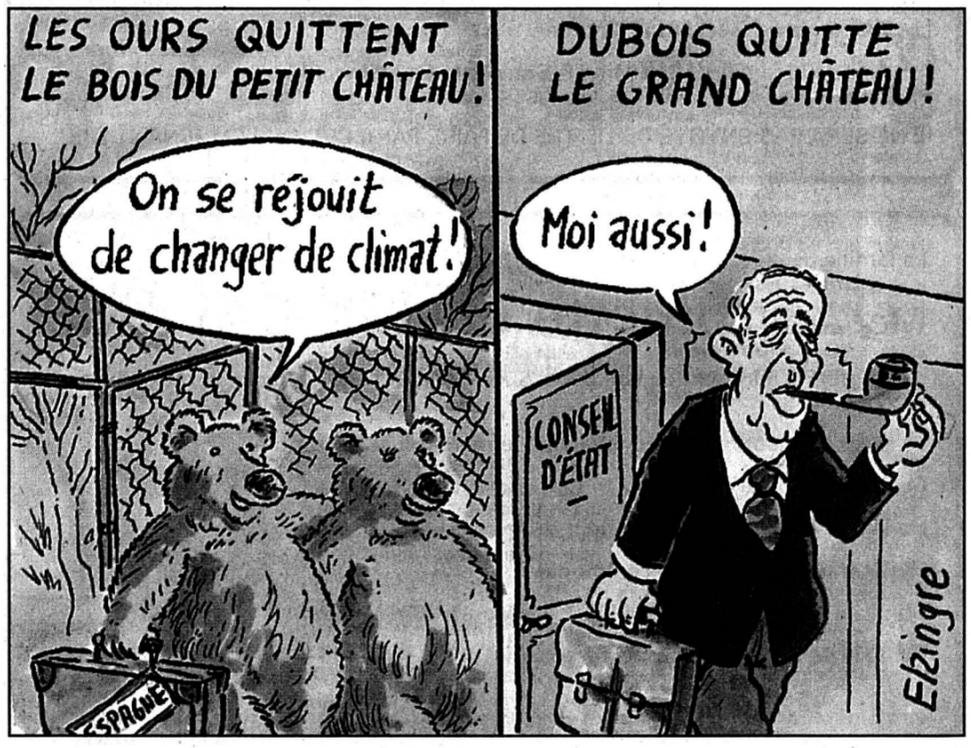


photo Galley